

Un guide pour

Comprendre les enjeux politiques du

GRAND CORONACIRQUE MONDIAL



La fausse pandémie mondiale
Cultiver la peur pour le pouvoir

Articles et déclarations de référence

*Merci aux courageux contributeurs, chercheurs,
professeurs, avocats, gendarmes, politiciens, journalistes,
alerteurs, écrivains, humoristes, dessinateurs, ...*

Déclaration de Jacques Attali en 2009

<https://solidariteetprogres.fr/>

Brèves

Attali : une petite pandémie permettra d'instaurer un gouvernement mondial !

La rédaction

mercredi 13 mai 2009

[France Monde](#)

Il fallait Jacques Attali pour y penser ! Dans sa rubrique du magazine *L'Express* du 3 mai, l'ancien sherpa de François Mitterrand dévoile quelques fantasmes intimes du monde oligarchique. En bref : là où le krach financier a jusqu'ici échoué, une bonne petite pandémie pourrait précipiter nos dirigeants à accepter la mise en place d'un gouvernement mondial !

« *L'Histoire nous apprend que l'humanité n'évolue significativement que lorsqu'elle a vraiment peur : elle met alors d'abord en place des mécanismes de défense ; parfois intolérables (des boucs émissaires et des totalitarismes) ; parfois futiles (de la distraction) ; parfois efficaces (des thérapeutiques, écartant si nécessaire tous les principes moraux antérieurs). Puis, une fois la crise passée, elle transforme ces mécanismes pour les rendre compatibles avec la liberté individuelle et les inscrire dans une politique de santé démocratique.* »

Pour Attali, « *La pandémie qui commence pourrait déclencher une de ces peurs structurantes* », car elle fera surgir, « *mieux qu'aucun discours humanitaire ou écologique, la prise de conscience de la nécessité d'un altruisme, au moins intéressé.* »

« *Et, même si, comme il faut évidemment l'espérer, cette crise n'est pas très grave, il ne faudra pas oublier, comme pour la crise économique, d'en tirer les leçons, afin qu'avant la prochaine - inévitable - on mette en place des mécanismes de prévention et de contrôle, ainsi que des processus logistiques de distribution équitable des médicaments et de vaccins. On devra, pour cela, mettre en place une police mondiale, un stockage mondial et donc une fiscalité mondiale. On en viendra alors, beaucoup plus vite que ne l'aurait permis la seule raison économique, à mettre en place les bases d'un véritable gouvernement mondial.* »

« *C'est d'ailleurs par l'hôpital qu'a commencé en France, au xvii^e siècle, la mise en place d'un véritable Etat* », avance-t-il pour conclure. Cependant, avec la loi Bachelot et les autres « réformes » qu'impose son « ami Nicolas », c'est précisément l'hôpital qu'on démantèle.



PERSPECTIVES

PAR
**JACQUES
ATTALI**

LE BLOG de Jacques
Attali sur
www.lexpress.fr

Avancer par peur

L'HISTOIRE NOUS APPREND que l'humanité n'évolue significativement que lorsqu'elle a vraiment peur : elle met alors d'abord en place des mécanismes de défense ; parfois intolérables (des boucs émissaires et des totalitarismes) ; parfois futiles (de la distraction) ; parfois efficaces (des thérapeutiques, écartant si nécessaire tous les principes moraux antérieurs). Puis, une fois la crise passée, elle transforme ces mécanismes pour les rendre compatibles avec la liberté individuelle et les inscrire dans une politique de santé démocratique.

La pandémie qui commence pourrait déclencher une de ces peurs structurantes.

Si elle n'est pas plus grave que les deux précédentes frayeurs de ces quinze dernières années liées à un risque de pandémie (la crise de la vache folle en Grande-Bretagne et celle de la grippe aviaire en Chine), elle aura d'abord des conséquences économiques significatives (chute de l'activité des transports aériens, baisse du tourisme et du prix du pétrole) ; elle coûtera environ 2 millions de dollars par personne contaminée et fera baisser les marchés boursiers d'environ 15 % ; son impact sera très bref (lors de l'épisode de la grippe aviaire, le taux de croissance chinois n'a baissé que pendant le deuxième trimestre de 2003, pour exploser à la hausse au troisième) ; elle aura aussi des conséquences en matière d'organisation (toujours en 2003, des mesures policières très rigoureuses ont été prises dans toute l'Asie ; l'Organisation mondiale de la santé a mis en place des procédures d'alerte à l'échelle planétaire ; et certains pays, en particulier la France et le Japon, ont constitué des réserves considérables de médicaments et de masques).

Si l'épidémie est un peu plus grave, ce qui est possible, puisqu'elle est transmissible par l'homme, elle aura des

conséquences véritablement planétaires : économiques (les modèles laissent à penser que cela pourrait entraîner une perte de 3 trillions de dollars, soit une baisse de 5 % du PIB mondial) et politiques (en raison des risques de contagion, les pays du Nord auront intérêt à ce que ceux du Sud ne soient pas malades, et ils devront faire en sorte que les plus pauvres aient accès aux médicaments aujourd'hui stockés pour les seuls plus riches) ; une pandémie majeure fera alors surgir, mieux qu'aucun discours humanitaire ou écologique, la prise de conscience de la nécessité d'un altruisme, au moins intéressé.

Et, même si, comme il faut évidemment l'espérer, cette crise n'est pas très grave, il ne faudra pas oublier, comme pour la crise économique, d'en tirer les leçons, afin

Une pandémie majeure ferait surgir la prise de conscience de la nécessité d'un altruisme, au moins intéressé

qu'avant la prochaine – inévitable – on mette en place des mécanismes de prévention et de contrôle, ainsi que des processus logistiques de distribution équitable des médicaments et de vaccins. On devra, pour cela, mettre en place une police mondiale, un stockage mondial et donc une fiscalité mondiale. On en viendra alors, beaucoup plus vite que ne l'aurait permis la seule raison économique, à mettre en place les bases d'un véritable gouvernement mondial. C'est d'ailleurs par l'hôpital qu'a commencé en France, au XVII^e siècle, la mise en place d'un véritable Etat.

En attendant, on pourrait au moins espérer la mise en œuvre d'une véritable politique européenne sur le sujet. Mais, là encore, comme sur tant d'autres sujets, Bruxelles est muet. ●

J@ATTALI.COM > WWW.LEXPRESS.FR

Le livre de Jacques Attali publié en 2010 qui nous dit que nous serons tous ruinés dans 10 ans c'est-à-dire en 2020 : un parfait visionnaire ?



Le maxiste-léniniste éthiopien, Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus , directeur de l'OMS

<https://www.tesfanews.net/gangster-who-head-tedros-adhanom/>

Un gangster à la tête de l'Organisation Mondiale de la Santé

Qui est le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, directeur général assiégé de l'OMS ? (traduction)
PAR THOMAS C.MOUNTAIN – 15 avril 2020

Le chef de l'Organisation mondiale de la santé, le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, était un haut capo de la mafia des gangsters du Front de libération du peuple tigré (TPLF) qui a dirigé l'Éthiopie de 1991 à 2018.

Pendant ce temps, il a été ministre de la Santé et ministre des Affaires étrangères, renforçant ses références en tant que membre du cercle restreint de ce qui était l'un des régimes, sinon le plus corrompu, brutal et génocidaire à avoir mis le pied sur cette planète au cours des 30 dernières années.

De 2007 à la révolution pacifique de l'Éthiopie en 2018, le Dr Tedros a été complice du crime de génocide du TPLF contre le peuple somalien d'Ogaden avec le blocus génocidaire de la nourriture et des médicaments dans la région.

Il a participé à l'expulsion de la Croix-Rouge et de Médecins sans frontières de l'Ogaden lors d'une série d'épidémies de choléra et en aidant à refuser les médicaments aux Ogadéniens de Somalie, il a supervisé la mort d'un nombre incalculable de milliers de personnes au cours d'une série de sécheresses, de famines et d'épidémies historiques.

Le Dr Tedros ne s'est pas contenté de dissimuler des épidémies de choléra, il a été complice d'un blocus médicamenteux pour les personnes touchées.

Et ce gangster est aujourd'hui à la tête de l'OMS. Comment diable est-ce arrivé ? Deja Vu Anthony Lake, la CIA et l'UNICEF ?

En 2016, une situation révolutionnaire se développait en Éthiopie avec les jours de la mafia TPLF clairement comptés. Le Dr Tedros a lu l'écriture sur le mur et s'est rendu « disponible » pour servir les intérêts de Pax Americana à l'ONU.

Étant donné que les États-Unis sont le principal contributeur à l'OMS, son approbation pour sa tête par la CIA était un must. Après avoir démontré son aptitude pour le poste en supervisant le génocide, il a été éminemment qualifié et pendant les premiers jours du régime Trump en 2017, il est passé du navire en perdition à Addis-Abeba à la Suisse et aux gros salaires de l'ONU.

Aujourd'hui, il se retrouve sur la sellette avec une pandémie de grippe mondiale qui fait rage depuis 100 ans. Pendant près de trois ans, il est resté silencieux sur le manque presque total de préparation à l'OMS pour ce que de nombreux panels avaient averti comme inévitable, un virus hautement contagieux et mortel se propageant rapidement à travers le monde.

Où se trouvaient les stocks de produits de protection que les professionnels de la santé publique réclamaient à maintes reprises ? Où étaient les stocks de matériel médical ? Où étaient les kits de test dont les estimés médecins parlaient de toute urgence ? Où était le Dr Tedros ? Tenir des conférences de presse exprimant l'urgence de la question ? Élever une teinte et pleurer sur le potentiel de désastre prédit par ses collègues professionnels ?

Le Dr Tedros était absent dans l'action pour le dire simplement, son silence était assourdissant, tout comme son silence lorsque ses « camarades » de la mafia du TPLF jadis marxiste léniniste Hoxha-ite en Éthiopie ont bloqué la médecine pendant une épidémie de choléra.

Aucune préparation ne mène à une gestion de crise et le Dr Tedros Adhanom « admet que des erreurs ont été commises » par cet échec de leadership face à une crise mondiale. Mais alors que devons-nous attendre de quelqu'un qui a rendu ses os complices d'un meurtre de masse dans l'Ogaden ?

<https://www.centerforhealthsecurity.org/event201/>

Le 18 octobre 2019 : Répétition générale de la pandémie de coronavirus sous la forme d'un exercice organisé par le Centre Johns Hopkins de Sécurité Sanitaire, le Forum Economique Mondial (qui organise le forum de Davos) et la fondation Bill et Melinda Gates (qui milite pour les vaccins).



Événement 201

Le Johns Hopkins Center for Health Security, en partenariat avec le Forum économique mondial et la Fondation Bill et Melinda Gates, a accueilli l'événement 201, un exercice de haut niveau sur la pandémie, le 18 octobre 2019 à New York, NY. L'exercice a illustré les domaines dans lesquels des partenariats public / privé seront nécessaires pendant la réponse à une pandémie grave afin de réduire les conséquences économiques et sociétales à grande échelle.

Ces dernières années, le monde a connu un nombre croissant d'épidémies, soit environ 200 événements par an. Ces événements se multiplient et perturbent la santé, les économies et la société. La gestion de ces événements met déjà à rude épreuve la capacité mondiale, même en l'absence de menace de pandémie. Les experts conviennent que ce n'est qu'une question de temps avant qu'une de ces épidémies ne devienne mondiale - une pandémie aux conséquences potentiellement catastrophiques. Une pandémie grave, qui devient « l'événement 201 », exigerait une coopération fiable entre plusieurs industries, gouvernements nationaux et institutions internationales clés.

<https://www.centerforhealthsecurity.org/event201/scenario.html>

Le scénario de l'événement 201

L'événement 201 simule une **épidémie d'un nouveau coronavirus zoonotique transmis des chauves-souris** aux porcs aux personnes qui finit par devenir efficacement transmissible d'une personne à l'autre, entraînant une grave pandémie. L'agent pathogène et la maladie qu'il provoque sont largement calqués sur le SRAS, mais il est plus transmissible en milieu communautaire par les personnes présentant des symptômes bénins.

La maladie commence dans les élevages de porcs au Brésil, doucement et lentement au début, mais elle commence ensuite à se propager plus rapidement dans les établissements de santé. Lorsqu'elle commence à se propager efficacement d'une personne à l'autre dans les quartiers à faible revenu et densément peuplés de certaines mégapoles d'Amérique du Sud, l'épidémie explose. Il est d'abord exporté par avion vers le Portugal, les États-Unis et la Chine, puis vers de nombreux autres pays. Bien qu'au début, certains pays soient capables de la contrôler, elle continue de se propager et d'être réintroduite, et finalement aucun pays ne peut en maintenir le contrôle.

Il n'y a aucune possibilité qu'un vaccin soit disponible la première année. Il existe un médicament antiviral fictif qui peut aider les malades mais ne limite pas significativement la propagation de la maladie.

Étant donné que toute la population humaine est vulnérable, pendant les premiers mois de la pandémie, le nombre cumulé de cas augmente de façon exponentielle, doublant chaque semaine. Et à mesure que les cas et les décès s'accumulent, les conséquences économiques et sociétales deviennent de plus en plus graves.

Le scénario se termine au 18 mois, avec 65 millions de morts. La pandémie commence à ralentir en raison du nombre décroissant de personnes sensibles. La pandémie se poursuivra à un certain rythme jusqu'à ce qu'il y ait un vaccin efficace ou jusqu'à ce que 80 à 90% de la population mondiale ait été exposée. À partir de ce moment, il s'agira probablement d'une maladie infantile endémique.

Lois sanitaires préparées avant le coronavirus, en 2019 !!!

Coronavirus : les sénateurs LREM ont proposé AVANT l'épidémie les mesures de confinement...

Site du Sénat français : <https://www.senat.fr/leg/pp19-180.pdf>

N° 180

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2019-2020

Enregistré à la Présidence du Sénat le **5 décembre 2019**

PROPOSITION DE LOI relative à la sécurité sanitaire,

présentée

Par MM. Michel AMIEL, François PATRIAT, Martin LÉVRIER, Mme Patricia SCHILLINGER, MM. Dominique THÉOPHILE, Julien BARGETON, Arnaud de BELENET, Bernard BUIS, Mme Françoise CARTRON, M. Bernard CAZEAU, Mme Agnès CONSTANT, MM. Michel DENNEMONT, André GATTOLIN, Abdallah HASSANI, Claude HAUT, Xavier IACOVELLI, Antoine KARAM, Frédéric MARCHAND, Thani MOHAMED SOILIHI, Georges PATIENT, Didier RAMBAUD, Mme Noëlle RAUSCENT, MM. Alain RICHARD et Richard YUNG,

Sénateurs

(Envoyée à la commission des affaires sociales, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le Règlement.)

Chapitre II

Signalement et prise en charge des personnes contacts ou infectées

Article 5

L'article L. 3113-1 du code de la santé publique est ainsi rédigé :

Art. L. 3113-1. – Les médecins et les responsables des services et laboratoires de biologie médicale publics et privés signalent à l'agence régionale de santé les cas de maladies qui nécessitent une intervention urgente locale, nationale ou internationale.

Ils signalent en outre à l'Agence nationale de santé publique les cas de maladie devant faire l'objet d'une surveillance particulière pour la santé de la population.

Un décret en Conseil d'État, pris après avis du Haut Conseil de la santé publique, détermine :

1° Les critères des maladies devant faire l'objet d'un signalement, tenant notamment à leur gravité ou à leur contagiosité ;

2° Les modalités de transmission des données à caractère personnel nécessaires à l'intervention des agences régionales de santé et les conditions dans lesquelles est garantie la confidentialité des données transmises à l'Agence nationale de santé publique et nécessaires à ses missions d'alerte et de surveillance. »

Article 6

I. – Après le chapitre V du titre III du livre Ier de la troisième partie du code de la santé publique, il est inséré un chapitre V bis ainsi rédigé :

Chapitre V bis

Mesures d'éviction et de maintien à domicile des personnes non malades ayant été en contact avec une ou plusieurs personnes atteintes d'une maladie transmissible

Art. L. 3135-6. – Afin de limiter la propagation des maladies transmissibles et de faire face à une situation sanitaire exceptionnelle, peuvent faire l'objet d'une mesure d'éviction et de maintien à domicile les personnes présentant un risque élevé de développer une maladie transmissible du fait d'avoir été en contact avec une personne malade ou d'avoir séjourné dans une zone concernée par un foyer épidémique et dans des conditions d'exposition de nature à transmettre cette maladie en raison de ses caractéristiques épidémiologiques.

La personne qui fait l'objet d'une telle mesure est tenue de limiter sa présence dans les lieux regroupant de nombreuses personnes, en particulier dans les établissements universitaires et scolaires et les autres lieux dédiés à l'accueil des enfants, les lieux de travail et des lieux de rassemblement de personnes.

Une mesure d'éviction et de maintien à domicile ne peut excéder une durée de sept jours, renouvelable une fois. Le cas échéant, la juridiction saisie d'un recours contre une mesure d'éviction et de maintien à domicile se prononce dans les quarante-huit heures.

Art. L. 3135-7. – Il appartient au médecin de l'autorité sanitaire qui a procédé à la recherche des personnes contacts ou exposées d'informer celles-ci sur les mesures de prévention nécessaires pour éviter la transmission de la maladie. Lorsqu'elle est nécessaire, la mesure d'éviction et de maintien à domicile est prise sur décision du directeur général de l'agence régionale de santé.

Art. L. 3135-8. – Ces personnes sont tenues de transmettre les informations relatives à leur suivi sanitaire à l'autorité sanitaire.

Art. L. 3135-9. – Les conditions d'application du présent chapitre sont définies par décret en Conseil d'État et notamment :

1° Les critères des maladies pour lesquelles une mesure d'éviction et de maintien à domicile peut être prescrite ;

2° Les modalités de mise en œuvre de la mesure et de son suivi, en particulier celles tenant aux transmissions d'informations dans le respect de la confidentialité des données.

Un arrêté du ministre chargé de la santé fixe la liste des maladies pour lesquelles une mesure d'éviction et de maintien à domicile peut être prononcée et précise la nature des informations nécessaires au suivi sanitaire. »

II. – Toute personne qui fait l'objet d'une mesure d'éviction ou de maintien à domicile mentionnée à l'article L. 3135-6 du code de la santé publique peut se prévaloir de l'application de cette mesure pour faire valoir ses droits.

Article 7

Le code de la santé publique est ainsi modifié :

1° Après le chapitre V du titre III du livre Ier de la troisième partie, il est inséré un chapitre V ter ainsi rédigé :

Chapitre V ter

Mesures exceptionnelles d'isolement contraint

Art. L. 3135-10. – I. – Lorsqu'une personne atteinte d'une maladie transmissible hautement contagieuse crée, par son refus de respecter les prescriptions médicales d'isolement

prophylactique, un risque grave pour la santé de la population, le préfet ou, à Paris, le préfet de police peut décider de sa mise à l'isolement contraint.

II. – L'arrêté du préfet ou, à Paris, du préfet de police est pris sur proposition du directeur général de l'agence régionale de santé au vu d'un certificat médical circonstancié établi par un médecin de l'établissement de santé dans lequel le patient est pris en charge et après avoir informé la personne du projet de décision et l'avoir mise à même de faire valoir ses observations par tout moyen.

Cet arrêté est motivé et énonce avec précision les circonstances qui rendent la mise à l'isolement contraint nécessaire. Il précise notamment le lieu de l'isolement ainsi que la durée de l'isolement qui ne peut être supérieure à la période de contagiosité du patient lorsque celle-ci est connue. Le préfet ou, à Paris, le préfet de police informe la personne de sa situation juridique, de ses droits et des voies de recours qui lui sont offertes et la met en mesure de lui présenter ses observations dans un délai maximal de cinq jours après la notification de la décision. Le premier arrêté ne peut excéder un mois. Il peut être renouvelé dans les conditions définies à l'article L. 3135-14.

Le préfet ou, à Paris, le préfet de police en informe sans délai le Procureur de la République.

Art. L. 3135-11. – La mise à l'isolement contraint est effectuée dans des établissements de santé qui disposent des capacités de prise en charge des patients hautement contagieux et figurant sur une liste arrêtée par le ministre chargé de la santé.

Art. L. 3135-12. – Le patient placé en isolement contraint est tenu de rester dans la chambre qui lui est attribuée. Il ne peut quitter sa chambre que pour recevoir des soins. Il peut recevoir des visites dans des conditions garantissant la protection de la santé des visiteurs. Les visiteurs sont tenus de respecter strictement toute mesure prescrite par l'équipe médicale. Sous réserve des dispositions du règlement intérieur de l'établissement de santé d'accueil, aucune atteinte ne peut être portée à la liberté de communication du patient placé en isolement contraint.

Art. L. 3135-13. – Dans les huit jours précédant l'échéance de la mesure d'isolement contraint du patient, le directeur de l'établissement d'accueil transmet au préfet ou, à Paris, au préfet de police ainsi qu'au directeur général de l'agence régionale de santé un rapport sur l'exécution de la mesure d'isolement au vu d'un certificat établi par un médecin de l'établissement.

Ce certificat mentionne si la contagiosité de la maladie nécessite le maintien en isolement contraint.

Au vu de ce rapport, le préfet ou, à Paris, le préfet de police arrête :

1° La levée de l'isolement, si la situation ne répond plus aux critères mentionnés à l'article L. 3135-10 ;

2° Ou la poursuite de l'isolement contraint.

En l'absence du rapport prévu au premier alinéa du présent article à l'issue du délai imparti, la mesure d'isolement ne peut être renouvelée.

Art. L. 3135-14. – Un décret en Conseil d'État détermine :

1° Les conditions dans lesquelles le préfet ou, à Paris, le préfet de police peut prononcer une mesure d'isolement contraint, notamment au regard des risques de transmission ;

2° Les conditions d'accueil et de transfert des personnes mentionnées à l'article L. 3135-10 dans les établissements de santé adaptés à la prise en charge de ces personnes. » ;

2° L'article L. 3115-12 est complété par un alinéa ainsi rédigé :

Les mesures d'isolement contraint sont mises en œuvre dans les conditions prévues aux articles L. 3135-9 à L. 3135-11. »

Message de l'Organisation Mondiale de la Santé sur Twitter :

<https://twitter.com/who/status/1217043229427761152?lang=en>

14 janvier 2020

Les enquêtes préliminaires menées par les autorités chinoises n'ont trouvé **aucune preuve claire de transmission interhumaine du nouveau #coronavirus (2019-nCoV)** identifié à #Wuhan, #Chine

← **Tweet**



World Health Organization (WHO) @WHO · Jan 14

Preliminary investigations conducted by the Chinese authorities have found no clear evidence of human-to-human transmission of the novel #coronavirus (2019-nCoV) identified in #Wuhan, #China



14.4K

55.6K

22.6K



La «gravité monstrueuse» du coronavirus est un «délire», affirme Didier Raoult

Le professeur Didier Raoult a émis quelques réserves sur la gravité de l'épidémie actuelle, affirmant que les taux de mortalité et la contagiosité du Covid-19 n'étaient pas extrêmes.

<http://www.geopolintel.fr/article2220.html>

Docteur Annie Bukacek :

Les certificats de décès liés au COVID-19 sont falsifiés.

jeudi 9 avril 2020

La décision d'un confinement sans précédent, ordonné par le gouvernement, a été basée sur le taux de mortalité surestimé du COVID-19.

Ce taux de mortalité est-il basé sur la vérité ? ..."

"Les décès signalés par COVID-19 sont-ils vraiment des décès dus au COVID-19 ?

Pour répondre à cette question, nous devons discuter des certificats de décès, car ceux-ci constituent la source d'information de base sur la mortalité. ..."

"Des décisions historiques de confinement sont prises en raison de ces chiffres alors qu'ils sont carrément erronés, basés sur des données insuffisantes et souvent inexacts. Les gens savent combien de possibilités et de marges de manœuvre individuelles sont accordées au médecin ou au médecin légiste qui signe le certificat de décès. Comment je l'ai constaté ?

Je remplis des certificats de décès depuis plus de 30 ans. Plus souvent que nous ne voulons l'admettre, nous ne connaissons pas avec certitude la cause du décès lorsque nous remplissons les certificats de décès. ..."

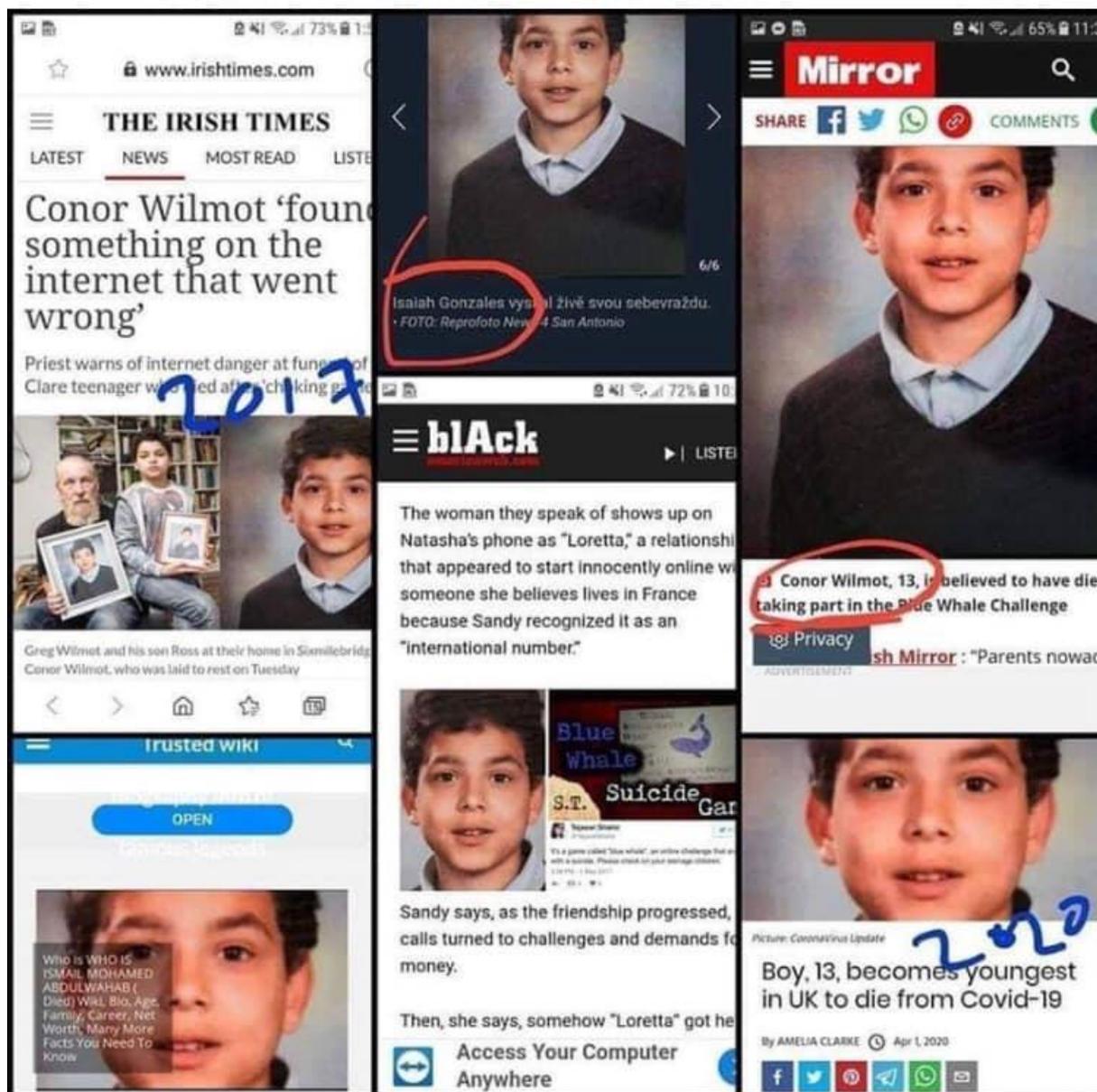
Les médecins font leur meilleure évaluation et remplissent le formulaire, puis la cause de décès indiquée, quelle qu'elle soit, est saisie dans une banque de données des registres de l'état civil pour être utilisée à des fins d'analyse statistique qui donne ensuite des chiffres inexacts comme vous pouvez l'imaginer. Ces chiffres inexacts sont ensuite acceptés comme des informations factuelles, même si une grande partie d'entre elles sont fausses. Ainsi, avant même que nous n'ayons entendu parler du COVID-19, les certificats de décès étaient basés sur des hypothèses et des estimations éclairées qui ne sont pas remises en question : Troubles « iatrogènes » induits par les médicaments : c'est la troisième cause de décès aux États-Unis et en Grande-Bretagne

« En ce qui concerne le COVID-19, avec la compilation de données supplémentaires, il n'y a pas de certitude du décès par COVID-19. »

« Le Center for Disease Control, chiffres actualisés depuis le 4 avril, affirme toujours que les données de »mortalité« comprennent les cas positifs confirmés et présumés de COVID-19. ... Le CDC compte à la fois les cas réels de COVID-19 et les personnes suspectées de COVID-19 ; de même, ils appellent cela la mortalité par COVID-19. Ils surestiment systématiquement les cas concrets de mortalité de leur propre aveu. ..." » Nous devons comprendre comment le CDC et le National Vital Statistics System demandent aux médecins de remplir les certificats de décès liés au COVID-19. Attention, s'il vous plaît, soyez attentifs et comprenez ce que je vais vous dire. L'hypothèse de décès par COVID-19 pourrait être faite même sans test. Sur la base de cette seule hypothèse, le décès peut être déclaré au public comme une victime supplémentaire du COVID-19. Si un patient est positif au COVID-19 et meurt d'une autre maladie comme la septicémie pneumococcique, il peut être recensé mort positif au COVID-19 et non de COVID-19. Pourtant, la directive du CDC énumère ce cas comme un autre décès dû au COVID-19 et ils passent à l'autre décès suspect, ils l'étiquettent comme COVID-19 et ainsi de suite. Vous pouvez constater combien ces chiffres sont effrayants alors qu'il est si facile d'ajouter de fausses statistiques à la base de données officielle. Ces faux chiffres sont sanctionnés par le CDC depuis leur note de service d'hier, le 4 avril. ...

Le nombre réel de décès par COVID-19 n'est pas ce que l'on ne nous dit ni ce qu'en pense la majorité des gens. Le nombre réel de personnes mortes par COVID-19 est falsifié. Sur la base de données inexacts et incomplètes, les gens sont terrorisés par des causeurs de troubles qui les poussent à renoncer à leurs libertés.

Ce jeune garçon est mort plusieurs fois du Covid-19 sous différents noms 🤪



**Il n'y a pas que les milliers de décès de la grippe
qui ont disparu en 2020, comme c'est bizarre...**



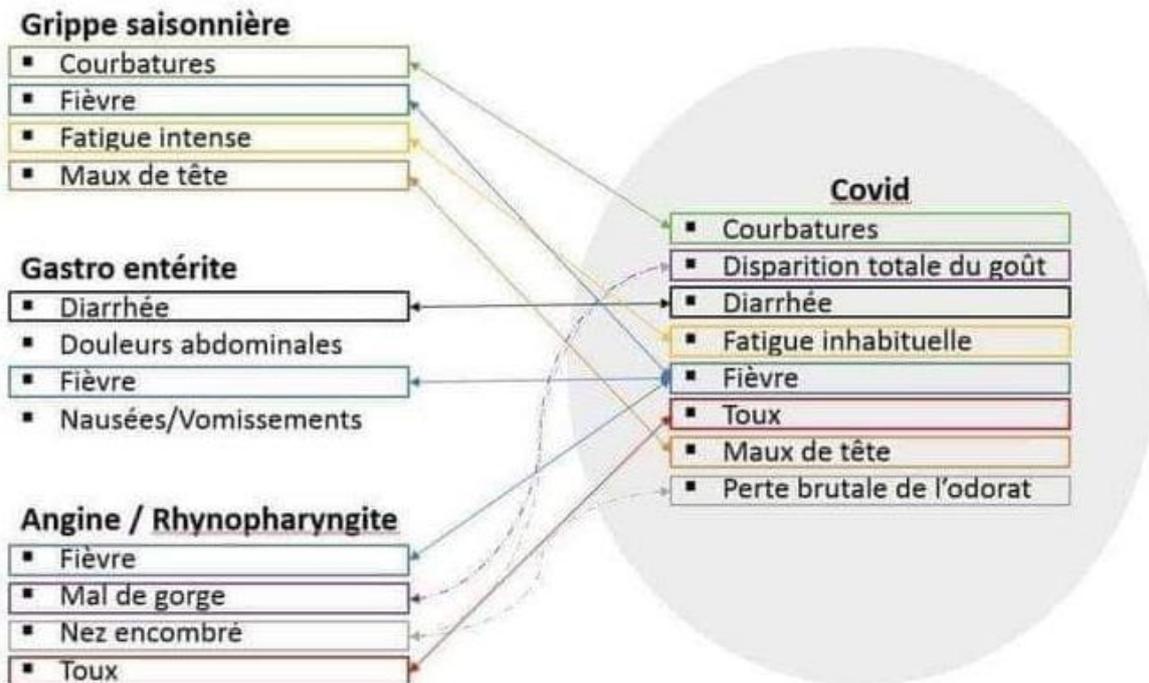
Où sont passés les accidents vasculaires cérébraux ? Les neurologues s'interrogent. Depuis l'épidémie de Covid, les cas, pourtant nombreux en temps normal, sont devenus rares. Et il en va de même pour les infarctus.



**Un de ces symptômes ? vous êtes classé
automatiquement cas COVID**

Symptômes maladies infectieuses

(sources : santés publiques / Améli)



Coronavirus : la France prend des "mesures trop importantes et excessives", estime un infectiologue

"On est en train de provoquer un certain nombre de réactions et d'éléments qui peuvent avoir des conséquences négatives", estime l'infectiologue François Bricaire qui dit s'exprimer en tant que "citoyen".

Des écoles fermées dans deux départements (l'Oise et le Haut-Rhin) et une ville, [Ajaccio](#), considérés comme "clusters" (foyers de contagion) du [coronavirus](#) Covid-19, l'interdiction de se rassembler à plus de 1 000 personnes. Le gouvernement a "pris [un certain nombre de mesures](#) parfaitement légitimes et raisonnées", a commenté dimanche 8 mars au soir sur franceinfo [François Bricaire, infectiologue et membre de l'Académie de médecine](#) mais "il y a aussi un certain nombre de mesures qui, à mon avis, sont trop importantes et excessives". "Il ne faut pas gêner l'ensemble des activités et empêcher la société de fonctionner correctement".

franceinfo : Est-ce que le gouvernement en fait trop dans sa gestion de la crise ?

François Bricaire : Je pense que le gouvernement, d'abord, a pris un certain nombre de mesures parfaitement légitimes et raisonnées, et que par la suite, il y a d'autres mesures qui peuvent être prises, quand on va entrer dans la phase 3 où le nombre de sujets infectés est important. Mais il y a aussi un certain nombre de mesures qui, à mon avis, sont trop importantes et excessives (...) Il faut bien sûr tenir compte de la nécessité de protéger, mais il y a aussi la nécessité de vivre et de maintenir un certain nombre d'activités. Ceci peut être fait à condition que le phénomène infectieux ne soit pas suffisamment sévère.

On a affaire à un phénomène quantitativement potentiellement important, mais heureusement avec un virus qui est bénin. François Bricaire, infectiologue à franceinfo

C'est le citoyen qui parle et qui se dit que, quand même, on est en train de provoquer un certain nombre de réactions et d'éléments qui peuvent avoir des conséquences négatives.

Vous voulez dire que le gouvernement a du mal à placer le curseur ?

Le curseur est difficile à positionner. Je crois que notre gouvernement fait au mieux pour essayer de gérer une situation où, d'un point de vue international, on a un certain nombre d'éléments qui conduisent à pousser vers des actions supplémentaires. C'est vrai que l'Italie n'a pas tout à fait le même mode de réactivité, la même organisation du système de santé. Elle a peut-être été débordée. Finalement, ils peuvent prendre des mesures de quarantaine supplémentaires, je ne suis pas sûr que ça va changer énormément l'évolution du phénomène épidémique. Ça va peut-être le retarder un peu, l'atténuer quantitativement peut-être. Mais le phénomène épidémique est là (...) À mon sens, il ne faut pas gêner l'ensemble des activités et empêcher la société de fonctionner correctement.

On entend souvent que la grippe saisonnière fait au final plus de victimes et qu'on ne prend pas pour autant chaque année de telles mesures. Comment expliquer cette différence de réaction ?

Si le coronavirus était un coronavirus qui était déjà connu antérieurement, si on le voyait circuler chaque année, sans doute ne prendrions-nous pas autant de mesures et autant de précautions. Donc, le fait que ce coronavirus soit un coronavirus émergeant jusqu'ici inconnu, et le fait que la Chine a décidé de prendre des mesures drastiques, ça a donné un exemple qui pousse l'ensemble de la communauté internationale à suivre un peu vers des mesures fortes. Gardons notre sang froid, c'est la meilleure façon de réagir de toute façon vis à vis d'un phénomène épidémique, et surtout ne nous inquiétons pas au-delà de ce qui est raisonnable.

Comment on va bientôt vous faire les poches...

Ce sera encore à cause du COVID....

<https://fr.theepochtimes.com/philippe-herlin-previent-en-cas-de-crise-majeure-tous-les-comptes-bancaires-seront-ponctionnes-1285374.html>

Philippe Herlin prévient :

« En cas de crise majeure, tous les comptes bancaires seront ponctionnés »

Par Contribuables Associes

12 mars 2020

Depuis le 1er janvier 2016, la ponction des comptes bancaires est légale en France. C'est à cette date qu'est entrée en vigueur dans notre pays la directive BRRD qui autorise une banque au bord de la faillite à se renflouer en ponctionnant « uniquement » les comptes des clients détenant plus de 100 000 euros. L'économiste Philippe Herlin ne croit pas à cette garantie et pour l'auteur de « Repenser l'économie », la directive BRRD sert à protéger les grandes banques et l'État qui pourra ainsi toujours financer sa dette au détriment des épargnants. Entretien.

Qui est concerné exactement par cette directive BRRD ? Qui y échappe ? Les grandes entreprises et l'État sont-ils concernés ?

Tous les comptes bancaires sont concernés, aussi bien ceux des particuliers que des entreprises, même si la directive recommande d'épargner ces dernières. En effet, en ponctionnant la trésorerie des entreprises, on les met en grande difficulté, possiblement en faillite, ce qui transformerait la crise bancaire en crise économique.

La directive parle d'ailleurs des PME mais pas des grandes entreprises, cela se comprend, celles-ci possèdent plusieurs milliards de trésorerie et les menacer de tout prendre en leur laissant 100 000 euros pourrait les faire partir hors de la zone euro.

La directive BRRD sert à protéger les grandes banques et l'État qui pourra ainsi toujours financer sa dette ; elle exempte les grandes entreprises, en somme du pur capitalisme de connivence !

Vous affirmez que la garantie des dépôts de moins de 100 000 euros est un mythe. Qu'est-ce qui vous fait dire cela ?

A Chypre, où la ponction sur les comptes bancaires a été « testée » pour la première fois, effectivement les déposants possédant moins de 100 000 euros n'ont pas été touchés. Mais pour une raison bien simple : l'Europe et le FMI ont apporté 10 milliards d'euros ! Il y a eu à la fois un bail out (renflouement externe) et un bail in (renflouement interne), ce qui a permis de limiter la sévérité de ce dernier.

Ces 10 milliards d'euros représentent plus de la moitié du PIB de Chypre. Si la crise devait toucher un grand pays comme l'Espagne, l'Italie ou la France, c'est plusieurs centaines de milliards d'euros qu'il faudrait mobiliser.

Qui peut croire que l'Allemagne fera exploser son endettement pour sauver les comptes bancaires des Espagnols, des Italiens ou des Français ? C'est bien sûr TOUS les comptes qui seraient ponctionnés.

C'est comme mettre sa voiture dans un parking privé, si le parking fait faillite, il n'a pas à prendre votre voiture

Doit-on, peut-on, réformer le système bancaire ?

C'est ce qu'on aurait dû faire. L'idée de départ de la directive consiste à éviter qu'une faillite bancaire dans un pays oblige l'ensemble des contribuables européens à payer, il s'agissait de responsabiliser chaque État (passage du bail out au bail in). Fort bien. Mais alors pourquoi les épargnants devraient-ils payer les pots cassés ? En quoi sont-ils responsables ?

C'est comme mettre sa voiture dans un parking privé, si le parking fait faillite, il n'a pas à prendre votre voiture pour se renflouer, c'est aussi simple que ça. Il aurait fallu prendre le problème autrement : réduire la taille des banques too big to fail (« Trop grosses pour faire faillite »), obliger à la transparence sur les produits dérivés, séparer l'activité de dépôt de celle de marché, augmenter nettement le niveau des fonds propres, etc.

Mais ces mesures auraient heurté de plein fouet le lobby bancaire, spécialement les banques françaises, si fières de leur modèle de « banque universelle ». Résultat, l'épargnant vit désormais avec une épée de Damoclès au-dessus de la tête.

L'omerta médiatique et politique autour de cette directive vous surprend-elle ?

Les médias ne se sont absolument pas intéressés à cette directive qui touche pourtant tous les Français. C'est un vrai manquement. Le fait que le secteur bancaire constitue l'un des principaux annonceurs de la presse apporte sans doute un élément d'explication, il est difficile de se fâcher avec ces gens...

Que faire aujourd'hui face à ce danger, tant sur le plan individuel que collectif ? Le contribuable-épargnant peut-il se protéger ?

Pour moi, la grande opportunité à exploiter est l'élection présidentielle : il est crucial d'en faire un élément du débat, d'obliger tous les candidats, pressentis ou déclarés, à se positionner par rapport à la directive BRRD. Cette élection constitue une caisse de résonance qu'il ne faut pas manquer.

La Loi Sapin 2 permettant de bloquer l'assurance-vie a fait parler d'elle, très bien. Il faut faire de même avec la directive BRRD qui est son pendant concernant les comptes bancaires. Elle est même plus grave puisqu'elle permet de ponctionner les comptes, alors que l'assurance-vie ne serait que temporairement bloquée.

Propos recueillis par Jean-Baptiste Leon

Le gouvernement devrait plutôt inquiéter les épargnants, même les tous petits...

https://www.journaldeleconomie.fr/Les-depots-sur-le-Livret-A-inquietent-le-gouvernement_a8701.html

Les dépôts sur le Livret A inquiètent le gouvernement

Le 16 Avril 2020, par François Lapierre

Le Livret A et son cousin le Livret de développement solidaire sont des refuges pour les épargnants français en cette période de confinement. Au désespoir du gouvernement...

Hausse de 50% des dépôts en mars

Les dépôts sur le Livret A inquiètent le gouvernement

Au mois de mars, la collecte du Livret A et du Livret de développement durable et solidaire (LDDS) a augmenté de 50% par rapport à mars 2019, a annoncé Bruno Le Maire devant la commission des finances de l'Assemblée nationale. Le montant total des dépôts, nets des retraits, s'établissait à 1,5 milliard d'euros en février 2020. Le mois suivant, ce montant a atteint 3,8 milliards, selon le ministre de l'Économie, qui déplore les volumes importants déposés sur ces livrets par les épargnants. Plutôt qu'épargner, la situation actuelle nécessiterait en effet que les Français consomment afin de soutenir l'économie hexagonale.

Pour venir en aide aux entreprises et aux salariés, le gouvernement a mis en place des mesures très coûteuses de chômage partiel, de report d'échéances fiscales et sociales (qui risque de se transformer en annulation pure et simple), de prêts garantis. Le plan d'urgence est doté de 110 milliards d'euros, contre les 45 milliards initialement prévus en mars. La dette publique va passer à 115%, le déficit à 9%, tandis que la contraction du PIB devrait s'établir à 8% cette année. Si ce n'est plus...

Le gouvernement inquiet

« Ce n'est pas d'épargne dont nous avons besoin aujourd'hui pour notre économie, mais d'investissement », a martelé le locataire de Bercy devant la commission. L'argent déposé sur le Livret A n'est pas consacré à la consommation et à l'investissement. Le contexte actuel n'est, il est vrai, pas très propice aux grands achats immobiliers ou automobiles.

Malgré une rémunération très faible, le livret reste très prisé. Bruno Le Maire pointe un risque de voir le taux d'épargne « augmenter face aux incertitudes, au détriment de notre économie », confrontée à la pire crise depuis celle de 1929, a-t-il rappelé. Le déconfinement partiel prévu à partir du 11 mai pourrait permettre de relancer la machine, même si les prévisions du ministère de l'Économie font surtout état d'une reprise progressive.

Suisse : Un cardiologue arrêté comme un terroriste près de Bâle

14 avril 2020 Rédaction Bade-Wurtemberg, Coronavirus, Suisse

Bâle – Le Dr Thomas Binder, cardiologue à Wettingen en Argovie, qui diffusait depuis un certain temps des opinions pour le moins dérangeantes notamment sur Facebook et Twitter et dénonçait dernièrement « la panique orchestrée » autour de l'épidémie de coronavirus, a été arrêté samedi soir par un commando de la police cantonale et placé dans un établissement psychiatrique – les rues avoisinantes et la gare toute proche avaient été bouclées à cette occasion.

« Ils viennent me chercher. Au secours ! »

Selon un communiqué de la police cantonale, le médecin aurait proféré des menaces contre des proches et les autorités suisses. Quelques minutes avant son arrestation, il avait encore publié un « appel à l'aide » sur Twitter : « Il y a un commando d'assaut de la police cantonale d'Argovie devant mon cabinet. Ils viennent me chercher. Au secours ! »

Une avocate de renom arrêtée à Heidelberg

Un cas semblable s'est déroulé le lendemain à quelques 300 km de là à Heidelberg dans le Nord du Bade-Wurtemberg, où une avocate de renom et auteur de plusieurs ouvrages juridiques, Beate Bahner, qui venait de mener une action en référé devant la cour constitutionnelle fédérale de Karlsruhe contre les ordonnances édictées en Allemagne dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de coronavirus, a également été arrêtée par la police et placée en psychiatrie alors qu'elle leur demandait de l'aide car elle se sentait menacée. Et exactement comme pour le cas de Wettingen, la police allemande parle de « mise en danger de soi-même et d'autrui ».

Dans le cas de Mme Bahner à Heidelberg, on notera que celle-ci est entretemps ressortie de l'établissement psychiatrique en question et a fait depuis des déclarations contradictoires avec ses précédents propos...

1940



2020



LES «**RÉSISTANTS**» PENDANT
LA **SECONDE GUERRE MONDIALE**
LUTTAIENT CONTRE LA **PROPAGANDE**
NAZIE POUR TENTER DE **DÉFENDRE**
NOS LIBERTÉS.

EN 2020, LES
«**COMPLOTISTES**»* TENTENT DE
LUTTER CONTRE LA **PROPAGANDE**
MÉDIATIQUE DES **MILLIARDAIRES**
ET LEURS **LOBBYS** EXACTEMENT
POUR LA **MÊME RAISON...**

https://www.gala.fr/l_actu/news_de_stars/didier-raoult-fataliste-personne-ne-sait-tester-le-coronavirus-emmanuel-macron-le-sait-tres-bien_447498

Didier Raoult fataliste :

« Personne ne sait tester le coronavirus, Emmanuel Macron le sait très bien »

700 000 tests par semaine pour rien ?

Agence 6 Media | mercredi 29 avril 2020 à 20h38

Avec le Covid-19, les polémiques se multiplient : les traitements, le vaccin, mais en premier lieu les masques et les tests. Dans son numéro du jeudi 30 avril, Paris Match publie une interview du professeur Didier Raoult dans laquelle il affirme qu'Emmanuel Macron « sait très bien » que « **personne ne sait tester le coronavirus** ».

A-t-on vraiment isolé le coronavirus ?

En aucun cas on ne peut affirmer que l'ARN utilisé dans le test PCR COVID-19 est celui appartenant aux particules qu'on peut observer au microscope électronique, parce qu'on ne peut pas en voir le contenu – qui pourrait être des protéines, de l'ARN ou de l'ADN. Il n'y a donc aucune connexion entre le test et les particules. Et aucune preuve que les particules sont virales.

David Crowe

David.Crowe@theinfectiousmyth.com

L'association bulgare de pathologie sur les tests covid

<https://bpa-pathology.com/covid19-pcr-tests-are-scientifically-meaningless/>

**Les tests de PCR COVID19 sont scientifiquement dénués de sens :
Bien que le monde entier s'appuie sur la RT-PCR pour « diagnostiquer »
l'infection à Sars-Cov-2, la science est claire: ils ne sont pas adaptés.**

Torsten Engelbrecht et Konstantin Demeter

Les confinements et les mesures d'hygiène dans le monde sont basés sur le nombre de cas et les taux de mortalité créés par les tests SRAS-CoV-2 RT-PCR utilisés pour identifier les patients « positifs », où « positif » est généralement assimilé à « infecté ».

Mais en regardant de près les faits, la conclusion est **que ces tests PCR n'ont aucun sens en tant qu'outil de diagnostic pour déterminer une infection présumée par un soi-disant nouveau virus appelé SARS-CoV-2.**

Mantra non fondé «Tester, tester, tester,...»

Lors de la conférence de presse sur le COVID-19 le 16 mars 2020, le Directeur général de l'OMS, le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, a déclaré: « Nous avons un message simple pour tous les pays: tester, tester, tester. » Le message a fait la une des journaux du monde entier, par exemple par Reuters et la BBC. Toujours le 3 mai, le modérateur du journal heute - l'un des magazines d'information les plus importants de la télévision allemande - transmettait le mantra du dogme corona à son public avec les mots d'avertissement: Tester, tester, tester - c'est le credo du moment, et c'est le seul moyen de vraiment comprendre à quel point le coronavirus se propage.

Cela indique que la croyance en la validité des tests PCR est si forte qu'elle équivaut à une religion qui ne tolère pratiquement aucune contradiction. Mais il est bien connu que les religions concernent la foi et non des faits scientifiques. Et comme l'a dit Walter Lippmann, deux fois lauréat du prix Pulitzer et peut-être le journaliste le plus influent du 20e siècle: «Là où tout le monde pense pareil, personne ne pense beaucoup.»

Donc, pour commencer, il est très remarquable que Kary Mullis lui-même, l'inventeur de la technologie de réaction en chaîne par polymérase (PCR), n'ait pas pensé de la même façon. Son invention lui a valu le prix Nobel de chimie en 1993. Malheureusement, Mullis est décédé l'année dernière à l'âge de 74 ans, mais il ne fait aucun doute que **le biochimiste a considéré la PCR comme inappropriée pour détecter une infection virale.** La raison en est que l'utilisation prévue de la PCR était, et est toujours, de l'appliquer en tant que technique de fabrication, capable de répliquer des séquences d'ADN des millions et des milliards de fois, et non comme un outil de diagnostic pour détecter les virus.

« Comment la déclaration de pandémies virales basées sur des tests PCR peut se terminer en catastrophe » a été décrite par Gina Kolata dans son article du New York Times de 2007 intitulé « Faith in Quick Test Leads to Epidemic That Was not » (la foi en les tests rapides conduisent à une épidémie qui n'existe pas).

Absence d'étalon-or valide

De plus, il convient de mentionner que les tests PCR utilisés pour identifier les patients dits COVID-19 vraisemblablement infectés par ce que l'on appelle le SRAS-CoV-2 n'ont pas d'étalon-or valide pour les comparer.

C'est un point fondamental. Les tests doivent être évalués pour déterminer leur précision - à proprement parler leur «sensibilité» et «spécificité» - par rapport à un «étalon-or», c'est-à-dire la méthode la plus précise disponible.

Par exemple, pour un test de grossesse, l'étalon-or serait la grossesse elle-même. Mais comme le spécialiste australien des maladies infectieuses Sanjaya Senanayake, par exemple, l'a déclaré dans une interview à ABC TV en réponse à la question « Quelle est la précision du test [COVID-19] ? »

Nous avons demandé à plusieurs auteurs des études (sur un éventuel virus): «**Vos micrographies électroniques montrent-elles le virus purifié ?**», Ils ont donné les réponses suivantes:

Étude 1: Leo L. M. Poon; Malik Peiris. «Emergence d'un nouveau coronavirus humain menaçant la santé humaine» Nature Medicine, mars 2020

Auteur: Malik Peiris

Date: 12 mai 2020

Réponse: «L'image est le virus naissant d'une cellule infectée. Ce n'est pas un virus purifié. »

Étude 2: Myung-Guk Han et al. «Identification du coronavirus isolé d'un patient en Corée avec COVID-19», Osong Public Health and Research Perspectives, février 2020

Auteur: Myung-Guk Han

Date: 6 mai 2020

Réponse: "Nous n'avons pas pu estimer le degré de purification car nous ne purifions pas et ne concentrons pas le virus cultivé dans des cellules."

Étude 3: Wan Beom Park et al. «Isolation virale du premier patient atteint du SRAS-CoV-2 en Corée», Journal of Korean Medical Science, 24 février 2020

Auteur: Wan Beom Park

Date: 19 mars 2020

Réponse: "Nous n'avons pas obtenu de micrographie électronique montrant le degré de purification."

Étude 4: Na Zhu et al., «Un nouveau coronavirus provenant de patients atteints de pneumonie en Chine», 2019, New England Journal of Medicine, 20 février 2020

Auteur: Wenjie Tan

Date: 18 mars 2020

Réponse: "[Nous montrons] une image de particules virales sédimentées, pas de particules purifiées."

Ainsi, les auteurs de quatre des principaux articles du début de 2020 affirmant la découverte d'un nouveau coronavirus admettent qu'ils n'avaient aucune preuve que l'origine du génome du virus était des particules de type viral ou des débris cellulaires, purs ou impurs, ou des particules de toute nature. En d'autres termes, l'existence de l'ARN du SRAS-CoV-2 est basée sur la foi et non sur les faits.

Le Nuremberg des crimes contre l'humanité du Covid-19 s'ouvrira bientôt – 3ème partie

par MICHELE MARIE — 12 octobre 2020

Le Dr Reiner Fuellmich, avocat spécialisé en protection des consommateurs en Allemagne et en Californie et membre de la commission d'enquête allemande sur le Covid, a monté un réseau d'avocats internationaux de plus de 60 pays, pour plaider dans la plus grande affaire de responsabilité délictuelle de toute l'histoire : la fraude du Covid et le crime contre l'humanité qu'il représente, au sens des tribunaux de Nuremberg.

Dans une [vidéo mise en ligne](#) sur sa chaîne YouTube ainsi que dans une [interview audio](#) accordée au site lanceur d'alertes "The Whistleblower", il s'est présenté et a indiqué les trois grandes questions qui devront être plaidées d'urgence devant la Justice. Ceci faisait l'objet d'[un premier article](#).

L'établissement des faits entamé dans la 1ère partie s'est poursuivi dans un [deuxième article](#), suivi de l'analyse de l'arnaque du Covid, qui tient principalement en trois éléments :

- 1) Le confinement a été imposé alors que le virus était déjà en perte de vitesse.
- 2) Le confinement a été imposé alors qu'il existait déjà une protection contre le virus grâce à l'immunité croisée, acquise par les populations avec les virus corona en circulation dans chaque vague de grippe ou d'influenza.

Le présent article concerne le troisième élément de l'argumentaire, relatif à **l'imposture des tests PCR** inventés par Kary Mullis il y a quelques années pour le virus du MERS puis adaptés par le Pr Dorsten au virus CoV-2 (appelé aussi Covid), à partir de son ordinateur, sans avoir jamais observé ou isolé ce virus.

Ce troisième argument est entièrement mis entre guillemets car il s'agit de la transcription et de la traduction intégrales du segment correspondant de la vidéo de Dr. Fuellmich.

"3) Nous en arrivons à la partie la plus importante de notre enquête, à savoir que le test PCR part de prémices qui sont fausses et ne sont nullement étayées par la science.

Nous avons ainsi appris que, contrairement aux dires de MM. Drosten et Wieler et de l'OMS, il ne renseigne pas du tout sur un quelconque état infectieux qui serait dû à la présence d'un virus, et encore moins sur une infection qui serait causée spécifiquement par le CoV-2 du SRAS.

Non seulement les tests PCR n'ont jamais été expressément approuvés à des fins de diagnostic, comme du reste le signalent les notices les accompagnant et comme leur inventeur lui-même, Kary Mullis, n'a eu de cesse de le répéter, mais ils ne sont même pas faits pour diagnostiquer des maladies.

Autrement dit, et contrairement aux affirmations répétées de MM. Drosten et Wieler et de l'OMS depuis la proclamation de la pandémie, un résultat positif au test PCR ne signifie absolument pas qu'il y ait infection.

Lorsqu'une personne est positive, cela ne veut pas dire qu'elle soit en état infectieux, encore moins qu'elle soit contaminée par l'agent pathogène contagieux du SRAS-CoV-2.

Le CDC américain lui-même en a convenu à la page 38 d'une de ses publications sur le coronavirus et les tests PCR, datée du 13 juillet 2020 :

1 – "La détection de l'ARN viral n'implique pas nécessairement la présence d'un virus infectieux ou que le nCoV 2019 soit l'agent causal des symptômes cliniques que présente la personne testée.

2- La réalisation de ce test n'a pas été établie pour le suivi du traitement des risques d'infection par le nCoV 2019.

3- Ce test n'exclut pas que l'infection ait pu être causée par d'autres agents pathogènes bactériens ou viraux."

Il n'est toujours pas certain à ce jour que le virus de Wuhan ait jamais été isolé de manière scientifique, de sorte que personne ne sait exactement ce que l'on recherche par le biais de ce test .

Et ce, d'autant moins que ce virus, tout comme celui de la grippe, mute rapidement.

Les écouvillons PCR prélèvent une ou deux séquences d'une molécule qui, parce qu'invisible à l'œil nu, nécessite plusieurs cycles d'amplifications pour devenir lisible. Or, une amplification qui dépasse l'ordre des 35 cycles donne des résultats dénués de toute fiabilité et de tout fondement scientifique, comme l'a rapporté notamment le New York Times.

Pourtant, c'est à 45 cycles que sont fixés le test de Drosten et tous les autres tests recommandés par l'OMS qui lui ont emboîté le pas. Cela répond-il à une volonté de produire le plus grand nombre possible de résultats positifs et, partant, d'accréditer la thèse d'un phénomène épidémique ?

Le test n'est pas en mesure de distinguer entre matériel inactif et matériel reproductif.

En effet, un résultat positif peut tout aussi bien se produire lorsque le test a simplement détecté un débris ou fragment de molécule provenant d'un vieux rhume dont le système immunitaire de la personne a réussi à se débarrasser.

Drosten lui-même déclarait en 2014, dans une interview accordée à un magazine économique allemand au sujet du prétendu dépistage d'une infection par le virus MERS à l'aide du test PCR, que ce dernier était tellement sensible que même des personnes en parfaite santé et nullement contaminées étaient susceptibles d'obtenir un résultat positif.

Il semblait à cette époque avoir pris conscience du rôle que pouvaient jouer les médias alarmistes, comme le révèle son commentaire, au cours de la même interview :

"Si, par exemple, un agent pathogène se répand sur la muqueuse nasale d'une infirmière pendant un jour ou deux sans qu'elle en tombe malade ou remarque quoi que ce soit d'inhabituel, cela ne l'empêchera pas d'être soudainement un "cas" de MERS.

Ce qui pourrait expliquer l'explosion du nombre des "cas" en Arabie Saoudite où les médias avaient fait un battage incroyable".

Drosten aurait-il oublié ? Ou garde-t-il délibérément le silence en raison des très alléchantes perspectives commerciales ouvertes par le corona, tant pour l'ensemble de l'industrie pharmaceutique que pour M. Alford Lund, co-auteur avec lui de nombreuses études et également producteur de tests PCR ?

Pour le dire en un mot, ce test n'est pas apte à détecter une infection, contrairement à toutes les affirmations contraires.

Pour qu'une infection réelle ou active existe [*hot infection*], il ne suffit pas que le virus, ou plutôt le fragment de molécule – qui est peut-être un virus mais pas nécessairement – se retrouve par exemple dans la gorge d'une personne sans lui causer aucun mal (car ce serait là une infection par virus inactif ou *cold infection*).

Une infection active exige, quant à elle, la pénétration du virus dans les cellules, sa réplication et l'apparition de symptômes tels que maux de tête ou de gorge. Ce n'est qu'à ce moment-là qu'une personne est réellement infectée, car ce n'est qu'à ce moment-là qu'elle devient contagieuse, c'est-à-dire capable de contaminer autrui. Jusque-là, le virus est totalement inoffensif pour l'hôte aussi bien que pour toute autre personne avec laquelle il entrerait en contact.

Encore une fois, il découle de tout ceci que les résultats positifs des tests, n'en déplaise à Drosten, Wieler ou l'OMS, ne sauraient rimer avec infections, comme le sait fort bien le CDC lui-même (cité plus haut).

Des scientifiques très respectés dans le monde considèrent qu'il n'y a même jamais eu de pandémie du corona, juste une pandémie des tests PCR.

C'est la conclusion de nombreux scientifiques allemands, les professeurs Bhakdi, Reiss, Mölling, Hockerts, Walach, mais encore le professeur John Ioannidis, déjà mentionné et le prix Nobel, le professeur Michael Levitt, de l'université de Stanford.

L'avis convergent le plus récent est celui du Dr Mike Yeadon, ancien vice-président et directeur scientifique de Pfizer, qui a occupé ce poste pendant 16 ans. Avec ses co-auteurs, tous des scientifiques de renom, il a publié un article dans une revue médicale en septembre 2020 ainsi qu'un autre article de vulgarisation le 20 septembre.

Je les cite :

"Nous nous basons dans nos politiques gouvernementales et économiques, ainsi que dans les restrictions aux droits fondamentaux qui sont décidées, sur des données et des hypothèses complètement erronées sur le coronavirus. Sans les résultats des tests qui sont constamment rapportés dans les médias, la pandémie aurait été terminée, car en réalité, il ne se passe plus rien.

"Bien sûr qu'il existe quelques cas individuels de maladie grave, mais il y en a aussi dans chaque épidémie de grippe. Une vague réelle de maladie a eu lieu en mars et avril, mais depuis, tout est rentré dans l'ordre. Seuls les résultats positifs montent et descendent, en fonction du nombre de tests effectués. Mais les vrais cas de maladies sont terminés.

"Il ne saurait être question d'une deuxième vague.

"La prétendue nouvelle souche du coronavirus", poursuit le Dr Yeadon, "est nouvelle seulement en ce qu'elle constitue un nouveau type de coronavirus qui est, quant à lui, connu depuis fort longtemps.

"Il existe au moins quatre coronavirus qui sont endémiques et à l'origine de certains des rhumes que nous attrapons surtout en hiver. Ils présentent tous une similitude de séquence frappante avec le coronavirus qui nous préoccupe ici. Or parce que le système immunitaire humain reconnaît cette similitude avec le virus qui aurait soi-disant été découvert récemment, une immunité des cellules T existe depuis longtemps pour s'en prémunir.

"Trente pour cent de la population était déjà ainsi immunisée avant même l'apparition du prétendument nouveau virus. Par conséquent, il suffisait pour l'immunité dite collective contre le "nouveau" coronavirus que 15 à 25 % de la population soit infectée par lui pour arrêter sa propagation. Or cela s'est produit depuis belle lurette".

En ce qui concerne les tests PCR dont on fait si grand cas, Yeadon a écrit dans un article daté du 20 septembre 2020 et intitulé : *"Mensonges, maudits mensonges et statistiques de santé : le danger mortel des faux positifs"* que :

"La probabilité qu'un cas en apparence positif soit un faux positif se situe entre 89 et 94%, c'est donc une quasi-certitude."

Le Dr Yeadon, en accord avec les professeurs d'immunologie Kamera en Allemagne, Kappel aux Pays-Bas, Cahill en Irlande, et le microbiologiste Dr Arve en Autriche – qui ont tous témoigné devant la Commission allemande d'enquête sur le Corona – a affirmé catégoriquement qu'un test positif ne signifiait pas qu'un virus intact ait été trouvé.

Les auteurs ont expliqué que ce que le test PCR mesure réellement est “...*simplement la présence de séquences partielles d’ARN présentes dans le virus intact, peut-être même dans un morceau de virus mort, qui ne peuvent pas rendre le sujet malade, être transmis, ou rendre quelqu’un d’autre malade*”. En raison de l’inadéquation totale du test pour la détection des maladies infectieuses – des chèvres, des moutons, des papayes et même des ailes de poulet avaient été testés positifs [*ceci en référence au témoignage du président de la Tanzanie*] – le professeur d’Oxford Carl Heneghan, directeur du “the Centre for Evidence-Based Medicine” [Centre de médecine fondée sur l’expérience clinique], a écrit que le virus Covid ne disparaîtra jamais si cette pratique du test devait se poursuivre, puisqu’il sera toujours faussement détecté dans une grande partie des échantillons testés.

Le confinement ne fonctionne pas, Yeadon et ses confrères l’ont constaté.

La Suède, avec sa politique de laissez-faire, et la Grande-Bretagne, avec son strict verrouillage, ont par exemple des taux d’infection et de mortalité tout à fait comparables. La même chose a été constatée par des scientifiques américains à propos des différents États américains. Qu’un État se confine ou pas ne fait aucune différence pour l’incidence des maladies.

En ce qui concerne le désormais tristement célèbre professeur Neil Ferguson de l’Imperial College de Londres et ses modèles informatiques complètement faux qui annonçaient des millions de morts, Yeadon déclare et je cite :

“Aucun scientifique sérieux n’accorde le moindre crédit au modèle de Ferguson.”

Et avec un mépris à peine voilé, il fait remarquer et je cite encore :

“Il est important de savoir que la plupart des scientifiques ne reconnaissent pas au modèle de Ferguson un tant soit peu de pertinence. Mais le gouvernement reste accroché à ce modèle”.

Ferguson avait prédit à la Suède 40 000 décès du corona en mai et 100 000 en juin, mais le nombre des morts s’est arrêté à 5 800 ce qui, selon les autorités suédoises, équivaut à une grippe légère.

Si les tests PCR n’avaient pas été utilisés comme outil de diagnostic des infections par le corona, il n’y aurait pas eu de pandémie et il n’y aurait pas eu de confinement. Tout aurait été perçu comme une simple vague de grippe de virulence légère ou moyenne, concluent ces scientifiques.

Le Dr Yeadon dans son article “Mensonges, mensonges maudits et statistiques de santé : le danger mortel des faux positifs”, écrit : “*Ce test est complètement défectueux et doit être immédiatement retiré pour ne plus jamais être utilisé dans ce cadre, sauf s’il s’avère qu’il a été entièrement repris*”.

Et ceci encore, vers la fin du même article :

“J’ai expliqué comment un test de diagnostic totalement inadapté a été utilisé et continue de l’être, non pas pour diagnostiquer une quelconque maladie mais, semble-t-il, uniquement pour faire peur”.

Etendue des dégâts causés par les fermetures et autres mesures:

Un document détaillé, rédigé par un fonctionnaire allemand du ministère de l’intérieur responsable de l’évaluation des risques et de la protection de la population, a récemment fait l’objet d’une fuite. Il a été surnommé le document de “la fausse alerte”.

Ce document parvient à la conclusion qu’il n’y a jamais eu de preuves suffisantes de l’énorme risque sanitaire clamé par Drosten, Wieler et l’OMS.

En revanche, dit l’auteur, les préjudices médicaux et économiques gigantesques que les mesures anti-Covid ont fait subir à la population sont, quant à eux, abondamment prouvés.

Le fonctionnaire les décrit ensuite en détail dans son document.

Cet état de choses, conclut-il, entraînera des demandes d’indemnisation très lourdes que le gouvernement sera tenu de verser. Cette prédiction est maintenant devenue réalité, mais l’auteur du document a été suspendu.

De plus en plus de scientifiques, mais aussi de juristes, reconnaissent que la panique organisée et les mesures anti-Covid rendues possibles par cette même panique, mettent la démocratie en grand danger d’être remplacée par des régimes totalitaires et fascistes.

Comme je l'ai déjà mentionné plus haut, en Australie, les personnes qui ne portent pas de masque – dangereux pour la santé selon un nombre croissant d'études – ou qui ne le porteraient pas correctement, sont arrêtées, menottées et jetées en prison.

Aux Philippines, elles courent le risque de se faire tirer dessus.

Mais même en Allemagne, et dans d'autres pays autrefois civilisés, les enfants sont enlevés à leurs parents si ceux-ci ne respectent pas les mesures de quarantaine, de distanciation sociale ou de port du masque.

Selon les psychologues et les psychothérapeutes qui ont témoigné devant la Commission du Corona, les enfants ont été massivement traumatisés, mais c'est sur le moyen et le long terme qu'il faudra s'attendre aux pires conséquences psychologiques.

Rien qu'en Allemagne, 500 000 à 800 000 faillites devraient frapper à l'automne les petites et moyennes entreprises, qui constituent l'épine dorsale de l'économie. Il en résultera des pertes fiscales incalculables et des transferts vertigineux et durables de fonds de la sécurité sociale pour financer, notamment, les allocations de chômage.

Étant donné qu'entretemps, presque tout le monde a commencé à comprendre que cette hécatombe a été créée par les mesures totalement infondées de la soi-disant lutte contre le Covid, je ne m'étendrai pas davantage sur la question."

Le prochain article ou 4ème partie évoquera les conséquences juridiques du scandale du Covid et les voies de recours judiciaires possibles.

Confinement ou mise en place d'une dictature ?

par Philippe Huysmans

lundi 20 avril 2020

La machine à distiller la propagande de la peur (les médias, nos gouvernants...) tourne toujours à plein régime, et l'on ne manque pas de vous abreuver de données toujours plus effrayantes les unes que les autres. La pénurie de masques, qui commençait à faire long feu a été remplacée par une hypothétique pénurie de médicaments nécessaire lors d'une intubation alors que les mêmes médias font état d'un nombre de nouvelles admissions à l'hôpital en baisse régulière... Peu importe, il faut que vous ayez peur, et surtout, que vous ne vous posiez aucune question. Pas bouger !

C'est la raison pour laquelle les médias ne vous donnent jamais des chiffres qui feraient sens, mais seulement des décomptes macabres de décès dont on peut se demander ces jours-ci, notamment en Belgique, si on ne se moque pas un peu du monde.

Les chiffres que les médias vous donnent estiment toujours une mortalité hallucinante, soit le nombre de décès en fonction du nombre de contaminés, lequel de leur propre aveu est parfaitement inconnaisable puisque l'immense majorité des malades ne développe que des légers symptômes ou pas de symptômes du tout.

Une bien meilleure façon de juger de l'évolution de la maladie pour un pays donné, et accessoirement de l'impact positif ou non du confinement est de représenter le nombre de décès covid cumulés, par jour, par pays, en raison de la population, exprimé en pourcents.

C'est ce que j'avais déjà fait dans mon précédent article, celui-ci vient donc comme un update, une mise à jour des données, cette fois considérées entre le 01.04 et le 19.04.

La source des données est l'European Center for Disease Control (ECDC), et le tableau dont j'ai extrait les données (reprenant les calculs et le graphique) est disponible ici.

Utilité du confinement

Eh bien une fois de plus on voit clairement que dans les pays qui n'ont pas appliqué de confinement (Hollande et Suède), la situation est plutôt bien meilleure que dans les pays qui ont incarcéré tout le monde à domicile (à l'exception de l'Allemagne).

Manipulation des données en Belgique

Si l'on se base sur la courbe de la Belgique, on peut supputer que la population aura totalement disparu d'ici quelques mois, tout au plus un an, ce qui laissera de la place à nos voisins pour y créer un parc naturel ou un parking géant.

En fait, et on le voit très bien sur le graphique, les données ont été trafiquées dès le 8 avril, parce qu'on a ajouté pêle-mêle tous les décès intervenus dans les homes (ehpad), sans tester personne.

Dans le cas contraire, notre courbe aurait été légèrement meilleure que celle de nos amis français.

Oui mais alors ?

L'analyse que j'ai faite, n'importe qui est capable de la réaliser et aucun épidémiologiste sérieux n'irait se baser sur un taux de mortalité calculé sur base d'une fraction dont on n'a pas la moindre idée de la valeur à mettre au dénominateur.

Donc la violation de vos droits constitutionnels que constitue l'incarcération domiciliaire ne peut en aucun cas résulter d'une « urgence sanitaire », puisqu'on voit bien qu'elle est parfaitement inutile.

Conclusion

Personnellement, je crois que nous assistons à l'effondrement du système néolibéral, dans la foulée de la crise de 2008 dont l'économie mondiale ne s'est jamais remise. Depuis septembre 2019, tout le monde voyait bien que ça allait tomber. Le 9 mars 2020, puis le 12 mars se produisait un crash boursier à côté duquel celui de 1929 passerait pour une plaisanterie, il fallait donc de toute urgence justifier les mesures iniques qui ne manqueront pas de suivre, parce que le système essaiera d'appliquer les mêmes recettes qu'en 2008. Seulement voilà, plus possible aujourd'hui de descendre des taux d'intérêts déjà en négatif et plus possible de faire tourner la planche à billet sans risquer de faire tout exploser.

Alors devinez un peu où ils iront chercher l'argent ? Vous commencez à comprendre pourquoi, le jour où ils l'annonceront, ils se sentiront mieux à l'aise si vous êtes en pratique sous loi martiale ?

De nombreux décès dans les pays pratiquant le confinement et pas dans les autres !!!

Nombre de morts par pays par mode de confinement: Le confinement aveugle de toute une population entraîne une mortalité 5 à 200 fois par million d'habitants au 15 mai 2020



Journal Le Monde : coronavirus, un taux de mortalité et de contagiosité faibles

https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2020/02/20/2019-ncov-un-virus-peu-contagieux-et-dont-la-letalite-est-plutot-faible_6030246_4355770.html

Coronavirus : quelles sont la contagiosité et la létalité du virus ?

EN UN GRAPHIQUE – Deux mois après le début de l'épidémie de coronavirus, on commence à en savoir plus : dans 80 % des cas, l'infection est bénigne et environ 2 % des infections sont létales.

Par Pierre Breteau Publié le 20 février 2020 à 17h42 - Mis à jour le 02 mars 2020 à 14h39

Repéré en Chine et signalé à l'Organisation mondiale de la santé (OMS) le 31 décembre 2019, le virus SARS-CoV-2 (qui cause la maladie Covid-19) a depuis infecté des dizaines de milliers de personnes (80 000 cas confirmés au 26 février 2020, pour 2 708 décès).

S'il est impossible de savoir exactement combien de personnes ont été infectées par le virus – dans 80 % des cas d'infection, elle est considérée comme bénigne – les études publiées courant février 2020 indiquent des chiffres différents mais qui vont dans le même sens :

- **le virus a un taux de létalité relativement bas** (la maladie semble fatale pour 2 % des personnes infectées en moyenne, mais avec des écarts selon l'âge), soit entre 0,2 % et 3,6 % : en dessous de celui du SRAS de 2003,
- **l'indice de contagiosité du virus est lui aussi relativement faible** (entre 1,5 et 3,5) : à titre de comparaison, la varicelle est à 8,5 et la rougeole à 9.

Cherchez la différence entre le nombre de décès entre 2020 et les années précédentes ???



Pourquoi tout ce coronacircus ? Seulement nous faire les poches ? Et non...

<http://rustyjames.canalblog.com/archives/2020/04/01/38158322.html>

COVID-19: GORDON BROWN APPELE À UN GOUVERNEMENT MONDIAL « INTÉRIMAIRE »

Le 26 Mars 2020, l'ancien Premier ministre britannique Gordon Brown a proposé un moyen de lutter contre la crise Covid-19, et potentiellement toutes les autres crises à l'avenir: un « gouvernement mondial ».

Brown est tristement célèbre car il a été au centre des efforts internationaux pour faire face à l'impact de l'effondrement des banques en 2008.

Il a déclaré qu'il était nécessaire de créer un groupe de travail réunissant des dirigeants mondiaux, des experts de la santé et les chefs des organisations internationales qui auraient des pouvoirs exécutifs pour coordonner la réponse.

Le 26 Mars 2020, puis le 31 Mars 2020, le G20 se sont réunis à une réunion virtuelle pour remédier à la situation.

La première réunion a été celle des dirigeants du G20 qui ont participé à un sommet virtuel pour discuter des efforts de coopération pour lutter contre la pandémie de COVID-19, protéger l'économie mondiale, lutter contre les perturbations du commerce international et renforcer la coopération mondiale.

Dans une déclaration publiée à l'issue du sommet, les dirigeants du G20 soulignent que «la pandémie sans précédent de COVID-19 est un puissant rappel de notre interconnectivité et de nos vulnérabilités». Le communiqué indique également que la pandémie "appelle une réponse mondiale transparente, solide, coordonnée, à grande échelle et fondée sur la science dans un esprit de solidarité".

Pour lutter contre la pandémie, les dirigeants se sont engagés à « chercher à assurer un financement adéquat pour contenir la pandémie et protéger les personnes, en particulier les plus vulnérables ».

Des actions telles que l'échange de données épidémiologiques et cliniques, le partage de matériel de recherche et développement et le renforcement des systèmes de santé dans le monde seront poursuivis. Les dirigeants se sont également engagés à renforcer le mandat de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) dans la coordination de la lutte internationale contre la pandémie, y compris «la protection des agents de santé de première ligne, la livraison de fournitures médicales, en particulier les outils de diagnostic, les traitements, les médicaments et les vaccins. "

La deuxième réunion a été celle des ministres des finances et des gouverneurs des banques centrales. Ils ont discuté des prochaines étapes que le G20 prendra pour développer et activer le plan d'action qui comprend les mesures financières et monétaires exceptionnelles prises par tous les membres du G20, définit des recommandations politiques pour protéger la communauté internationale et réduire la propagation du virus pour prévenir une crise économique mondiale, et prend des mesures et des mesures de précaution à moyen et à long terme pour stimuler la reprise du marché et assurer la continuité et la durabilité de la croissance économique de manière équilibrée et globale.

Cependant, selon Gordon Brown, cela ne suffisait pas. Selon lui, la réunion aurait également dû inclure le Conseil de sécurité de l'ONU.

"Ce n'est pas quelque chose qui peut être traité dans un seul pays", a-t-il déclaré. « Il doit y avoir une réponse mondiale coordonnée. »

Brown a déclaré que la crise actuelle était différente de celle dans laquelle il était impliqué. « C'était un problème économique qui avait des causes économiques et avait une solution économique.

« Il s'agit avant tout d'une urgence médicale et il doit y avoir une action commune pour y faire face. Mais plus vous intervenez pour faire face à l'urgence médicale, plus vous mettez les économies en danger. »

Une autre réunion du G20, avec inclus et les pays développés aura lieu le 2 Avril 2020 et le Conseil de sécurité devrait être inclus alors, à son avis.

Selon Brown, le groupe de travail mondial proposé pourrait travailler sur deux fronts à la fois - pour surmonter la pandémie de COVID-19 et la crise économique.

Au cours des deux dernières semaines, de nombreux pays ont annoncé des mesures économiques et l'allocation de fonds pour lutter contre le virus et la crise.

Selon Brown, un « gouvernement mondial intérimaire » pourrait coordonner les efforts des banques centrales; prendre des mesures pour empêcher des sorties de capitaux record des économies de marché émergentes; et convenir d'une approche commune de l'utilisation des dépenses publiques pour stimuler la croissance.

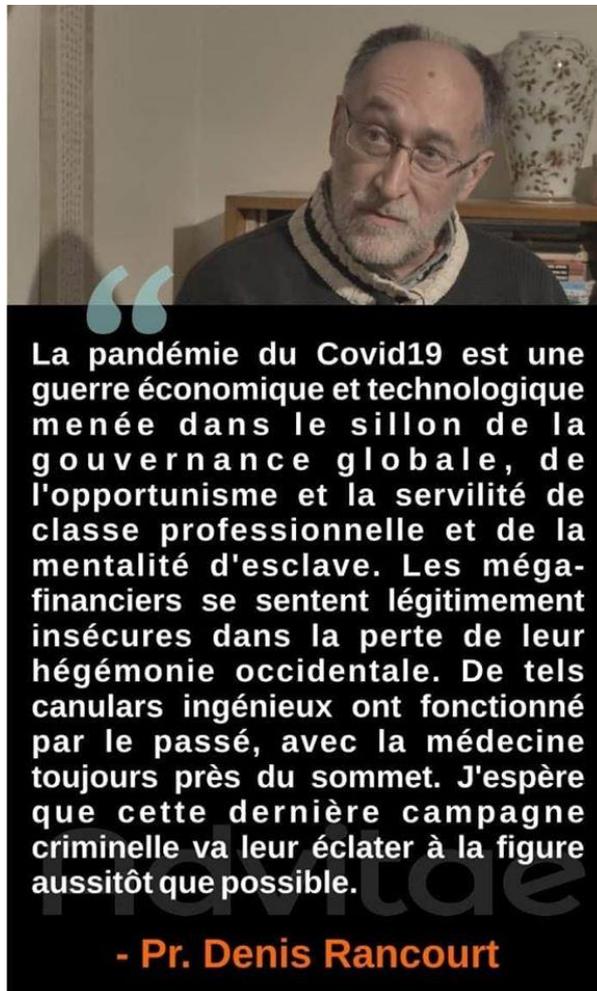
Brown est une voix qui écoute beaucoup, en 2008, il a persuadé d'autres dirigeants mondiaux de la nécessité de renflouer les banques, puis a organisé une réunion du G20 à Londres, qui a proposé un plan de sauvetage de 1,1 milliard de dollars.

De l'avis de Brown, en 2008, il y avait de la résistance, mais il devrait maintenant être évident qu'aucun pays ne peut s'attaquer seul à ce problème.

"Nous avons besoin d'une sorte de cadre de travail", a déclaré Brown. « Si je recommençais, je ferais du G20 une organisation plus large parce que dans les circonstances actuelles, vous devez écouter les pays les plus touchés, les pays qui font la différence et les pays où il existe un potentiel pour une nombre de personnes touchées, comme celles d'Afrique. »

Bien sûr, des crises comme celle-ci pourraient survenir de façon très régulière, et ce qui empêche le gouvernement mondial « intérimaire » de devenir « permanent » demeure incertain.

Nigel Farage, le chef du Brexit Party et membre fondateur du UK Independence Party (UKIP), a contesté le plaidoyer de l'ancien Premier ministre travailliste pour un gouvernement mondial.



Comment fait-on remonter les décès covid ?

[http://www.profession-gendarme.com/crise-sanitaire-euthanasie-des-personnes-agees/Injection de Rivotril qui bloque la respiration de personnes ayant des difficultés respiratoires](http://www.profession-gendarme.com/crise-sanitaire-euthanasie-des-personnes-agees/Injection%20de%20Rivotril%20qui%20bloque%20la%20respiration%20de%20personnes%20ayant%20des%20difficult%C3%A9s%20respiratoires)

Crise sanitaire : Euthanasie des personnes âgées ?

4 avril 2020

Décret n° 2020-360 du 28 mars 2020 complétant le décret n° 2020-293 du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire (Voir le Décret)

Extrait :

Art. 12-3. – I – Par dérogation à l'article R. 5121-82 du code de la santé publique, les spécialités pharmaceutiques à base de paracétamol sous une forme injectable peuvent être dispensées dans le cadre de leur autorisation de mise sur le marché, jusqu'au 15 avril 2020, par les pharmacies à usage intérieur autorisées à délivrer des médicaments au public en application du 1^o de l'article L. 5126-6 du même code, sur présentation d'une ordonnance émanant de tout médecin portant la mention "Prescription dans le cadre du covid-19", pour permettre la prise en charge de la fièvre et de la douleur des patients atteints ou susceptibles d'être atteints par le virus SARS- CoV-2 et dont l'état clinique le justifie.

« Le pharmacien de la pharmacie à usage intérieur appose sur l'ordonnance le timbre de la pharmacie et la date de délivrance ainsi que le nombre d'unités communes de dispensation délivrées et procède à la facturation à l'assurance maladie de la spécialité au prix d'achat de la spécialité par l'établissement de santé.

« Lorsqu'elle est ainsi dispensée, la spécialité est prise en charge sur la base de ce prix par l'assurance maladie avec suppression de la participation de l'assuré prévue à l'article R. 160-8 du code de la sécurité sociale.

« Lorsqu'un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes dispose d'une pharmacie à usage intérieur, celle-ci peut se procurer la spécialité auprès de l'établissement pharmaceutique qui en assure l'exploitation ou auprès d'une pharmacie à usage intérieur d'un établissement de santé.

« II. – Par dérogation à l'article L. 5121-12-1 du code de la santé publique, la spécialité pharmaceutique Rivotril® sous forme injectable peut faire l'objet d'une dispensation, jusqu'au 15 avril 2020, par les pharmacies d'officine en vue de la prise en charge des patients atteints ou susceptibles d'être atteints par le virus SARS-CoV-2 dont l'état clinique le justifie sur présentation d'une ordonnance médicale portant la mention "Prescription Hors AMM dans le cadre du covid-19". « Lorsqu'il prescrit la spécialité pharmaceutique mentionnée au premier alinéa en dehors du cadre de leur autorisation de mise sur le marché, le médecin se conforme aux protocoles exceptionnels et transitoires relatifs, d'une part, à la prise en charge de la dyspnée et, d'autre part, à la prise en charge palliative de la détresse respiratoire, établis par la société française d'accompagnement et de soins palliatifs et mis en ligne sur son site. « La spécialité mentionnée au premier alinéa est prise en charge par les organismes d'assurance maladie dans les conditions du droit commun avec suppression de la participation de l'assuré prévue au R. 160-8 du code de la sécurité sociale. »

***Le rivotril, sédatif * puissant, prescrit en gouttes pour l'épilepsie, devient prescriptible par tout médecin, jusqu'au 15 avril 2020, en intraveineuse aux patients atteints ou susceptibles d'être atteints du Covid-19.**

* Wikipedia : « Un sédatif est une substance qui a une action dépressive sur le système nerveux central (c'est donc un psychotrope, et plus particulièrement un psycholeptique) et qui entraîne un apaisement, une relaxation, une réduction de l'anxiété, une somnolence, un ralentissement de la respiration et une diminution des réflexes. Un sédatif peut être aussi désigné comme tranquillisant¹, dépresseur, anxiolytique, soporifique, somnifère ou sédatif-hypnotique. À forte dose, la plupart des sédatifs peuvent entraîner des altérations de la conscience, le coma, voire la mort. »

Vidal :

Contre-indications du médicament RIVOTRIL

Ce médicament ne doit pas être utilisé dans les cas suivants :

- insuffisance respiratoire grave,
- syndrome d'apnée du sommeil,
- insuffisance hépatique grave,
- myasthénie.

Témoignage :

C'est la légalisation de l'euthanasie pour les patients en détresse respiratoire, déjà triés comme du bétail au profit d'autres plus jeunes, plus beaux, ou plus rentables, ou un VIP qui lui, aura le privilège d'être intubé. Ce poison rivotril qui est disponible en pharmacie de ville et dans les EHPAD pourra être délivré sur simple ordonnance avec mention covid jusqu'au 15 avril 2020.

Il est manifeste que ces politiciens criminels avec la complicité du corps médical veulent profiter de l'état d'urgence pour s'octroyer les pleins pouvoirs et autoriser par décret mortifère contraire à l'esprit de la déclaration des droits de l'homme qui édicte le droit à la vie, à exterminer les personnes âgées dans les EHPAD ; c'est un plan d'abattage massif d'une catégorie de population, soit un génocide relevant des crimes contre l'humanité.

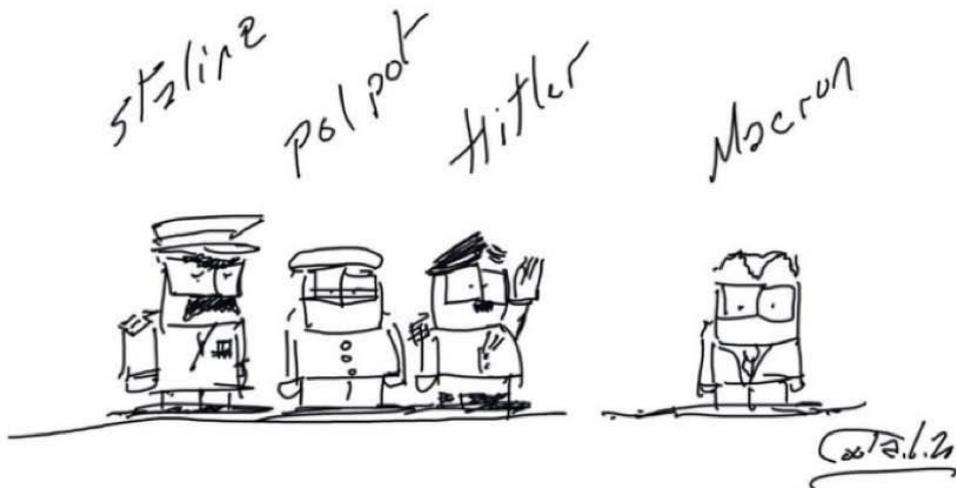
Nos parents et grands parents qui nous ont donné la vie, la génération des baby boomers, mourront dans des conditions atroces, avec suffocations, convulsions et arrêt cardiaque, tués sur ordre de leurs descendants de la génération X sans âme. Précisément, ce produit est règlementairement interdit en cas d'insuffisance respiratoire alors que c'est la pathologie des hospitalisés covid souffrant d'une pneumonie sévère; si ce produit est prescrit en cas d'insuffisance respiratoire, c'est la mort assurée.

On ne peut non plus exclure l'abus qui pourrait en être fait pour donner la mort à tout opposant au système étiqueté covid 19 qui pourrait être éliminé par ce biais avec la complicité de quelque médecin appartenant à quelque loge, ou des crimes déguisés.

On ne peut rester passif face à une telle situation ; tuer les vieillards, c'est leur projet, digne de l'aktionT4 des nazis. C'est le plan de génocide conçu pour libérer les EHPAD et économiser le versement des pensions des bouches inutiles, ou le plan de retraite n°2 de la macronie. Attali qui soutenait l'euthanasie des anciens et les mérites d'une bonne pandémie doit tirer une grande fierté de sa créature qui passe à la pratique.

Macron tue le peuple (dessin Benoit Coda)

**La FRANCE autorise le RIVOTRIL
pour euthanasier ses anciens
et leur interdit la CHLOROQUINE
pour les soigner.**



*"Cher Président... encore un petit effort
et vous serez bientôt admis au club !"*

<https://www.futura-sciences.com/sante/actualites/coronavirus-coronavirus-si-masques-faisaient-plus-mal-bien-80893/>

Coronavirus : et si les masques faisaient plus de mal que de bien ?

Céline Deluzarche, Journaliste

Publié le 06/05/2020

Le masque est devenu dans le débat public l'élément central du déconfinement. Plusieurs études attestent de son efficacité contre la transmission du SARS-Cov-2. Pourtant, d'autres scientifiques dénoncent des conclusions biaisées et mettent en gardent contre la fausse sécurité conférée par le port du masque.

« Si vous êtes en bonne santé, vous ne devez utiliser un masque que si vous vous occupez d'une personne présumée infectée par le Covid-19 », indique clairement sur son site l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Autrement dit, le masque n'est pas recommandé pour l'ensemble du public. « Il n'existe aucune preuve que le port d'un masque par des personnes en bonne santé puisse empêcher d'être infecté par des virus respiratoires », insiste l'OMS.

Une position qu'a longtemps défendue le gouvernement, avant de faire une volte-face à 180° devant les arguments d'autres scientifiques, jusqu'à imposer le port du masque dans les transports obligatoires. Le 22 avril, l'Académie de médecine a appelé tous les Français à porter sans attendre un masque de protection grand public, même artisanal, dès qu'ils sortent de chez eux. « Veiller à ne pas contaminer les autres n'est pas facultatif, c'est une attitude citoyenne qui doit être rendue obligatoire dans l'espace public », a claironné l'Académie. « Le port de masque grand public par les porteurs asymptomatiques, lorsqu'il est bien utilisé et bien porté, réduit fortement la transmission du virus », confirme également le Haut Conseil de la santé publique (HCSP).

Les études contradictoires s'enchaînent

À la décharge du gouvernement, il faut dire que les études contradictoires s'enchaînent. Le 12 avril, une étude sud-coréenne concluait à l'inefficacité des masques, y compris chirurgicaux dans la limitation de la transmission, en raison notamment de la taille des particules virales, capables de traverser les masques. Une nouvelle étude du groupe Delve (Data Evaluation and Learning for Viral Epidemics) de la Royal Society, basée sur de précédentes recherches, affirme de son côté que « l'adoption généralisée de masques faciaux peut aider à contrôler l'épidémie de Covid-19 en réduisant l'émission de gouttelettes dans l'environnement par les individus asymptomatiques. Cela confirme également les expériences des pays qui ont adopté cette stratégie », indiquent les auteurs -- même si la plupart des masques portés en Asie visent la majorité du temps à se protéger de la pollution.

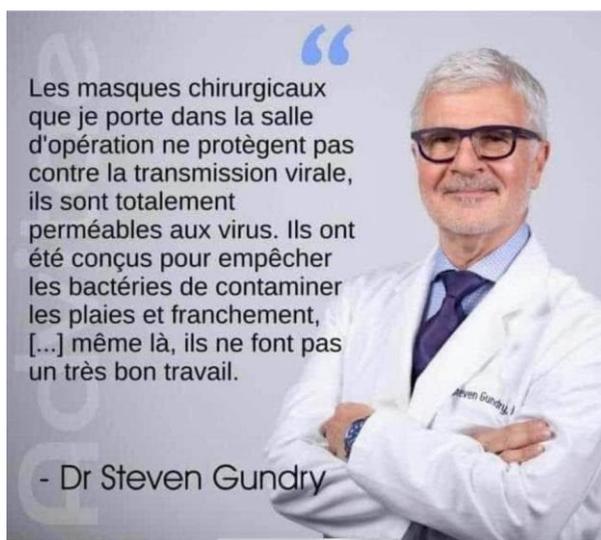
Aucune preuve solide de l'efficacité des masques

« Il n'y a aucune preuve solide que le masque peut réduire la transmission du virus dans la communauté », rejette Ben Killingley, consultant en médecine aiguë et en maladies infectieuses à l'hôpital University College de Londres, interrogé par le Guardian. « Les études sur les masques faciaux n'ont pas été menées pendant une pandémie ou dans le contexte d'un nouveau virus », met en garde le spécialiste. De plus, les tests sont menés en laboratoire, bien loin des conditions réelles de la vie de tous les jours.

Or, selon plusieurs spécialistes, les inconvénients des masques l'emportent largement sur ses bénéfices. « L'utilisation de masques médicaux à grande échelle peut créer un faux sentiment de sécurité, et entraîner la négligence d'autres mesures essentielles, telles que l'hygiène des mains et la distanciation physique », remarque par exemple l'OMS.

En second lieu, la gêne occasionnée par le masque conduit les personnes à se toucher plus fréquemment le visage avec leurs mains potentiellement contaminées, ce qui accroît le risque d'attraper le virus. Sans compter les difficultés à respirer au travers de certains masques. De fait, on voit un grand nombre de personnes ayant réclamé des masques à cor et à cris porter les masques... sur le menton. « Je suis allergique au tissu », plaide par exemple Sophie, caissière à Strasbourg. Dernier souci : le masque doit en principe être lavé après chaque usage, ce qui est loin d'être le cas. Le principe de précaution avant les preuves scientifiques ?

« Avant de mettre en œuvre des interventions publiques impliquant des milliards de personnes, il nous faut des essais contrôlés randomisés au niveau de la population ou au moins des études de suivi par observation avec des groupes de comparaison », conclut Antonio Lazzarino, du département d'épidémiologie et de santé publique de l'University College de Londres. Des précautions que n'a pas attendues le gouvernement pour commander 3 milliards de masques et pour étendre sa distribution aux supermarchés.



Selon le gouvernement français :



Comment attraper une pneumonie ?

Portez un masque et gardez le toute la journée bien sur le nez

LE MASQUE EST UN VÉRITABLE NID À MICROBES

- Staphylocoques
- Streptocoques
- Champignons
- Bacilles pathogènes
- Gramm négatifs



Cette plaque est si saturée de germes...

Une microbiologiste a mesuré la charge bactérienne et fongique dans un masque porté pendant toute la journée.
« C'est tellement DÉGOÛTANT que je ne sais pas quoi dire. »

Jean Paul Poutard

Et les masques neufs sont aussi porteurs de GERMES car non stériles !

Outre les germes du masque et vos propres germes, vous respirez également votre propre CO2 !!! C'est l'idéal pour ne pas tomber malade...



Photo extraite de la vidéo source :
<https://www.minds.com/newsfeed/1132840413851381760?referrer=nozanimos>

Toxicité des masques

Correspondance des mesures de gaz carbonique ou CO² :

250-300 ppm : Conditions normales air ambiant.

350 - 1 000 ppm : Espace occupé par des individus dans un milieu bien ventilé.

1 000 à 2 000 ppm : Niveau associé à des plaintes de somnolence et de manque d'air

2 000 à 5 000 ppm : Niveau associé au mal de tête, envie de dormir et air stagnant, bloqué et pollué. Diminution de la concentration, perte d'attention, augmentation du risque cardiaque. Présence possible de nausées légères.

> 5 000 ppm : Condition d'air inhabituelle où des hauts niveaux d'autres gaz peuvent être présents. Toxicité ou privation d'oxygène peuvent subvenir

L'ensemble des masques testés ont un niveau supérieur à 10 000 ppm !



**Aucune étude au monde ne prouve l'efficacité des masques
Aucun n'empêche les virus de passer**

En nous obligeant à porter le masque, vous vous rendez **coupable de complicité pour acte visant à diminuer l'efficacité du système de défenses immunitaires, ce qui représente un **crime contre l'humanité**.**

Les masques ne fonctionnent pas : un examen de la science pertinente pour la politique sociale du COVID-19

Par Denis G. Rancourt, PhD

Les masques ne fonctionnent pas pour protéger les gens du Covid19.

Il y a eu de nombreuses études d'essais contrôlés randomisés (ECR) et des méta-analyses d'études d'ECR, qui montrent toutes que les masques et les respirateurs ne fonctionnent pas pour prévenir les maladies respiratoires de type grippal ou les maladies respiratoires supposées être transmises par gouttelettes et aérosols, particules.

En outre, la physique et la biologie connues pertinentes, que je passe en revue, sont telles que les masques et les respirateurs ne devraient pas fonctionner. Ce serait un paradoxe si les masques et les respirateurs fonctionnaient, compte tenu de ce que nous savons sur les maladies respiratoires virales: la principale voie de transmission est les particules d'aérosol à long temps de séjour (<2,5 µm), qui sont trop fines pour être bloquées, et le minimum de la dose infectieuse est inférieure à une particule d'aérosol.

Le présent article sur les masques illustre la mesure dans laquelle les gouvernements, les médias traditionnels et les propagandistes institutionnels peuvent décider d'opérer dans un vide scientifique ou de ne sélectionner que des études incomplètes qui servent leurs intérêts. Une telle imprudence est également certainement le cas avec le verrouillage mondial actuel de plus d'un milliard de personnes, une expérience sans précédent dans l'histoire médicale et politique.

Examen de la littérature médicale

Voici les principaux points d'ancrage de la vaste littérature scientifique qui établit que le port de masques chirurgicaux et de respirateurs (par exemple, «N95») ne réduit pas le risque de contracter une maladie avérée:

- Jacobs, J. L. et al. (2009) « Utilisation de masques chirurgicaux pour réduire l'incidence du rhume parmi les travailleurs de la santé au Japon: un essai contrôlé randomisé », *American Journal of Infection Control*, volume 37, numéro 5, 417 - 419. <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/19216002>

Les agents de santé masqués N95 étaient beaucoup plus susceptibles de souffrir de maux de tête. Il n'a pas été démontré que l'utilisation d'un masque facial chez les travailleurs de la santé procurait des avantages en termes de symptômes du rhume ou de rhume.

- Cowling, B. et coll. (2010) « Les masques faciaux pour prévenir la transmission du virus de la grippe: une revue systématique », *Epidemiology and Infection*, 138 (4), 449-456. <https://www.cambridge.org/core/journals/epidemiology-and-infection/article/face-masks-to-prevent-transmission-of-influenza-virus-a-systematic-review/64D368496EBDE0AFCC6639CCC9D8BC05>

Aucune des études examinées n'a montré un avantage à porter un masque, que ce soit chez les travailleurs de la santé ou chez les membres de la communauté dans les ménages (H).

Bin-Reza et coll. (2012) « L'utilisation de masques et de respirateurs pour prévenir la transmission de la grippe: un examen systématique des preuves scientifiques », *Influenza and Other Respiratory Viruses* 6 (4), 257-267. <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/epdf/10.1111/i.1750-2659.2011.00307.x>

« Il y avait 17 études éligibles. ... Aucune des études n'a établi de relation concluante entre l'utilisation d'un masque / respirateur et la protection contre l'infection grippale. »

- Smith, J.D. et coll. (2016) « Efficacité des respirateurs N95 par rapport aux masques chirurgicaux dans la protection des travailleurs de la santé contre les infections respiratoires aiguës: revue systématique et méta-analyse », CMAJ mars 2016 <https://www.cmaj.ca/content/188/8/567>
« Nous avons identifié six études cliniques.... Dans la méta-analyse des études cliniques, nous n'avons trouvé aucune différence significative entre les respirateurs N95 et les masques chirurgicaux en termes de risque associé (a) d'infection respiratoire confirmée en laboratoire, (b) de syndrome grippal ou (c) de lieu de travail déclaré absentéisme. »
- Offeddu, V. et coll. (2017) « Efficacité des masques et des respirateurs contre les infections respiratoires chez les travailleurs de la santé: un examen systématique et une méta-analyse », Clinical Infectious Diseases, volume 65, numéro 11, 1er décembre 2017, pages 1934–1942, <https://academic.oup.com/cid/article/65/11/1934/4068747>
« L'auto-évaluation des résultats cliniques était sujette à des biais. Les preuves d'un effet protecteur des masques ou des respirateurs contre les infections respiratoires vérifiées (VRI) n'étaient pas statistiquement significatives »;
- Radonovich, L.J. et coll. (2019) « Respirateurs N95 vs masques médicaux pour la prévention de la grippe chez le personnel de soins de santé: un essai clinique randomisé », JAMA. 2019; 322 (9): 824–833. <https://jamanetwork.com/journals/jama/fullarticle/2749214>
« Parmi 2862 participants randomisés, 2371 ont terminé l'étude et ont représenté 5180 saisons des TS. ... Parmi le personnel de soins ambulatoires, les respirateurs N95 par rapport aux masques médicaux portés par les participants à cet essai n'ont entraîné aucune différence significative dans l'incidence de la grippe confirmée en laboratoire. »
- Long, Y. et coll. (2020) « Efficacité des respirateurs N95 par rapport aux masques chirurgicaux contre la grippe: une revue systématique et une méta-analyse », J Evid Based Med. 2020; 1- 9. <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/epdf/10.1111/jebm.12381>
« Un total de six ECR impliquant 9 171 participants ont été inclus. Il n'y avait pas de différences statistiquement significatives dans la prévention de la grippe confirmée en laboratoire, des infections virales respiratoires confirmées en laboratoire, des infections respiratoires confirmées en laboratoire et des maladies de type grippal à l'aide de respirateurs N95 et de masques chirurgicaux. La méta-analyse a indiqué un effet protecteur des respirateurs N95 contre la colonisation bactérienne confirmée en laboratoire (RR = 0,58, IC à 95% 0,43-0,78). L'utilisation de respirateurs N95 par rapport aux masques chirurgicaux n'est pas associée à un risque plus faible de grippe confirmée en laboratoire.»

Conclusion concernant le fait que les masques ne fonctionnent pas

Aucune étude d'ECR avec des résultats vérifiés ne montre un avantage pour les travailleurs de la santé ou les membres de la communauté dans les ménages à porter un masque ou un respirateur. Il n'y a pas une telle étude. Il n'y a pas d'exceptions.

De même, aucune étude n'existe qui montre un avantage d'une politique générale de porter des masques en public (plus à ce sujet ci-dessous).

De plus, s'il y avait un avantage à porter un masque, en raison du pouvoir de blocage contre les gouttelettes et les particules d'aérosol, le port d'un respirateur (N95) devrait être plus avantageux qu'un masque chirurgical, mais plusieurs grandes méta-analyses, et tous les ECR, prouvent qu'il n'y a pas un tel avantage relatif.

Les masques et les respirateurs ne fonctionnent pas.

Lisez au moins la notice !!!



 Voir notice intérieure

- Protège le porteur du masque :
*des agents infectieux transmissibles par voie aérienne
des poussières, fumées et brouillards*
- N'empêche pas le porteur du masque de transmettre
ses agents infectieux vers l'extérieur.
- Usage unique

Modèle CONFORT
- La soupape optimise le flux d'air, réduisant
l'humidité et la température intérieure du masque

masques FFP2



Efficacité du masque:

Virus

Fibres du masque

Vous vous sentez mieux maintenant?

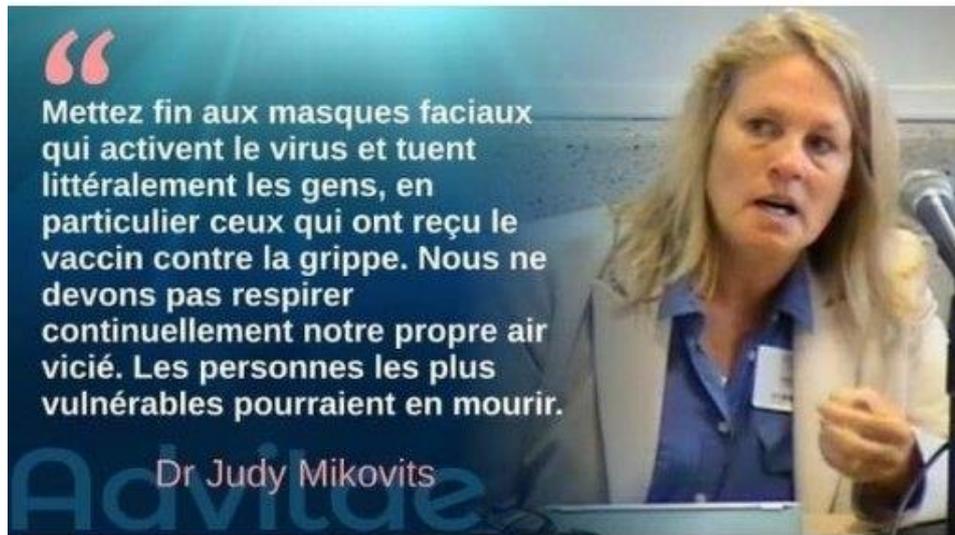


Le CoronaCircus dans toute sa splendeur : on peut vous mettre une amende pour non-port du masque mais aussi pour port du masque.

Elle n'est pas belle la vie ???



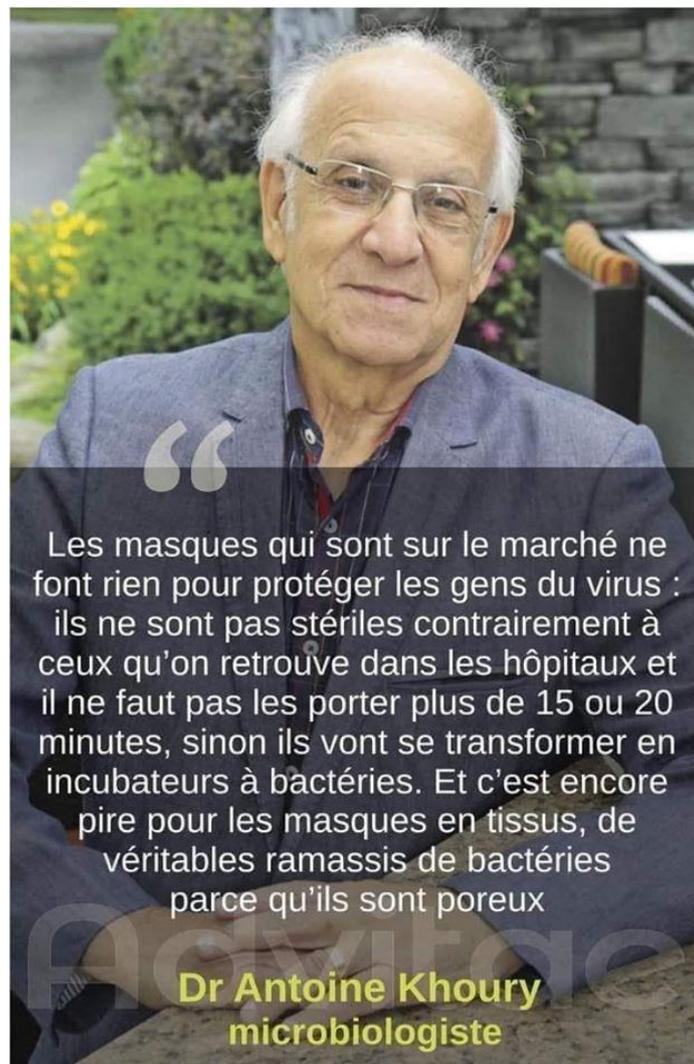
- 1 DIMINUE L'APPORT EN OXYGÈNE**
La respiration au travers d'un masque diminue la quantité d'oxygène dont nous avons besoin pour vivre et être en bonne santé, augmente l'acidité du sang et rend la respiration difficile.
- 2 AUGMENTE L'INHALATION DE TOXINES**
Les toxines que nous expirons normalement en respirant sont piégées dans le masque et ré-inhalées dans les poumons, ce qui augmente les symptômes.
- 3 DÉTÉRIORE LE SYSTÈME IMMUNITAIRE**
Diminue l'apport en oxygène, augmente l'apport en dioxyde de carbone et en toxines, ce qui soumet l'organisme à un stress, libère du cortisol et détériore le processus immunitaire.
- 4 AUGMENTE LE RISQUE DE VIRUS**
Favorise le déclenchement et l'infection de rétrovirus dormants déjà présents dans l'organisme, qui tirent parti de l'affaiblissement du système immunitaire.
- 5 SCIENTIFIQUEMENT ERRONÉ**
Les virologistes mesurent la taille du Covid-19 entre 80 et 140 nanomètres, ce qui ramène le tissage des masques à celui d'une moustiquaire.
- 6 EFFICACITÉ NON ÉTUDIÉE**
Aucune étude évaluée par des pairs n'a été réalisée sur l'efficacité des masques dans un environnement social pour contrôler, prévenir ou éliminer la propagation des maladies.



“

Mettez fin aux masques faciaux qui activent le virus et tuent littéralement les gens, en particulier ceux qui ont reçu le vaccin contre la grippe. Nous ne devons pas respirer continuellement notre propre air vicié. Les personnes les plus vulnérables pourraient en mourir.

Dr Judy Mikovits



“

Les masques qui sont sur le marché ne font rien pour protéger les gens du virus : ils ne sont pas stériles contrairement à ceux qu'on retrouve dans les hôpitaux et il ne faut pas les porter plus de 15 ou 20 minutes, sinon ils vont se transformer en incubateurs à bactéries. Et c'est encore pire pour les masques en tissus, de véritables ramassis de bactéries parce qu'ils sont poreux

Dr Antoine Khoury
microbiologiste



Covid-19 : «La mascarade a assez duré»

En l'absence d'épidémie, le masque ne sert à rien. Justifié pour les soignants et dans les transports collectifs en mars / avril, il n'a aujourd'hui aucun sens, sinon de répandre encore et encore la peur, afin de paralyser la population et de bloquer sa réflexion.

Le masque de la tyrannie et de la déshumanisation et de la soumission :

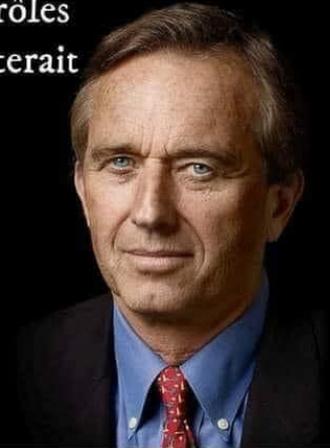
Le masque de protection virale (contestable néanmoins car jamais scientifiquement démontré pour les virus, la protection habituelle pour les chirurgiens par exemple est contre les bactéries, staphylocoque etc.) est devenu un symbole de tyrannie du pouvoir et de soumission des individus.

Docteur Nicole Delépine



Les gouvernements aiment
les pandémies, et ils aiment
les pandémies pour les mêmes
raisons qu'ils aiment la guerre.
Parce qu'elle leur donne la
possibilité d'imposer à la
population des contrôles
que celle-ci n'accepterait
jamais autrement.

Robert Kennedy Jr.



<https://off-guardian.org/2020/07/02/no-one-has-died-from-the-coronavirus-president-of-the-bulgarian-pathology-association/>

« Personne n'est mort du coronavirus »

Des révélations importantes partagées par le Dr Stoian Alexov, président de l'Association bulgare de pathologie

Un pathologiste européen de haut niveau rapporte que lui et ses collègues à travers l'Europe n'ont trouvé aucune preuve de décès dus au nouveau coronavirus sur ce continent.

Le Dr Stoian Alexov a qualifié l'Organisation mondiale de la santé (OMS) d'« organisation médicale criminelle » pour créer la peur et le chaos dans le monde sans fournir la preuve objectivement vérifiable d'une pandémie.

Une autre révélation étonnante du président de l'Association bulgare de pathologie (BPA), le Dr Alexov, est qu'il pense qu'il est actuellement « impossible » de créer un vaccin contre le virus.

Il a également révélé que les pathologistes européens n'avaient identifié aucun anticorps spécifique du SRAS-CoV-2.

Ces déclarations stupéfiantes soulèvent des questions majeures, notamment sur les affirmations des autorités et des scientifiques concernant les nombreux vaccins qu'ils précipitent dans les essais cliniques à travers le monde.

Ils soulèvent également des doutes sur la véracité des allégations de découverte d'anticorps anti-roman-coronavirus (qui commencent à être utilisés pour traiter les patients).

De plus, l'un d'entre nous (Rosemary) et un autre journaliste, Amory Devereux, ont documenté dans un article Off-Guardian du 9 juin que le nouveau coronavirus n'a pas rempli les postulats de Koch.

Ces postulats sont des étapes scientifiques utilisées pour prouver si un virus existe et a une relation individuelle avec une maladie spécifique. Nous avons montré qu'à ce jour, personne n'a prouvé que le SRAS-CoV-2 provoque une maladie discrète correspondant aux caractéristiques de toutes les personnes qui sont apparemment mortes du COVID-19. Le virus n'a pas non plus été isolé, reproduit, puis démontré qu'il causait cette maladie distincte.

En outre, dans un article d'Off-Guardian du 27 juin, deux autres journalistes, Torsten Engelbrecht et Konstantin Demeter, ont ajouté aux preuves que « l'existence de l'ARN du SRAS-CoV-2 est basée sur la foi, et non sur les faits ».

La paire a également confirmé « il n'y a aucune preuve scientifique que ces séquences d'ARN [réputées correspondre à celles du nouveau coronavirus] sont l'agent causal de ce que l'on appelle COVID-19. »

Le Dr Alexov a déclaré lors de l'entretien du 13 mai que « la principale conclusion [de ceux d'entre nous qui ont participé au webinaire du 8 mai] était que les autopsies qui ont été réalisées en Allemagne, en Italie, en Espagne, en France et en Suède ne montrent pas que le virus est mortel ».

Il a ajouté que: **« Ce que tous les pathologistes ont dit, c'est qu'il n'y a personne qui soit mort du coronavirus. Je le répète: personne n'est mort du coronavirus. »**

Le Dr Alexov a également observé qu'il n'y avait aucune preuve d'autopsies que toute personne considérée comme infectée par le nouveau coronavirus ne serait décédée que d'une réaction inflammatoire déclenchée par le virus (se présentant comme une pneumonie interstitielle) plutôt que d'autres maladies potentiellement mortelles.

<http://www.francesoir.fr/opinions-tribunes/les-donnees-insee-demonstrent-quil-est-impossible-davoir-30-800-morts-en-plus-en>

Les données INSEE démontrent qu'il est impossible d'avoir 30 800 morts en plus en 2020 à cause du COVID-19 !

Publié le 14/09/2020 à 15:01 - Mise à jour le 15/09/2020 à 14:01

Auteur(s): Docteur Peter EL BAZE pour FranceSoir

TRIBUNE : D'après les chiffres officiels de l'INSEE du nombre de morts toutes causes confondues du 1er janvier au 31 juillet 2020 en France, on nous annonce une surmortalité de 30 800 morts Covid en plus par rapport à l'année précédente.

Ceci n'est pas possible et nous en faisons la démonstration.

Commençons par regarder le nombre total de morts en France entre le 1 janvier et le 31 juillet des 3 années : pour 2018 il est de 363 955, en 2019 de 362 900 et en 2020 de 379 200. Ceux sont les décès toutes causes pour la France. Par différence, il y a donc + 15 245 décès en plus en 2020 qu'en 2018 et + 16 300 décès en plus entre 2020 et 2019.

Logiquement, il est impossible qu'il y ait plus de 16 300 morts de plus en 2020 (quelqu'en soit la cause, COVID ou PAS COVID).

Un ajustement est aussi nécessaire

Pour être plus complet, il faut enlever de ce chiffre maximum de 16 300 morts en surplus par rapport à 2018 :

Les 2000 à 3000 morts/an qui s'ajoutent chaque année à cause de l'augmentation de la population et de son vieillissement.

Les morts en mars-avril-mai 2020 d'autres pathologies par privation de soins à cause du confinement. Et ceux-là se chiffrent en millier.

En conséquence, le chiffre ajusté du nombre de morts en France est obligatoirement très inférieur à 14 500 dont une petite partie à cause du COVID-19.

Une correction basée sur des indices mondiaux.

En appliquant le taux de mortalité mondial moyen actuel de 0,011% à la France, on obtient environ 7 000 morts, ce qui serait cohérent avec l'Allemagne qui déclare 9000 morts pour 84 millions d'habitants.

Un peu de bon sens, la France qui a une des meilleures médecines du monde ne peut pas avoir 400% de morts en plus que la moyenne mondiale !

La majorité des certificats de décès cochés morts COVID-19, ne sont pas morts à cause du COVID-19.

Une incitation financière à cocher la case Covid, elle est de 5000 euros/certificat dans les hôpitaux et de 55 euros en médecine de ville,

Une recommandation de pas chercher de preuve médicale (test, autopsie) mais une simple suspicion

Une recommandation de ne pas faire de diagnostics différentiels avec les autres pathologies graves du patient (Insuffisance cardiaque, HTA, cancers, etc) présentes chez 99% des patients décédés.

Les arguments erronés qui ne manqueront pas d'être évoqués

Diminution des morts pas accidents de la route en mars-avril : les 200 morts en moins d'accidents de la route du fait du confinement ne changent rien à ces chiffres.

En 2020 il y a 14 000 personnes qui auraient dû mourir et ne sont pas mortes sans aucune raison (soit 24 000 sur l'année). Ce genre de miracle n'existe pas en médecine, cela n'est jamais arrivé dans l'histoire sauf l'année suivante d'une guerre.

14 000 personnes malades ne sont pas mortes grâce au confinement et aux masques. La réalité c'est que le confinement général est responsable au contraire de milliers de morts en plus parmi les millions de malades chroniques graves par manque de soins, les cabinets de ville et consultation hospitalières étaient vides, même en chimiothérapie !

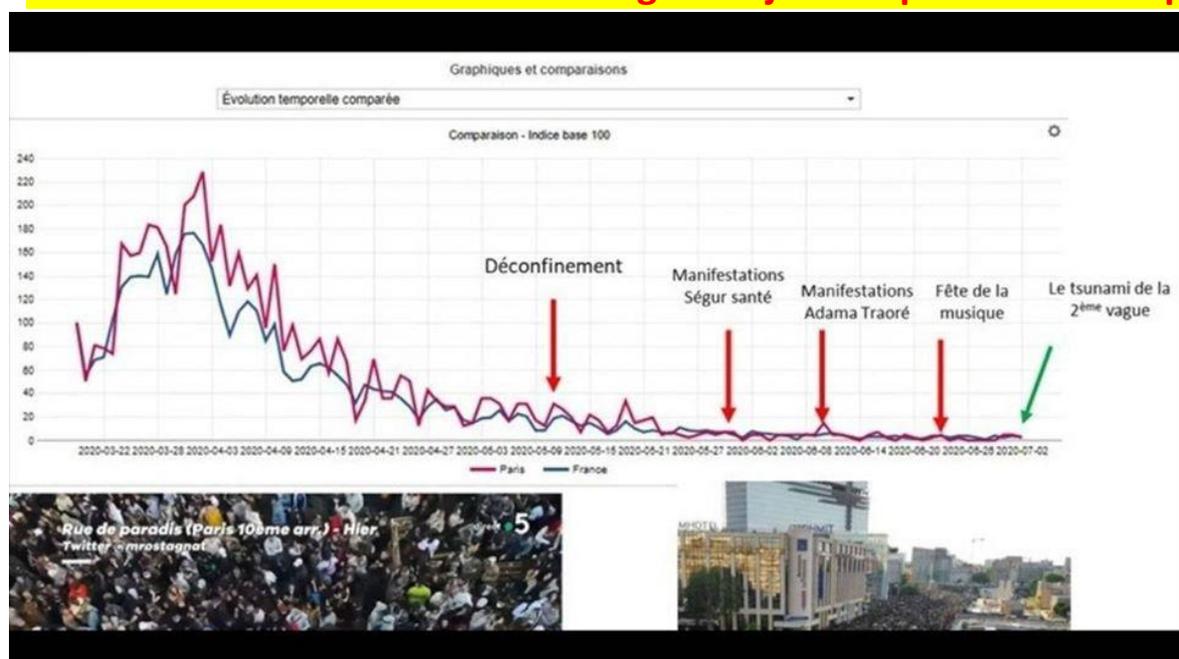
En épidémiologie, les deux grandes causes de variations de la mortalité sont les guerres et les épidémies.

Mathématiquement il est démontré que le chiffre de 30 800 morts à cause du Covid-19 est impossible.

Que si tous les morts supplémentaires en 2020 étaient tous A CAUSE du Covid-19, leur chiffre ne peut pas dépasser 14 500 et probablement beaucoup moins.

Docteur Peter EL BAZE, Ex Médecin Attaché des Hôpitaux du CHU de Nice, ancien Chef du Service de Médecine Interne A1, Les Sources, Nice. Créateur des logiciels médicaux Megabaze et Oncobaze (chimiothérapies).

Le tsunami des morts de la 2^{ème} vague en juillet : prenez une loupe



<http://www.profession-gendarme.com/ce-que-nous-vivons-etait-decrit-par-le-journaliste-serge-monast-en-1994/>

Ce que nous vivons était décrit par le journaliste Serge Monast en 1994

22 juillet 2020

Dans son livre Dévoilement du complot relatif au plan de marquage de l'Humanité, Serge Monast écrivait notamment :

(Page 20 :)

Dès 1945, devant le sous-comité des relations étrangères du Sénat américain, le partisan d'un gouvernement mondial initié, J. P. Warburg établissait : « Nous aurons un Gouvernement Mondial que vous le vouliez ou non. La question est de savoir si le Gouvernement Mondial sera atteint par la raison ou par la force. »

Il y a ceux qui proposaient une approche étape par étape. Henry Morgan, ancien secrétaire-trésorier du CFR parlait au nom de la plupart des initiés en disant : « Nous pouvons difficilement nous attendre à ce que l'État-nation devienne superflu de lui-même. Le but que nous devons plutôt viser est l'acceptation dans l'esprit de tous les élus responsables, qu'ils ne sont que les concierges d'une machine internationale en banqueroute qui devrait lentement être transformée en une nouvelle machine. »

Ceci a été rapporté en mars 1993. En mars 1994, ces gens de la Haute Finance Internationale viennent d'achever de mettre en marche la machine économique qui va permettre au niveau de tous les pays, l'instauration d'un nouvel ordre économique.

Ils ont donné un avertissement à un an d'intervalle, jour pour jour, heure pour heure, aux deux puissances financières qui pourraient les gêner : les États-Unis et le Japon. Par quel moyen ? Par un tremblement de terre.

(Page 21 :)

[...] "L'ingrédient qui est dans cette formule est de mettre en banqueroute financière la machine internationale". En d'autres termes, après avoir endetté les États-Unis au-delà du raisonnable, ils veulent créer de pure pièce une crise économique extraordinaire qui contraigne les États, pour se sortir du paiement des intérêts de leurs dettes intérieures souscrites aux banquiers qui dirigent la Finance Internationale, à exécuter des coupes sombres dans leurs programmes sociaux afin de toucher directement les populations. Ceci contraindra (c'est fait en 1994) les États-Unis à se tourner vers le Fonds Monétaire International de l'ONU et de la Banque Mondiale, qui imposeront cette condition : que les pays emprunteurs abandonnent leur souveraineté étape par étape afin de cacher ce scénario aux peuples et électeurs !

(Voici les uniques raisons de Masstricht, du Gatt, du libre-échange, des accords de Schengen,...). On oblige(ra) alors ces pays à dépendre de l'ONU pour leur survie et donc des directives que l'ONU leur dictera.

Ce qui est surprenant est que cette stratégie a été mise de l'avant par la première société secrète penchant vers la conquête du monde : les Illuminatis. En effet, ce programme extrait d'une revue financière rejoint l'article 4 du code des Illuminatis : « ... afin que les masses n'aient pas le temps de penser et de se rendre compte, leur esprit doit être orienté vers l'industrie et le commerce. Ainsi toutes les nations seront avalées par l'appât du gain, et dans cette course ils ne verront pas leur ennemi commun ».

Nous avons là une explication de la flambée boursière des années 1980 à février 1994. C'est une stratégie politique tout à fait connue : absorber l'attention de quelqu'un sur un point précis tandis que l'on est en train de préparer autre chose. Comme nous sommes témoins de cette quête effrénée du profit dans l'industrie et du commerce, on ne se rend pas compte que les États sont dans un système financier en Banqueroute qui est sur le point de s'écrouler. L'ennemi commun est le système bancaire global central, donc le FMI qui détient tous les prêts, réalisant ainsi ce qui est prévu par les Illuminatis il y a quelques centaines d'années.

L'article 6 du code des Illuminatis disait en effet : « Nous, l'élite financière, allons bientôt entreprendre d'immenses monopoles, réservoirs de richesses colossales — actions, valeurs, fonds mutuels, rentes — sur lesquels des fortunes encore plus grandes — celles des masses — vont dépendre, à un tel point qu'ils tomberont jusqu'au fond avec les crédits des États le jour suivant l'écroulement politique ».

Donc, en arrivant à une crise économique majeure, qui ne touchera pas les institutions comme ce fut le cas dans les années trente, toutes les fortunes faites par les masses dans la spéculation se retrouveront du jour au lendemain évaporées.

Dans ce mécanisme recherché par les architectes de l'ONU — les plus grands banquiers de la planète, — l'objectif à réaliser est que les nations et les populations à l'intérieur de ces nations se retrouvent ruinées du jour au lendemain, en n'ayant plus aucune valeur financière. C'est de cette manière qu'il sera possible d'imposer un nouveau système. Pour accéder à ce nouveau système international, les gens devront accepter l'implantation d'un Micro Chip biologique d'identification internationale, sinon ils ne pourront ni acheter, ni vendre au niveau national comme au niveau international.

Il faut bien comprendre que l'objectif n'est pas de ruiner les entreprises, mais de ruiner les États et les populations ! L'écroulement économique planifié a été utilisé maintes fois à une petite échelle pour prendre le contrôle d'un pays. Mais maintenant la grande finale est en préparation. Ils connaissent, grâce à certains pays qui ont subi cette thérapie de chaos, quelles seront les réactions futures des populations occidentales et américaines. Aujourd'hui, aidés par la technologie actuelle et les ordinateurs, ils sont capables de fabriquer de toutes pièces le complot d'une grande crise économique, sans que les institutions financières, les grandes corporations comme les multinationales, s'effondrent.

On tentera de faire croire à leur effondrement afin de précipiter la débâcle boursière, mais ce sera faux. Comme les économies des pays sont en train de s'effondrer lentement à cause des dettes

fabriquées et des intérêts) rembourser, les élus de ces pays se verront incapables de résoudre le problème. Le complot est mené de telle manière que les élus politiques déduiront — avant l'implosion — qu'ils seront perçus eux-mêmes comme étant les responsables de la faillite des États. Les élus perdant leur pouvoir par l'incapacité humaine de résoudre ce problème insoluble sans rejeter l'ensemble du système seront condamnés à se tourner vers l'ONU, à défaut d'être déposés par le peuple. L'ONU exigera leur assimilation aux directives élaborées par les Initiés du Gouvernement Mondial. Tout ceci sera fini en mars 1995... Ces élus multiplie(ront) et augmente(ront) la fréquence de la crise par l'augmentation des coupures au niveau social. S'en suivront des crises mondiales, des violences à l'échelle internationale.

Les élus nationaux devront admettre l'ouverture de leurs frontières à l'immigration, la mobilité de la main d'œuvre. Ce sera l'aboutissement des conséquences du libre-échange à tous les niveaux : la disparition des frontières nationales ! L'objectif étant, bien sûr ! d'augmenter les tensions intérieures entre les différentes ethnies et religions, de sorte que les pays en viennent à perdre le contrôle de leur sécurité intérieure. L'exemple chirurgical récemment dévoilé par l'ONU en Yougoslavie accrédite la réalisation de ce scénario dans quelques pays qui soient.

Finalement, les populations se retourneront vers l'ONU. Elles supplieront de faire quelque chose au niveau international. D'ailleurs, tout a été fait au cours des dernières années pour inciter les gens à reconnaître que l'intervention de l'ONU évitait aux nations d'entrer elles-mêmes dans des guerres terribles. La fabrication de toutes pièces de conflits en augmentant les tensions sociales, a rendu les gens serviles à ce genre de démarches et d'aveuglement sur les intentions réelles des tireurs de ficelles de la secte onusienne. Cela fait partie d'une stratégie dialectique développée par des philosophes au XVIIIe siècle.

<https://www.medias-presse.info/le-nuremberg-des-crimes-contre-lhumanite-du-covid-19-souvrira-bientot-4eme-partie/125863/>

Le Nuremberg des crimes contre l'humanité du Covid-19 s'ouvrira bientôt – 4ème partie

dans International — par MICHELE MARIE — 15 octobre 2020

Le présent article analyse les conséquences juridiques découlant de l'imposture criminelle de la fausse pandémie du Covid, élucidée de manière détaillée dans trois articles précédents. A l'intention de toute personne ayant subi un préjudice en Allemagne, en Amérique ou ailleurs dans le monde, la marche à suivre qui est donnée ici par Dr Reiner Fuellmich permettra d'obtenir réparation, soit devant les juridictions nationales, ou en s'associant au recours collectif [class action] qui sera intenté très prochainement devant les tribunaux californiens.

Récapitulatif des 1ère, 2ème et 3ème parties

Le Dr Reiner Fuellmich est un avocat spécialisé en protection des consommateurs en Allemagne et en Californie, qui est inscrit aux deux barreaux. Il a plaidé dans de très grosses affaires de fraude.

Il est également membre de la "Commission allemande d'enquête sur le Corona" et il intentera, avec le soutien d'un collectif d'avocats internationaux de plus de 60 pays, la plus grande action en responsabilité délictuelle [tort action] de tous les temps, contre les responsables de la fraude du Covid. Il compte se prévaloir également du régime des crimes contre l'humanité, institué à l'issue des procès de Nuremberg, pour obtenir aux victimes une réparation maximale.

Dans une vidéo mise en ligne sur sa chaîne YouTube, ainsi que dans une interview audio accordée au site lanceur d'alertes "The Whistleblower", il a indiqué les trois grandes questions qui devront être plaidées d'urgence devant la Justice. Ceci faisait l'objet d'un premier article.

L'établissement des faits entamé ensuite dans la 1ère partie s'est poursuivi dans un deuxième article, suivi de l'analyse de la triple arnaque du Covid :

- 1) Le confinement a été imposé alors que le virus était déjà en perte de vitesse.
- 2) Il a été imposé alors que les gens étaient déjà protégés par l'immunité croisée, acquise avec les virus corona en circulation dans chaque vague de grippe ou d'influenza.
- 3) L'imposture des tests PCR a été développée dans un troisième article. Ce sont des tests inventés par Dr Kary Mullis il y a quelques années pour le virus du MERS et qui ont été adaptés au virus CoV-2 (ou Covid) par un vétérinaire, le Pr Drosten, depuis son ordinateur, sans avoir jamais observé ou isolé ce virus.

Conséquences juridiques de l'arnaque du Covid

La partie la plus difficile du travail d'un avocat est toujours celle de l'établissement des faits, bien plus que la détermination du droit applicable.

Ce n'est malheureusement pas quelque chose qu'un juriste allemand apprend au cours de ses études, contrairement à ses homologues anglo-américains qui y sont formés dès l'université. C'est probablement pour cette raison, mais aussi au vu de l'indépendance beaucoup plus prononcée du système judiciaire anglo-américain, que le droit de la preuve y est beaucoup plus efficace que dans le système allemand.

Un tribunal ne peut statuer correctement sur un litige que s'il a au préalable correctement établi les faits, ce qui n'est pas possible sans examiner la totalité des preuves. Et c'est la raison pour laquelle les règles régissant l'administration de la preuve sont une partie si importante du droit.

Sur la base des faits établis notamment grâce aux travaux de la Commission allemande du Corona [et résumés dans les parties 1 à 3], l'évaluation juridique est en fait simple. Il en est ainsi dans tous les systèmes juridiques, qu'ils soient de droit civil (apparenté au droit romain), ou de common law (qui ne sont que très vaguement apparentés au droit romain).

Inconstitutionnalité des mesures prises

Plusieurs professeurs de droit allemands, notamment les professeurs Kingreen, Morswig, Jungbluth et Vosgerau, ont exprimé par écrit ou lors d'interviews les mêmes inquiétudes que l'ancien président de la Cour constitutionnelle fédérale, quant à la conformité avec la Constitution des mesures sanitaires décidées. N'étant fondées ni en fait ni en droit, ces mesures sont inconstitutionnelles, ont-ils conclu, et doivent donc être immédiatement abrogées.

Tout dernièrement, le juge Thorsten Schleif a déclaré publiquement que les juges allemands avaient été tellement pris de panique – à l'instar de la population – qu'ils n'avaient plus été en mesure de rendre correctement la justice. Il a déclaré que les tribunaux avaient "trop vite cédé à des mesures coercitives qui, pour des millions d'Allemands, s'étaient traduites par une suspension massive de leurs droits constitutionnels".

Il a souligné que les citoyens allemands subissaient actuellement "l'atteinte la plus grave à leurs droits constitutionnels depuis la fondation de la République fédérale d'Allemagne en 1949."

Afin de contenir la pandémie du Corona, a-t-il ajouté, le gouvernement fédéral et celui des États étaient intervenus avec brutalité et de manière attentatoire aux droits fondamentaux des citoyens, garantis par la Constitution.

Fraude, préjudices infligés intentionnellement et crimes contre l'humanité

En droit pénal, les fausses déclarations ou le travestissement intentionnel de la vérité, comme dans le cas de MM. Drosten et Wieler et de l'OMS sur les tests PCR, sont qualifiés de fraude.

Dans le droit des délits civils, on parle de l'infliction intentionnelle d'un préjudice.

Le professeur allemand de droit civil, Martin Schwab, a publiquement soutenu cette conclusion. Après s'être familiarisé avec le sujet comme aucun autre juriste avant lui, il a rendu un avis juridique très fouillé de quelque 180 pages, dans lequel il a dénoncé la couverture biaisée faite par les médias de masse de cette prétendue pandémie.

MM. Drosten, Wieler et Tedros de l'OMS savaient tous, grâce à leur propre expertise ou à celle de leurs institutions, que les tests PCR ne pouvaient pas renseigner sur les infections, mais ils ont affirmé le contraire au public à maintes reprises, et leurs homologues dans le monde entier se sont faits l'écho de leurs mensonges.

Ils étaient tous conscients du fait que les gouvernements du monde entier suivraient leurs recommandations pour imposer le confinement, les règles de distanciation sociale et le port obligatoire du masque, dont la nocivité est de plus en plus dénoncée par des études indépendantes et des déclarations d'experts .

Pour quiconque – travailleur indépendant ou société – s’estimerait lésé par ce confinement induit par les tests PCR, le régime de la responsabilité pour délits civils ouvre droit à une indemnisation intégrale des pertes essuyées ou du manque à gagner éventuel.

Au surplus, les mesures anti-Covid ont occasionné à la population mondiale des préjudices matériels ou de santé d’une telle ampleur que les crimes de MM. Drostén, Wieler et de l’OMS méritent d’être juridiquement qualifiés de crimes contre l’humanité, au sens de la section 7 du Code pénal international issu de Nuremberg.

Voies de recours

Le recours collectif [class action] est le meilleur moyen d’obtenir des dommages-intérêts compensatoires ou punitifs. Il est basé sur le droit anglais et est pratiqué aujourd’hui aux États-Unis et au Canada.

Il permet à un tribunal d’autoriser qu’une plainte pour dommages et intérêts soit jugée comme faisant partie d’un recours collectif, et ce à la demande d’un demandeur et dans le cas d’un préjudice causé par un fait générateur affectant de la même manière un grand nombre de personnes.

En d’autres termes, un juge peut autoriser une action collective s’il existe suffisamment d’éléments communs de droit et de fait dans toutes les demandes individuelles.

En l’occurrence, ce tronc commun est constitué par la série des confinements que les pays ont décrétés sur la base des résultats des tests PCR administrés à leurs populations.

Tout comme les voitures Volkswagen fonctionnant au diesel étaient des produits fonctionnels, défectueux uniquement par leur dispositif de déconnexion (car non conformes aux normes d’émission), de même les tests PCR, qui sont des produits parfaitement adaptés à d’autres contextes, sont des produits défectueux lorsqu’on les utilise pour diagnostiquer des infections.

Si une entreprise ou un particulier américain ou canadien décidaient d’entamer des poursuites aux États-Unis ou au Canada pour obtenir réparation, le tribunal appelé à résoudre ce litige pourrait, sur sa demande, permettre que cette plainte soit considérée comme constituant une action collective.

Dans ce cas, toutes les parties concernées dans le monde entier en seraient informées dans la presse et auraient un certain laps de temps, à déterminer par le tribunal, pour se joindre à cette action collective. Il n’y a aucune obligation à le faire, c’est simplement une option ouverte aux victimes.

L’avantage du recours collectif tient au fait qu’un seul procès est nécessaire, il suffit que la demande initiale soit représentative du préjudice que la masse des autres plaignants a subi.

Cette procédure est aussi moins coûteuse et plus rapide que celle consistant à engager des centaines de milliers de poursuites individuelles. Elle décharge les tribunaux. Enfin, elle permet en principe un examen beaucoup plus précis des accusations que dans le cas de millions de procès individuels.

Autre avantage de ce type d’action menée devant les juridictions américaines, est que le droit anglo-américain de la preuve s’appliquera, avec l’efficacité prouvée de son mécanisme de “pre-trial discovery” [enquête préalable au procès]. Celui-ci exige que toutes les preuves utiles au procès soient mises sur la table. Dans les procès allemands où existe un déséquilibre structurel – car opposant le consommateur à une puissante entité commerciale – il se produit généralement une rétention, voire destruction des preuves, qui ne sont pas sans nuire au consommateur. Tandis qu’ici, en vertu des règles d’administration de la preuve [présentation des résultats de l’enquête préliminaire], la partie qui retient ou détruit certaines preuves perdra le procès.

En Allemagne, des avocats spécialisés en droit de la responsabilité délictuelle se sont regroupés pour aider leurs clients à obtenir des dommages et intérêts. Ils ont fourni toutes les informations et formulaires nécessaires aux plaignants allemands pour leur permettre d'estimer le montant des dommages subis et de rejoindre le groupe ou la classe de plaignants, qui se joindra plus tard à l'action collective lorsqu'elle se déroulera au Canada ou aux États-Unis. Au départ, ce groupe d'avocats avait envisagé de recueillir et de gérer également les demandes de dédommagement d'autres demandeurs non-allemands, mais cela s'est avéré ingérable.

Cependant, grâce à un réseau international d'avocats qui s'agrandit de jour en jour, le groupe d'avocats allemands reste en communication avec les confrères d'autres pays pour leur fournir gratuitement toute information pertinente, y compris les avis et témoignages d'experts démontrant l'inaptitude des tests PCR à détecter les infections. Ils leur expliquent également la manière de préparer et de regrouper les demandes en dédommagement de leurs clients afin qu'ils soient à même, eux aussi, de faire valoir leurs droits, soit devant leurs juridictions nationales, soit dans le cadre de l'action collective, comme expliqué ci-dessus.

Les faits relatifs à cette fraude scandaleuse, recueillis principalement par la Commission allemande d'enquête sur le Corona et résumés précédemment, sont ceux-là mêmes dont la véracité sera bientôt établie par les tribunaux dans le monde entier, affirme Dr Fuellmich:

“Ce sont ces vérités qui feront tomber les masques des responsables des crimes commis.”

“Aux politiciens qui ont eu foi dans ces personnages corrompus”, dit le Dr Fuellmich, “les faits présentés ici sont la bouée de sauvetage susceptible de les aider à rectifier le tir et à entamer le débat scientifique tant attendu du public, afin d'éviter de couler en même temps que ces charlatans criminels”.

L'archevêque Carlo Maria Viganò envoie une lettre ouverte au Président des Etats-Unis Donald Trump concernant le « Great reset »

<https://guyboulianne.com/2020/10/31/larcheveque-carlo-maria-vigano-envoie-une-lettre-ouverte-au-president-des-etats-unis-donald-trump-concernant-le-great-reset/>

Lettre ouverte au président des États-Unis Donald Trump

Dimanche, 25 octobre 2020
Solennité du Christ-Roi

Monsieur le Président,



« Je sais en Qui j'ai cru »

Permettez-moi de m'adresser à vous, en cette heure où le sort du monde entier est menacé par une conspiration mondiale contre Dieu et l'humanité. Je vous écris en tant qu'archevêque, en tant que successeur des apôtres, en tant qu'ancien nonce apostolique aux États-Unis d'Amérique. Je vous écris dans le silence des autorités civiles et religieuses: puissiez-vous accueillir mes paroles comme la « *voix de celui qui crie dans le désert* » ([Jean 1:23](#)).

Comme j'ai eu l'occasion de vous l'écrire [dans ma Lettre en juin dernier](#), ce moment historique voit les forces du Mal déployées dans une bataille sans merci contre les forces du Bien; des forces du Mal qui semblent puissantes et organisées face aux enfants de la Lumière, désorientés et désorganisés, abandonnés par leurs chefs temporels et spirituels.

Nous entendons se multiplier les attaques de ceux qui veulent démolir les fondements mêmes de la société : la famille naturelle, le respect de la vie humaine, l'amour de la patrie, la liberté d'éducation et d'entreprise. Nous voyons les dirigeants des nations et les chefs religieux soutenir ce suicide de la culture occidentale et de son âme chrétienne, tandis que les citoyens et les croyants sont privés de leurs droits fondamentaux, **au nom d'une urgence sanitaire qui se révèle de plus en plus une instrumentalisation pour l'instauration d'une tyrannie inhumaine sans visage.**

Un plan global, appelé [Great Reset](#), est en voie de réalisation. Les artisans en sont une élite qui veut soumettre l'ensemble de l'humanité, en imposant des mesures coercitives qui limitent drastiquement les libertés des personnes et des peuples. Dans certains pays, ce projet a déjà été approuvé et financé ; dans d'autres, il en est encore à ses débuts. Derrière les dirigeants mondiaux, les complices et les exécutants de ce projet infernal, il y a des gens sans scrupules qui financent le [World Economic Forum](#) et l'[Event 201](#) [ndt: exercice de simulation de pandémie, mené en partenariat avec la [Fondation Bill et Melinda Gates](#) et le [Forum économique mondial](#), qui a eu lieu en octobre 2019], en faisant la promotion de son programme.

Le but du [Great Reset](#) est l'imposition d'une dictature sanitaire visant à imposer des mesures liberticides, cachées derrière des promesses attrayantes d'assurer un revenu universel et d'annuler la dette des individus. Le prix de ces concessions du [Fonds monétaire international](#) devrait être la renonciation à la propriété privée et l'adhésion à un programme de vaccination contre les infections Covid-19 et Covid-21 promu par Bill Gates avec la collaboration de grands groupes pharmaceutiques. Au-delà des énormes intérêts économiques qui animent les promoteurs

du Great Reset, l'imposition de la vaccination sera accompagnée de [l'obligation d'un passeport sanitaire](#) et d'une [carte d'identité numérique](#), avec pour conséquence le suivi des contacts de toute la population mondiale. Toute personne qui n'accepte pas de se soumettre à ces mesures sera confinée dans des [camps de détention](#) ou assignée à résidence, et tous ses biens seront confisqués.

Monsieur le Président, j'imagine que cette nouvelle vous est déjà connue : dans certains pays, le [Great Reset](#) devrait être activé entre la fin de cette année et le premier trimestre de 2021. À cette fin, d'autres mesures de confinement sont prévues, officiellement justifiées par une deuxième et une troisième vague présumées de la pandémie. Vous savez quels moyens ont été déployés pour semer la panique et légitimer des restrictions draconiennes des libertés individuelles, provoquant habilement une crise économique mondiale. Dans les intentions de ses créateurs, cette crise sert à rendre irréversible le recours des États au Great Reset, donnant le coup de grâce à un monde dont on veut effacer complètement l'existence et la mémoire. Mais ce monde, Monsieur le Président, porte avec lui personnes, affections, institutions, foi, culture, traditions, idéaux : des personnes et des valeurs qui n'agissent pas comme des automates, qui n'obéissent pas comme des machines, parce qu'elles ont une âme et un cœur, parce qu'elles sont liées entre elles par un lien spirituel qui tire sa force d'en haut, de ce Dieu **que nos adversaires veulent défier, comme Lucifer l'a fait au début des temps** avec son « *non serviam* » (Je ne servirai pas).

Beaucoup – nous le savons bien – considèrent avec agacement cet appel au choc entre le Bien et le Mal, l'utilisation de tons « apocalyptiques », qui selon eux exaspèrent les âmes et aiguïssent les divisions. Il n'est pas surprenant que l'ennemi se sente découvert au moment même où il croit avoir atteint sans être dérangé la citadelle à conquérir. Il est toutefois surprenant qu'il n'y ait personne pour tirer la sonnette d'alarme. La réaction du *Deep State* à ceux qui dénoncent son plan est incohérente, mais compréhensible. Juste au moment où la complicité des médias *mainstream* a réussi à rendre la transition vers le [nouvel ordre mondial](#) presque indolore et inaperçue, des tromperies, des scandales et des crimes sont mis au jour.

Jusqu'à il y a quelques mois, il était facile de réduire au rang de « conspirationnistes » ceux qui dénonçaient ces terribles plans, que nous voyons maintenant réalisés dans les moindres détails. Personne, jusqu'en février dernier, n'aurait jamais pensé qu'on en viendrait, dans toutes nos villes, à arrêter des citoyens pour le seul fait de vouloir marcher dans la rue, de respirer, de vouloir garder son négoce ouvert, d'aller à la messe le dimanche. Pourtant, cela se passe partout dans le monde, même dans cette Italie de carte postale que beaucoup d'Américains considèrent comme un petit pays enchanté, avec ses monuments anciens, ses églises, ses villes enchanteresses, ses villages caractéristiques. Et tandis que les politiciens sont barricadés dans leurs palais pour promulguer des décrets comme les satrapes persans, les activités font faillite, les magasins ferment, les gens sont empêchés de vivre, de se déplacer, de travailler, de prier. Les conséquences psychologiques désastreuses de cette opération sont déjà visibles, à commencer par les suicides d'entrepreneurs désespérés, et par nos enfants, séparés de leurs amis et de leurs camarades pour suivre leurs cours devant un ordinateur.

Dans l'Écriture Sainte, saint Paul nous parle de « celui qui s'oppose » à la manifestation du mystère d'iniquité, le *kathèkon* ([2 Th 2:6-7](#)). Dans le domaine religieux, cet obstacle est l'Église et en particulier la papauté; dans le domaine politique, c'est lui qui empêche l'établissement du Nouvel Ordre Mondial.

Comme c'est désormais évident, celui qui occupe le siège de Pierre a, dès le début, trahi son propre rôle, pour défendre et promouvoir l'idéologie mondialiste, en suivant l'agenda de la [Deep Church](#), qui l'a choisi dans son sein.

Monsieur le Président, vous avez clairement déclaré que vous vouliez défendre la nation – One Nation under God -, les libertés fondamentales, les valeurs non négociables qui sont niées et combattues aujourd'hui. C'est vous, cher Président, « celui qui s'oppose » au Deep State, à l'assaut final des enfants des ténèbres.

C'est pourquoi toutes les personnes de bonne volonté doivent être persuadées de l'importance capitale des prochaines élections : non pas tant à cause de tel ou tel point du programme politique, mais plutôt parce que c'est l'inspiration générale de votre action qui incarne le mieux – dans ce contexte historique particulier – ce monde, notre monde, que l'on voudrait effacer par le *lockdown*. Votre adversaire est aussi le nôtre : il est l'Ennemi de l'humanité, celui qui est « *meurtrier dès le commencement* » ([Jean 8:44](#)).

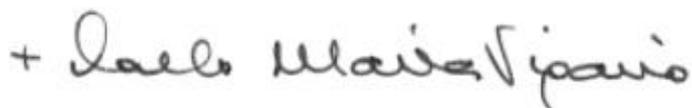
Autour de vous se rassemblent avec confiance et courage ceux qui vous considèrent comme l'ultime garnison contre la dictature mondiale. L'alternative est de voter pour un personnage manipulé par le *Deep State*, [gravement compromis dans les scandales et la corruption](#), qui fera aux États-Unis ce que [Jorge Mario Bergoglio](#) fait à l'Église, le [Premier ministre Conte](#) à l'Italie, le [président Macron](#) à la France, le Premier ministre Sanchez à l'Espagne, etc. La possibilité de faire chanter Joe Biden – comme les prélats du « [cercle magique](#) » vatican – permettra de l'utiliser sans scrupules, consentant à des pouvoirs illégitimes de s'immiscer dans la politique intérieure et les équilibres internationaux. Il est clair que ceux qui le manœuvrent ont déjà quelqu'un de pire que lui prêt à le remplacer dès que l'occasion se présente.

Pourtant, dans ce tableau désolant, dans cette avancée apparemment inexorable de « l'Ennemi invisible », un élément d'espoir émerge. L'adversaire ne sait pas aimer, et ne comprend pas qu'il ne suffit pas d'assurer un revenu universel ou d'annuler les hypothèques pour assujettir les masses et les convaincre de se faire marquer comme du bétail. Ce peuple, qui a trop longtemps subi les abus d'un pouvoir haineux et tyrannique, redécouvre qu'il a une âme; il comprend qu'il n'est pas disposé à troquer sa liberté contre l'uniformisation et l'effacement de son identité; il commence à comprendre la valeur des liens familiaux et sociaux, des liens de foi et de culture qui unissent les honnêtes gens. Ce [Great Reset](#) est voué à l'échec parce que ceux qui l'ont planifié ne comprennent pas qu'il y a encore des gens qui sont prêts à descendre dans la rue pour défendre leurs droits, protéger leurs proches, donner un avenir à leurs enfants. L'inhumanité nivelante du projet mondialiste sera misérablement brisée face à l'opposition ferme et courageuse des enfants de la Lumière. L'ennemi a Satan à ses côtés, qui ne sait que haïr. Nous avons à nos côtés le Seigneur tout-puissant, le Dieu des armées déployées dans la bataille, et la Très Sainte Vierge, qui écrasera la tête de l'ancien Serpent. « *Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous ?* » ([Romains 8:31](#)).

Monsieur le Président, vous savez parfaitement combien les États-Unis d'Amérique, en cette heure cruciale, sont considérés comme le rempart contre lequel s'est déchaînée la guerre déclarée par les partisans du mondialisme. Mettez votre confiance dans le Seigneur, renforcé par les paroles de l'Apôtre : « *Je peux tout en celui qui me donne la force* » ([Philippiens 4:13](#)). Être un instrument de la divine Providence est une grande responsabilité, à laquelle correspondront certainement les grâces d'état nécessaires, ardemment implorées par les nombreux qui vous soutiennent par leurs prières.

Avec ce souhait céleste et l'assurance de ma prière pour vous, pour la Première Dame et pour vos collaborateurs, de tout cœur je vous adresse ma bénédiction

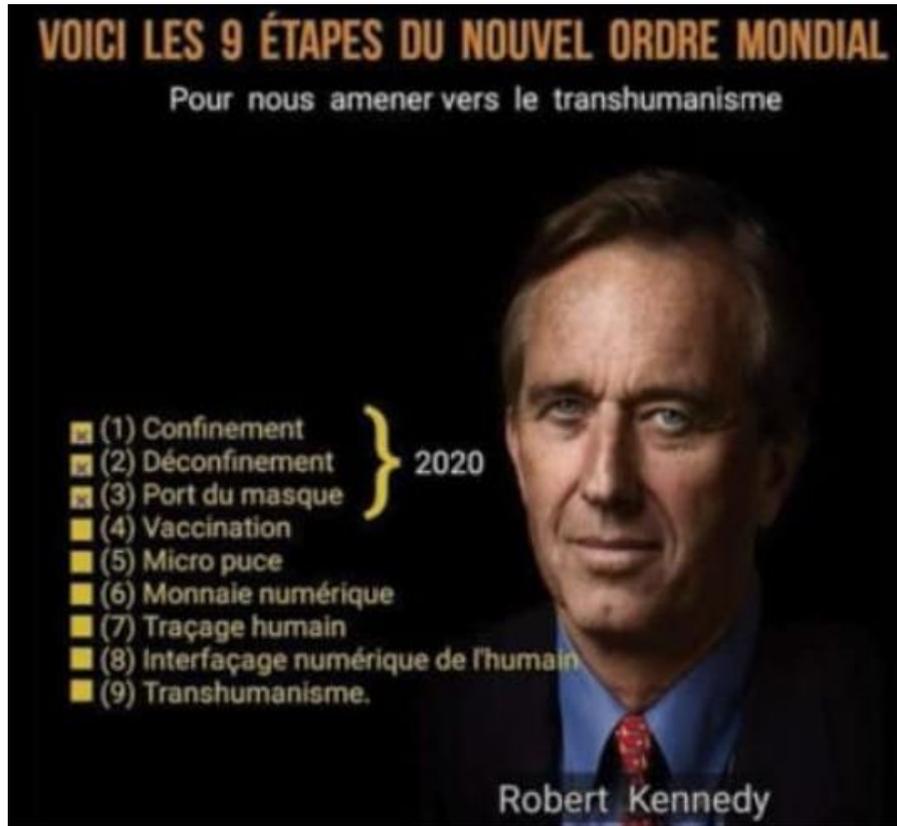
Que Dieu bénisse les États-Unis d'Amérique!



+ **Carlo Maria Viganò**
Archevêque titulaire d'Ulpiana
Ancien Nonce Apostolique aux États-Unis d'Amérique

Voilà où l'on cherche à vous mener grâce à la peur !!!

C'est Robert Kennedy Jr., membre du parti démocrate américain et neveu de l'ancien président John F. Kennedy, qui vous le dit :



Par tous les moyens, on veut vous pucer et vous tracer comme du bétail de manière à vous contrôler totalement

Propagande / Pensée unique

- Covid 19
- Morts
- Culture de la peur
- Masque obligatoire
- Solution : vaccin

Pensée Libre

Covid 19 : information complète
(Synthèse des données www.data.gouv.fr)

Nb de décès / jour | Nb de cas positifs / jour

Mars | Avril | Mai | Juin | Juillet | Août

Possibilité de choix :

- Port du Masque
- Immunité naturelle
- Traitements
- Vaccin

Ce qui arrive aux Etats-Unis vient souvent en Europe...

<https://www.aubedigitale.com/des-medecins-exigent-une-punition-de-la-part-du-gouvernement-pour-les-americains-qui-refusent-le-vaccin-contre-le-covid/>

Des médecins exigent une “punition” de la part du gouvernement pour les Américains qui refusent le vaccin contre le COVID

Un groupe de médecins a exigé que le gouvernement mette au point un plan pour “punir” les personnes qui refusent de se faire vacciner contre le COVID-19 en leur imposant des pénalités fiscales – un déni de nombreux services gouvernementaux – et en encourageant les entreprises privées à refuser un emploi à toute personne qui refuse la vaccination.

Le vaccin contre le coronavirus doit être obligatoire et toute personne qui refuse la vaccination doit être sévèrement réprimée de manière à ce qu’il lui soit difficile de participer à la vie sociale, ont affirmé les médecins dans l’édition d’USA Today de cette semaine.

Selon les médecins, les pénalités fiscales, les primes d’assurance plus élevées, le refus d’emploi par des entreprises privées et de nombreux services gouvernementaux doivent être considérés comme une punition pour toute personne refusant le vaccin.

Bien que le groupe admette que la punition semble “anti-américaine”, ils insistent sur le fait que se faire vacciner est en fait “patriotique”.

“Bien que les mesures qui seront nécessaires pour vaincre le coronavirus semblent draconiennes, voire anti-américaines pour certains, nous pensons qu’il n’y a pas d’alternative”, ont écrit les docteurs Michael Lederman, Maxwell J. Mehlman et Stuart Youngner.

“Pour dire les choses simplement, se faire vacciner va être notre devoir patriotique.”

Il n’y a pas “d’alternative à l’immunité collective induite par le vaccin en cas de pandémie”, ont-ils affirmé.

“Une large induction de l’immunité dans la population par la vaccination sera nécessaire pour mettre fin à cette pandémie.”

L’article de USA Today, publié le 6 août, est intitulé **“Vaincre le COVID-19 en exigeant la vaccination pour tous. Ce n’est pas anti-américain, c’est être patriotique”**.

Selon [LifeSiteNews](#), [son sous-titre d’origine](#) se lit comme suit :

“Rendez les vaccins gratuits, n’autorisez pas les objections religieuses ou personnelles et **punissez ceux qui ne seront pas vaccinés**. Ils menacent la vie des autres”.

Il a depuis été édulcoré et se lit comme suit : “Rendez les vaccins gratuits, n’autorisez aucune objection religieuse ou personnelle, et créez des mesures dissuasives pour ceux qui refusent les vaccins dont l’innocuité et l’efficacité ont été démontrées”.

[Rapport de LifeSite](#) :

Les médecins ont proposé : “Les entreprises privées pourraient refuser d’employer ou de servir des personnes non vaccinées. Les écoles pourraient refuser de permettre à des enfants non vaccinés d’assister aux cours. Les sociétés de transport public et commercial – compagnies

aériennes, trains et bus – pourraient exclure les personnes qui refusent les vaccins. Les auditoriums publics et privés pourraient exiger la preuve de l’immunisation pour entrer dans l’établissement”.

Ils ont ensuite expliqué comment un “registre de vaccination sera nécessaire avec les noms inscrits après la vaccination”. Les personnes qui prennent le vaccin devraient recevoir des “cartes de certification” avec des dates d’expiration (“la durabilité de la protection par différents vaccins peut varier et peut nécessiter des rappels périodiques”).

Le concept de “cartes de vaccination” ou de registres numériques de vaccins a été lancé peu avant l’apparition du coronavirus et depuis que le virus s’est propagé.

[Un article paru en décembre 2019 dans Scientific American](#) décrit la vision des chercheurs du Massachusetts Institute of Technology (MIT) qui consiste à intégrer les dossiers de vaccination “directement dans la peau” des enfants.

“En plus du vaccin, un enfant se verrait injecter un peu de colorant invisible à l’œil nu mais facilement visible grâce à un filtre spécial pour téléphone portable, combiné à une application qui diffuse une lumière proche infrarouge sur la peau. Le colorant devrait durer jusqu’à cinq ans, selon des tests effectués sur des peaux de porc et de rat et sur des peaux humaines dans une boîte”.

Le développement de cette idée, dont l’article note fièrement qu’elle évite l’utilisation de “scanners d’iris” qui pourraient enfreindre la vie privée, a été “financé par la Fondation Bill & Melinda Gates”. Elle “est née d’une demande directe du fondateur et philanthrope de Microsoft, Bill Gates lui-même, qui a soutenu les efforts visant à éradiquer des maladies telles que la polio et la rougeole dans le monde entier”.

Le Dr Anthony Fauci, directeur de longue date de l’Institut national des allergies et des maladies infectieuses et l’un des principaux conseillers de Trump en matière de pandémie, a déclaré en avril qu’il pensait qu’il était “possible” qu’un jour les Américains aient à porter des certificats attestant de leur immunité au coronavirus.

“Je pense que cela pourrait avoir un certain mérite dans certaines circonstances”, [a-t-il déclaré](#).

Toujours en avril, M. Gates a spéculé : “A terme, nous aurons des certificats numériques pour montrer qui a guéri ou a été testé récemment ou quand nous aurons un vaccin qui aura été administré”.

<https://www.10news.com/news/local-news/states-have-authority-to-fine-or-jail-people-who-refuse-coronavirus-vaccine-attorney-says>

Les États ont le pouvoir d'infliger des amendes ou d'emprisonner les personnes qui refusent le vaccin contre le coronavirus, selon un avocat

Par: Derek Staahl

Publié à 17:50, 07 août 2020

SAN DIEGO (KGTV) - Alors que les fabricants de médicaments se précipitent pour développer un vaccin contre le coronavirus, plusieurs questions juridiques se posent: le gouvernement pourrait-il obliger les gens à l'obtenir? **Les gens qui refusent de retrousser leurs manches pourraient-ils être bannis des magasins ou perdre leur emploi? La réponse courte est oui, selon Dov Fox, professeur de droit et directeur du Center for Health Law Policy and Bioethics de l'Université de San Diego. « Les États peuvent imposer des vaccinations de manière plus ou moins intrusive »,** a-t-il déclaré dans une interview. **« Ils peuvent limiter l'accès aux écoles, aux services ou aux emplois si les gens ne se font pas vacciner. Ils pourraient les forcer à payer une amende ou même les enfermer en prison.**

Fox a noté que les autorités américaines n'ont jamais tenté d'emprisonner des personnes pour avoir refusé de vacciner, mais d'autres pays comme la France ont adopté la tactique agressive. Le précédent juridique remonte à 1905.

Dans une affaire historique de la Cour suprême des États-Unis, *Jacobson v. Massachusetts*, le tribunal a statué que le Massachusetts avait le pouvoir d'infliger des amendes aux personnes qui refusaient d'être vaccinés contre la variole. Cette affaire a constitué la base juridique des exigences en matière de vaccins dans les écoles et a été confirmée dans des décisions ultérieures. « Les tribunaux ont constaté que lorsque la nécessité médicale l'exige, la santé publique l'emporte sur les droits et libertés individuels en jeu », a déclaré Fox. En 2019, la ville de New York a adopté une ordonnance condamnant les personnes qui refusaient de se faire vacciner contre la rougeole. Cela dit, les récentes manifestations contre les couvertures faciales montrent qu'il pourrait y avoir une réaction importante à un mandat de vaccin, a déclaré Fox. Ce n'est pas parce que les États ont le pouvoir de le faire que c'est la meilleure politique publique, a-t-il ajouté. Bien que les États aient le pouvoir d'imposer des vaccinations, il y a plus de doute sur la possibilité pour le Congrès de promulguer une obligation fédérale. L'exigence de vaccination fédérale la plus probable se présenterait sous la forme d'une pénalité fiscale, mais Fox a déclaré qu'étant donné la composition actuelle de la Cour suprême, une exigence fédérale en matière de vaccination serait probablement jugée inconstitutionnelle. Les opposants à un mandat fédéral citeraient la décision de 2012 de la Cour suprême sur la loi sur les soins abordables, a déclaré Fox. Dans ce cas, les juges ont statué que le Congrès ne pouvait pas utiliser ses

pouvoirs pour réglementer le commerce interétatique pour obliger les gens à souscrire une assurance maladie, même si le mandat individuel de l'ACA a finalement été confirmé pour des motifs distincts. Cela signifie que les États-Unis pourraient avoir un patchwork de différentes exigences en matière de vaccins dans différents États. Les États qui explorent une exigence de vaccin ne devraient le faire que si le vaccin est largement et facilement disponible, a déclaré Fox. « Sinon, vous créez une sous-classe de personnes qui sont moins en sécurité et sans accès aux moyens de base de la société », a-t-il déclaré. Les États devraient autoriser des exemptions pour les personnes présentant des risques médicaux légitimes, comme la grossesse, mais pas des exemptions pour des raisons religieuses ou philosophiques, a-t-il déclaré. « Les exemptions religieuses ne sont pas requises par la Constitution dans la clause de libre exercice du premier amendement, à condition que les mandats de vaccination ne distinguent pas la religion; ils ne sont pas motivés par le désir d'interférer avec cela », a-t-il déclaré. Sur le lieu de travail, les employeurs privés auraient beaucoup de flexibilité pour exiger des vaccins et les licenciés qui les refusent pour tout sauf des problèmes médicaux légitimes. Tant que les employeurs montreront que le fait d'avoir des travailleurs non vaccinés entraîne des coûts importants, ils n'auraient pas besoin d'offrir des exemptions religieuses aux employés, a déclaré Fox. En vertu de la loi de 1964 sur les droits civils, les employeurs ne sont pas tenus d'accommoder les employés religieux si cela représente plus qu'un coût minime.

"J'ai très peur des futurs vaccins produits par ces grands laboratoires massivement financés par des Etats. [...] Personne ne peut en vérifier la composition. Le moins nocif, le moins cher et le plus sain des vaccins reste l'immunité collective. C'est pourquoi il faut mettre fin à cette hérésie des masques à outrance [...] qui risque d'être contre-productif voire dangereux !"



Dr. Pierre Sachon

25/08/2020

En ces temps d'imposture universelle, dire la vérité est un acte révolutionnaire

COVID : LE MENSONGE

La peur doit cesser !

Tout est faux !

Une opération psychologique

La crise du coronavirus est une conception trompeuse avec un programme macabre. Elle inaugure le totalitarisme sanitaire, avec des restrictions des libertés fondamentales, la promotion de la peur d'autrui et des projets de vaccination forcée. Le but est de créer les conditions de la mise en place d'un Ordre (totalitaire). Elle passe par une pseudo pandémie qui doit utiliser la vaccination de masse, c'est pour cela que les dirigeants chargés de mettre ce Plan en application, sabotent tout traitement, allant jusqu'à organiser une pénurie

<https://fr.sott.net/article/35015-L-arbre-qui-cache-la-foret-pandemie-du-Covid-19-et-Agenda-ID2020>



Aussi, face à ce Crime contre l'Humanité qui est en cours d'exécution, par des personnages pour certains sans humanité (comme Bill Gates et le patron de l'OMS) et pour d'autres manipulés, nous vous appelons à Résister par tous les moyens.

Nous appelons TOUS les Français et les résidents en France, à s'unir contre cette barbarie d'une ampleur jusque-là inégalée. Nous comprenons dans cet appel, toute la jeunesse, de toutes confessions. Et vous, policiers, gendarmes, militaires, ne collaborez pas avec les traîtres qui organisent ce Plan. Il est absolument certain que le confinement est inutile, tout comme, et surtout, le « vaccin-piège-à-cons » qui sera imposé !

Le danger des masques

Au début de la crise du Corona virus, le gouvernement français recommandé de ne pas porter de masque. Après l'introduction de mesures totalitaires à l'échelle mondiale sous prétexte médical, tout en rendant délibérément la population malade (le taux d'oxygène dans le sang est dangereusement, bas) et parce que l'on finit par re respirer le CO2 et autre airs toxique expiré, tout ça en moins de 30 secondes.



Faux chiffres !

Cette affaire est organisée depuis des années, tout est bidon : « le coronavirus » (en réalité des dizaines de variétés peut-être), les morts, qui sont soit comptés abusivement « coronavirus » sans aucun contrôle (les tests ne sont pas sélectifs d'un coronavirus, ne sont pas fiables et sont sans valeurs), soit tués par manque délibéré de soins, soit par utilisation de méthodes d'intubation mortifères, ou encore carrément par inoculation délibérée d'une substance létale (euthanasie criminelle) ! Jusqu'à présent, la « pandémie » a beaucoup moins d'impact que n'importe quelle grippe saisonnière.

Manipulation médiatique

Le discours des médias de presque toutes les orientations politiques propose une obéissance aveugle à la stratégie globale d'emprisonnement massif et l'utilisation excessive de détails techniques, dont le but est d'inonder l'esprit des personnes ciblées et qui sont difficiles, voire impossibles à vérifier, mais qui semble probable ainsi, les victimes n'arrivent plus à suivre.

Tous nos quotidiens nationaux (Le Monde, Libération et Le Figaro), toutes nos chaînes d'info (LCI, I-Télé, BFM-TV), l'essentiel des hebdomadaires de référence (Le NouvelObs, L'Express, Le Point) et des chaînes de TV privées (Canal+, TF1) appartiennent à de grands milliardaires. En vérité, ils sont dix. L'ancien directeur de TF1 avait choqué l'opinion en déclarant que le métier des télévisions privées était de vendre "du temps de cerveau humain disponible"

Les médias traditionnels, profitant de l'ignorance massive sur le sujet, ont rapidement tourné cette hypothèse en ridicule. mais les preuves des dommages causés aux systèmes biologiques par les transmissions sans fil sont accablantes, d'éminents scientifiques et des milliers de personnes, prévoient de nouvelles perturbations à la santé publique lorsque la cinquième génération du réseau pour téléphones portables sera déployé..

**N'OUBLIONS PAS
QUE 10 MILLIARDAIRES
DÉTIENNENT LA TOTALITÉ
DES MÉDIAS FRANÇAIS.**



Surtout, ne croyez rien « comme ça », vérifiez, réfléchissez*.

<http://www.profession-gendarme.com/horizon-2022-un-passeport-de-vaccination-lue-rase-les-murs-au-sujet-de-documents-bien-suspects/>

Horizon 2022, un passeport de vaccination... l'UE rase les murs au sujet de documents bien suspects

6 juillet 2020
par Daniele Pozzati.

Surprise, surprise, la Commission Européenne (CE) avait un « projet cartographié de vaccination » prêt des mois AVANT que ne se déclenche la « pandémie » du CoV19 (NdT : en fait le SRAS-COV-2 « Caroline du Nord »...). Ce projet devrait mener à une « proposition de commission pour une carte / passeport de vaccination commune pour les citoyens de l'UE dès 2022 ».

Dernièrement mis à jour dans le 3ème quart de l'année 2019, le document de 10 pages (10-page document) le 12 septembre par un « sommet de la vaccination globale » conjointement organisé par la CE et l'OMS.

Sous le titre « Dix actions vers la vaccination pour tous, tout le monde devrait être capable de bénéficier du pouvoir de la vaccination », le manifeste du sommet se plaint que :

« Malgré la disponibilité de vaccins efficaces et sans danger, le manque d'accès, la pénurie, la désinformation, le laxisme envers les risques de maladie, diminuant la confiance publique en la valeur des vaccins et augmentant la perte d'intérêt à leur encontre, mine le taux de vaccination dans le monde entier ».

Et avec ça, les bénéfices des compagnies pharmaceutiques sans aucun doute.

En juillet 2017 par exemple, l'Italie a rendu 12 vaccins obligatoires pour les enfants. Il s'ensuivit une augmentation du prix des vaccins de 62%, passant de l'ordre de 14 euros à 23 euros la dose.

Le marché mondial de la vaccination pèse aujourd'hui environ 27 milliards de dollars par an. D'après les estimations de l'OMS, il devrait passer la barre des 100 milliards de dollars en 2025.

Comme le sommet mondial sur la vaccination de la CE-OMS a aussi discuté un agenda d'immunisation rénové pour 2030, les actionnaires de Big Pharma ne doivent pas s'inquiéter de la performance de leurs avoirs sur le long terme.

On ne doit vraiment pas « toucher au taux de vaccination mondial ».

Le manifeste de ce sommet de la vaccination mondiale liste « 10 leçons et actions nécessaires pour la vaccination de tous ».

Chaque « leçon » est un bijou de ce que le philosophe néo-marxiste italien Diego Fusaro appelle « le capitalisme thérapeutique ».

Le phrasé est péremptoire et ne laisse aucune marge pour la nuance ou le débat. Des adjectifs comme « tous », « tout le monde », « indiscutable », abondent. Les déclarations au mode conditionnel sont absentes.

Plus qu'un plan d'action prudent, inspiré scientifiquement et ouvert au doute et au scepticisme, le ton donné de « protéger tout le monde, partout », de « ne laisser personne derrière », est messianique de manière tout à fait inappropriée.

Qu'en est-il de ceux et celles qui ne voudraient pas être « protéger » de cette façon ? Simplement en Allemagne, au moins 10% de la population est strictement contre une vaccination contre le coronavirus, ce qui représente au moins 8 millions de personnes

Mais voyons ce que nous pouvons apprendre si on veut, de ces « leçons ».

La leçon #1 commence par : « Promouvoir le leadership politique mondial et l'implication dans la vaccination », il semble que c'est ce dont nous sommes témoins maintenant, avec les gouvernements

dans le monde suggérant que les masques et la distanciation sociale resteront en place jusqu'à ce qu'on ait trouvé un vaccin contre le SRAS-COV-2.

Quid des politiciens qui sont contre la vaccination ?

Dira-t-on aux gens qui votent pour eux, comme le fit tristement le commissaire au budget de la CE Gunther Oettinger avec les électeurs de la Liga italienne en 2018, en leur disant que « les marchés leur enseigneront de voter pour les bonnes choses » ?

Y aura-t-il une nouvelle « pandémie » pour apprendre aux gens à voter pour la bonne chose ?

Leçon 4, « Frapper à la racine de l'hésitation vaccinale, augmenter la confiance dans la vaccination », ceci a tout l'air d'un modèle pour une campagne de propagande, une qui prévoit, d'après la lecture du programme de vaccination de l'UE, le « développement de modules de formation électronique ciblant les médecins généralistes et les fournisseurs de soin de santé, focalisant sur l'amélioration des techniques pour gérer les populations hésitantes et promouvoir un changement de comportement ». Leçon 5, « Rassembler le pouvoir des technologies numériques afin de renforcer le contrôle de la performance des programmes de vaccination », ceci soulève en cette période d'ap de traçage et de bracelets électroniques, des préoccupations légitimes sur la main mise toujours plus avant de la technologie sur nos vies et sur nos corps.

De quelles technologies numériques parle-t-on ? Peut-être d'une puce électronique sous-cutanée, comme celle qui fut récemment patentée sous le numéro assez satanique de 060606 par la Fondation Bill & Melinda Gates ? (satanic-sounding number 060606)

Leçon 9, elle est pour le journaliste alternatif et pour la liberté d'expression en général, des plus menaçante :

« Donner le pouvoir aux professionnels de la santé à tous les niveaux aussi bien que les médias, pour donner une information transparente, objective et efficace au public et pour lutter contre la fausse information et la désinformation, incluant la lutte contre des plateformes de médias sociaux et d'entreprises technologiques ».

Nous y sommes : le combat contre les soi-disant fake news est de retour. Plus de boulot pour la horde de « fact checkers » auto-proclamés de Facebook.

Le terme Fake News est bien entendu un terme de novlangue orwellienne pour toute information non alignée [sur la pensée unique], quelque soit son contenu, son origine ou le fait qu'elle soit vérifiable.

En fait, le manifeste pour la vaccination globale ne fournit aucune définition de ce que serait une « information objective » ni du reste de ce que serait une « fausse information ou une désinformation ».

Si les vaccins sont aussi sûrs que l'affirment l'UE et l'OMS sans en apporter l'ombre d'une preuve, pourquoi donc le gouvernement américain a-t-il créé déjà dans les années 1980, un corps appelé le « Programme National de Compensation pour les Dommages dus aux Vaccins » (National Vaccine Injury Compensation Program (VICP)) ?

On lit ceci du site internet officiel du VICP : « une alternative sans faille au système légal traditionnel pour résoudre les plaintes résultant des dommages vaccinaux ».

Avec pas mal de succès semble t'il...

Dans la période entre le 1er octobre 1988 (début du paiement de compensations) et le 1er juin 2020 (dernières données disponibles), le VICP a attribué pour un total de quelques 4,4 milliards de dollars en compensations financières.

Ce chiffre exclut toute compensation résultant de poursuites judiciaires abouties, notamment des attaques en justice collectives contre Big Pharma.

Mais, comme l'explique très bien le réalisateur de documentaires Massimo Mazzucco, les autorités américaines ne se sont pas arrêtées là pour protéger Big Pharma des actions en justice. En 2010, une décision importante de la Cour Suprême des États-Unis a cité le U.S. Code Title 42 ainsi :

« La loi élimine la responsabilité des fabricants concernant les effets secondaires adverses inévitables des vaccins ».

La même décision élabore plus loin :

« Aucun fabricant de vaccin ne peut être tenu pour responsable dans une action légale civile pour des dommages étant survenus de dommages liés aux vaccins ou à un décès associé à l'administration d'un vaccin après la date du 1er octobre 1988... Si la blessure ou la mort a résulté d'effets secondaires qui

étaient inévitables alors même que le vaccin a été adéquatement préparé et a été accompagné des directions adéquates et des avertissements d'usage ».

1988 fut évidemment l'année où le VIPC commença à attribuer des compensations aux victimes de dommages par vaccins, économisant de graves et violents maux de tête à Big Pharma dans le processus.

Comme la biologiste de système Dr Shiva Ayyadurai le souligne, l'impossibilité d'attaquer en justice les labos pharmaceutiques au sujet des vaccins, combinée avec la perte de bénéfices sur les ventes de médicaments, a fait que les vaccins sont devenus le nouveau modèle d'affaire de Big Pharma. Et maintenant l'UE et l'OMS financée par la Fondation Bill & Melinda Gates emboîtent le pas.

Karl Marx écrivit ceci dans son « Manifeste du Parti Communiste » (1848) :

« L'exécutif de l'état moderne n'est rien d'autre qu'un comité de gestion des affaires communes de toute la bourgeoisie ».

Si Marx était vivant aujourd'hui, il aurait pu conclure que la gouvernance par une organisation internationale n'est rien d'autre qu'un comité de gestion des affaires communes de l'élite mondialiste.

source : <https://www.strategic-culture.org>

traduit de l'anglais par Résistance 71

via <https://resistance71.wordpress.com>

Source : Reseau International.net

*Les enfants sont très contagieux...
Les enfants ne sont pas contagieux...
Puis ils sont de nouveaux très contagieux...
Les gens asymptomatiques sont contagieux...
Les asymptomatiques ne transmettent pas le virus...
La chloroquine marche contre le virus...
La chloroquine ne marche pas...
Le remdesivir est la solution contre le virus...
Le remdesivir ne marche pas...
Les masques ne servent à rien...
Les masques sont obligatoires...
Ça ne sert à rien de tester tout le monde...
Il faut se faire tester dès qu'on peut...
Les tests sont sûrs...
Le tests donnent de faux résultats...
Les masques ne sont utiles qu'en milieu clos...
Il faut les porter même dans la rue...
Les pharmaciens avaient une amende s'ils en donnaient...
Aujourd'hui vous avez une amende si vous n'en portez pas...*

**EST-CE QU'ON VA ACCEPTER
ENCORE LONGTEMPS
D'ÊTRE PRIS POUR DES CONS ?**

Les journalistes vous disent que le traçage, le puçage, le marquage de la population relèvent de la théorie du complot : ils vous mentent car ces projets existent officiellement avec de nombreuses entreprises et Bill Gates...

Et il est bien prévu de les appliquer sous la forme d'un passeport digital d'immunité avec l'excuse du covid qui servira de moyen de paiement, d'identification,... Sans ce passeport, impossible de se déplacer, d'acheter quoi que ce soit.

<https://www.coindesk.com/covid-19-immunity-passport-unites-60-firms-on-self-sovereign-id-project>



Les technologues qui créent des outils d'identité auto-souveraine (SSI) basés sur la blockchain collaborent sur un «passeport d'immunité» pour aider à arrêter la propagation du COVID-19 sans compromettre la vie privée des utilisateurs. Prouver un certain niveau d'immunité aiderait les individus à retourner à la vie quotidienne.

La COVID-19 Credentials Initiative (CCI) travaille sur un certificat numérique, en utilisant la norme récemment approuvée du World Wide Web Consortium (W3C) Verifiable Credentials. Le certificat permet aux individus de prouver (et d'en demander la preuve à d'autres) qu'ils se sont rétablis du nouveau coronavirus, ont été testés positifs pour les anticorps ou ont reçu une vaccination, une fois que celle-ci est disponible.

Plus de 60 organisations de l'espace SSI y participent, telles qu'Evernym, Streetcred, esatus, TNO, Georgetown University et d'autres. L'initiative a également une diffusion mondiale, notamment Consulcesi en Italie, DIDx en Afrique du Sud, TrustNet au Pakistan et Northern Block au Canada. Abonnez-vous à Blockchain Bites, notre mise à jour quotidienne avec les dernières histoires. En vous inscrivant, vous recevrez des e-mails sur les produits CoinDesk et vous acceptez nos termes et conditions et notre politique de confidentialité.

Ces certificats numériques seraient émis par les établissements de soins de santé, mais contrôlés par l'utilisateur et partagés de manière peer-to-peer. (Une idée fausse courante est que l'auto-souverain signifie auto-attesté, ce qui supprime le besoin des gouvernements et d'autres autorités; la confiance dans l'émetteur de l'accréditation est essentielle, a déclaré un porte-parole d'Evernym.) Le monde de la technologie convient de la nécessité d'une sorte de certificat numérique. Les fous de l'identité auto-souveraine ont été soutenus par l'ancien patron de Microsoft Bill Gates qui a demandé des certificats de test numérique lors d'une AMA Reddit le mois dernier: «Finalement, nous aurons des certificats numériques pour montrer qui a récupéré ou été testé récemment ou quand nous avons un vaccin qui a l'a reçu », a déclaré Gates.

«Centré sur l'humain»

Il y a eu une multitude de solutions COVID-19 censées utiliser la blockchain pour protéger la vie privée des utilisateurs. Celles-ci ont été stimulées par des mesures de surveillance adoptées dans des endroits comme la Chine, notamment des caméras thermiques à reconnaissance faciale, des points de contrôle de la température et le suivi de l'emplacement. Bien que ces mesures puissent être efficaces pour ralentir la propagation du COVID-19 - qui a jusqu'à présent fait au moins 115000 morts dans le monde - **il existe des craintes légitimes d'une surveillance excessive.**

Au Royaume-Uni, par exemple, la branche technologique du National Health Service, NHSX, travaille avec des entreprises de big data et d'IA telles que Palantir et Faculty. Bien que les avocats de ces sociétés aient déclaré que les données des patients seraient anonymisées, un rapport du Guardian publié dimanche a cité un responsable gouvernemental anonyme faisant part de ses inquiétudes concernant le traitement des données confidentielles sur la santé avec «un respect insuffisant de la confidentialité, de l'éthique ou de la protection des données».

SSI peut fournir une voie alternative avec des compromis moins compliqués.

«La technologie que nous développons est centrée sur l'humain», a déclaré Jamie Smith, directeur de l'engagement stratégique d'Evernym. «C'est vraiment le contraire des solutions axées sur la surveillance que nous avons vues dans des pays comme la Chine. Les solutions très centrées sur le gouvernement ont de sérieuses implications pour la confidentialité permanente.

L'approche appropriée, a déclaré Smith, doit être un écosystème ouvert où il existe de multiples solutions interopérables, un cadre commun à de nombreuses régions.

Cependant, cela peut également conduire à des litiges en matière de propriété intellectuelle (PI), une possibilité que CCI dit vouloir résoudre.

«La CCI est actuellement en discussion avec la Decentralized Identity Foundation (DIF) sur la possibilité de créer un groupe de travail DIF pour fournir toutes les protections nécessaires des droits de propriété intellectuelle pour les schémas et les spécifications résultant de l'effort communautaire de CCI», a déclaré un porte-parole d'Evernym. dans un rapport.

Couche de blockchain «fine».

Le constructeur SSI Evernym utilise le protocole de blockchain Hyperledger Indy lié à Linux, mais le projet CCI lui-même est «indépendant du registre». Les identifiants SSI et vérifiables créent un triangle de confiance entre l'émetteur d'un justificatif d'identité (pensez à une version numérique d'un document tangible comme un permis de conduire, un passeport, un certificat de naissance, un titre de voiture, un billet d'avion, etc.), le titulaire de ce justificatif d'identité. et un vérificateur. C'est un système qui place le détenteur au centre des choses, plutôt qu'un va-et-vient (souvent fastidieux) directement entre l'émetteur et le vérificateur. Cela donne également au détenteur le pouvoir de choisir ce qu'il souhaite partager et avec qui.

Au fond, c'est une architecture DLT décentralisée, mais qui n'implique pas d'exécuter beaucoup de données sur des blockchains.

«Il s'agit d'une utilisation en couche très mince de la blockchain uniquement pour l'infrastructure cryptographique. Toutes les informations d'identification sont échangées hors chaîne, peer-to-peer. Le rôle de la blockchain est extrêmement important, mais il est mince », a déclaré Drummond Reed, directeur de la fiducie d'Evernym.

Une autre façon de comprendre le fonctionnement de cette couche de blockchain consiste à examiner la façon dont Internet lui-même est conçu, permettant aux utilisateurs de faire des transactions de commerce électronique, par exemple en utilisant public et privé.

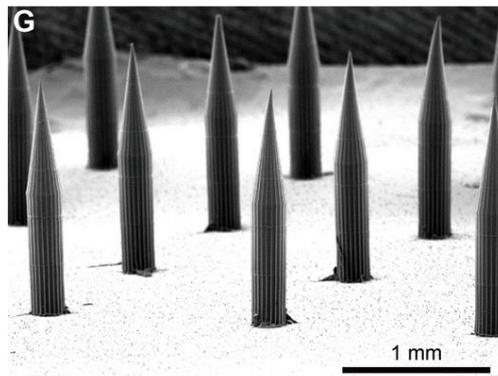
L'un des projets financés par Bill Gates est un marquage des humains sous la forme d'un tatouage quantique développé par le MIT (projet ID2020)

By Karen Weintraub on December 18, 2019



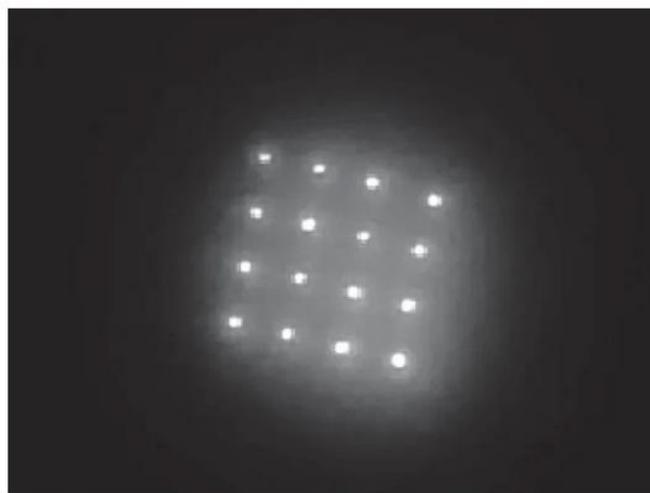
M.I.T. engineers have developed a way to store medical information under the skin, using a quantum dot dye that is delivered, along with a vaccine, by a microneedle patch. The dye, which is invisible to the naked eye, can be read later using a specially adapted smartphone. Credit: Second Bay Studios

<https://www.scientificamerican.com/article/invisible-ink-could-reveal-whether-kids-have-been-vaccinated/>



A close-up microscope image of the microneedle array, which could deliver quantum dots into skin. Credit: K.J. McHugh et al. *Science Translational Medicine* (2019)

Le marquage invisible sur la peau se fait grâce à ces aiguilles et à une encre enzyme, la « [luciferase](#) »



The quantum dots after being administered in the skin of rodents. Credit: K.J. McHugh et al. *Science Translational Medicine* (2019)

Le résultat du tatouage quantique sur la peau d'un rat

<https://nackpets.wordpress.com/2020/04/20/microsoft-not-only-funds-id2020-but-they-also-filed-a-patent-for-a-device-connected-to-the-human-body-for-buying-and-selling-cryptocurrency-%E2%80%A2-now-the-end-begins/>

Microsoft a non seulement financé ID2020, mais a également déposé un brevet pour un appareil connecté au corps humain pour l'achat et la vente de crypto-monnaie

par Geoffrey Grider 17 avril 2020

DÉPÔT DE BREVETS MICROSOFT POUR L'ACHAT ET LA VENTE DE CRYPTOCURRENCY: L'activité du corps humain associée à une tâche fournie à un utilisateur peut être utilisée dans un processus d'extraction d'un système de crypto-monnaie. Un serveur peut fournir une tâche à un dispositif d'un utilisateur qui est couplé en communication au serveur. Un capteur couplé en communication ou compris dans le dispositif de l'utilisateur peut détecter l'activité corporelle de l'utilisateur. Des données d'activité corporelle peuvent être générées sur la base de l'activité corporelle détectée de l'utilisateur. Le système de crypto-monnaie couplé en communication au dispositif de l'utilisateur peut vérifier si les données d'activité corporelle satisfont à une ou plusieurs conditions fixées par le système de crypto-monnaie, et attribuer une crypto-monnaie à l'utilisateur dont les données d'activité corporelle sont vérifiées.

Microsoft, qui finance des brevets ID2020 pour l'achat et la vente de crypto-monnaie bitcoin qui fonctionne par un appareil attaché au corps humain qui interagit avec un système de réseau informatique.

Bill Gates s'est peut-être légalement séparé de Microsoft, mais comme les deux entités sont engagées exactement dans la même mission, une séparation des objectifs n'a certainement pas eu lieu. Alors que Bill Gates a martelé le trottoir, disant aux gens qu'un vaccin mondial pour tout le monde sur terre aura lieu dans les 18 mois, son ancienne société Microsoft a créé un appareil qui interagit avec le pouls, la température et les ondes cérébrales du corps humain afin pour s'engager dans l'achat et la vente de crypto-monnaie.



Système de cryptomonnaie utilisant des données d'activité corporelle

Abstract

L'activité du corps humain associée à une tâche fournie à un utilisateur peut être utilisée dans un processus de minage d'un système de cryptomonnaie. Un serveur peut fournir une tâche à un dispositif d'un utilisateur qui est couplé de manière à communiquer avec le serveur. Un capteur couplé de manière à communiquer avec un dispositif de l'utilisateur ou compris dans ce dernier peut détecter l'activité corporelle de l'utilisateur. Des données d'activité corporelle peuvent être générées sur la base de l'activité corporelle détectée de l'utilisateur. Le système de cryptomonnaie de la présente invention couplé de manière à communiquer avec le dispositif de l'utilisateur peut vérifier si les données d'activité corporelle satisfont une ou plusieurs conditions définies par le système de cryptomonnaie, et attribuer une cryptomonnaie à l'utilisateur dont les données d'activité corporelle sont vérifiées.

Classifications

● G06Q20/3672 Payment architectures, schemes or protocols characterised by the use of specific devices or networks using electronic wallets or electronic money safes involving electronic purses or money safes initialising or reloading thereof

[View 14 more classifications](#)

WO2020060606A1

WIPO (PCT)

[Download PDF](#) [Find Prior Art](#) [Similar](#)

Other languages: [English](#)

Inventor: [Dustin Abramson](#), [Derrick Fu](#), [Joseph Edwin Johnson, Jr.](#)

Worldwide applications

2018 - [US](#) 2019 - [WO](#)

Application PCT/US2019/038084 events

2018-09-21 • Priority to US16/138,518

2018-09-21 • Priority to US16/138,518

2019-06-20 • Application filed by Microsoft Technology Licensing, Llc

2020-03-26 • Publication of WO2020060606A1

(54) Title: CRYPTOCURRENCY SYSTEM USING BODY ACTIVITY DATA

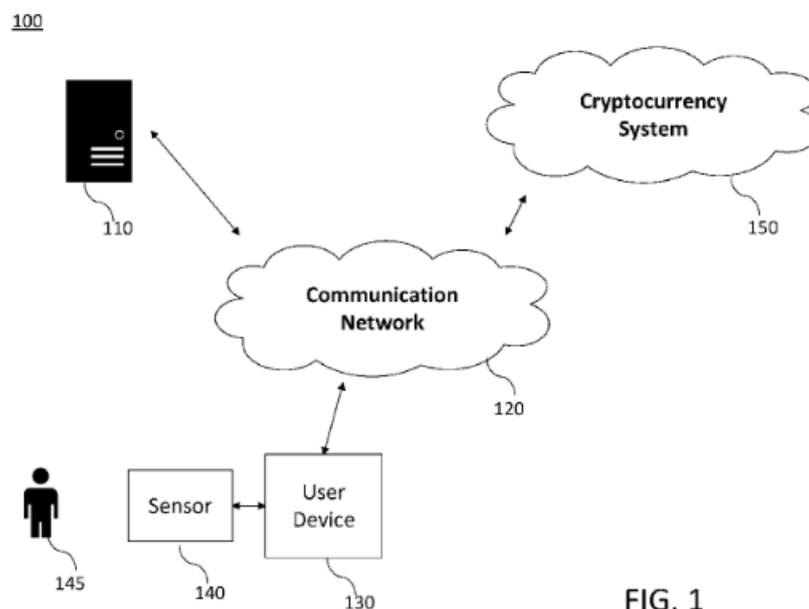


FIG. 1

Ainsi, Bill Gates développe des systèmes de marquage et de traçage qu'il veut imposer à travers un passeport digital d'immunité pour « protéger » contre le covid. Le même système sert aussi à payer avec une crypto-monnaie. Sa fondation Bill & Melinda Gates travaille à imposer un vaccin à toute l'humanité. Tout est officiel. Les journalistes prétendant qu'il s'agit d'une théorie du complot mentent malgré l'évidence.

LE CANADA DEVIENT TYRANNIQUE! - 2nd confinement «total» CAMPS DE CONCENTRATION pour réfractaires

Par Joseph 15/10/2020 16

[Source : [Hal Turner Radio Show](#)]

J'ai reçu cela d'un membre élu du gouvernement canadien qui est consterné par les projets du Cabinet du premier ministre (PMO) pour nos voisins du Nord. C'est un cauchemar qui se déroule !

« Je veux vous fournir des informations très importantes. Je suis membre du comité du Parti libéral du Canada. Je siège dans plusieurs groupes de comités, mais les informations que je fournis proviennent du comité de planification stratégique (qui est dirigé par le cabinet du premier ministre).

Je dois commencer par dire que je ne suis pas heureux de faire cela, mais je le dois, en tant que Canadien et surtout en tant que parent qui veut un avenir meilleur non seulement pour mes enfants, mais aussi pour les autres enfants.

L'autre raison pour laquelle je fais cela, c'est parce qu'environ 30% des membres du comité ne sont pas satisfaits de la direction que cela prendra au Canada, mais nos opinions ont été ignorées et ils prévoient d'aller de l'avant vers leurs objectifs.

Ils ont également indiqué très clairement que rien n'arrêtera les résultats prévus.

La feuille de route et l'objectif ont été définis par le PMO et sont les suivants:

- Mettre progressivement en place les **restrictions du second confinement** sur une base continue, en commençant par les grandes régions métropolitaines d'abord, puis en s'étendant vers l'extérieur. **Prévu d'ici novembre 2020.**
- **Accélérer l'acquisition (ou la construction) d'installations d'isolement dans chaque province et territoire.** **Attendu d'ici décembre 2020.**
- De nouveaux cas quotidiens de COVID-19 augmenteront au-delà de la capacité de test, y compris une augmentation des décès liés au COVID en suivant les mêmes courbes de croissance. **Prévu pour fin novembre 2020.**
- **Confinement secondaire complet et total (beaucoup plus strict que les restrictions de première et deuxième phase en cours).** Prévu d'ici fin décembre 2020 – début janvier 2021
- **Réforme et extension du programme de chômage en vue du passage au programme de revenu de base universel.** **Prévu d'ici le premier trimestre 2021.**
- Mutation projetée du COVID-19 et/ou co-infection avec le virus secondaire (**appelé COVID-21**) conduisant à une troisième vague avec un taux de mortalité beaucoup plus élevé et un taux d'infection plus élevé. **Prévu d'ici février 2021.**
- Les nouveaux cas quotidiens d'hospitalisations au COVID-21 et de décès liés au COVID-19 et au COVID-21 dépasseront la capacité des établissements de soins médicaux. Prévu T1 – T2 2021. **[Premier et second trimestres 2021]**
- Des restrictions de Confinement améliorées (appelées troisième Confinement) seront mises en œuvre. **Des restrictions complètes de voyage seront imposées (y compris entre les provinces et les villes).** **Prévu T2 2021.**

- **Transition des individus vers le programme de revenu de base universel.**
Attendu mi Q2 2021.
- **Prévision de ruptures de chaînes d'approvisionnement, de ruptures de stock, d'une grande instabilité économique.** Prévu fin T2 2021.
- **Déploiement de personnel militaire dans les principales zones métropolitaines ainsi que sur toutes les routes principales pour établir des points de contrôle des déplacements.**
Limiter les voyages et les déplacements. Fournir un soutien logistique à la région.
Attendu pour le troisième trimestre 2021.

Parallèlement à cette feuille de route fournie, le comité de planification stratégique a été invité à concevoir un moyen efficace de préparer les Canadiens à faire face à une entreprise [mobilisation, effort] économique sans précédent. Une solution qui changerait le visage du Canada et changerait à jamais la vie des Canadiens.

Ce qu'on nous a dit, c'est que pour compenser ce qui était essentiellement un effondrement économique à l'échelle internationale, **le gouvernement fédéral allait offrir aux Canadiens un allègement total de la dette.**

Voici comment cela fonctionne : le gouvernement fédéral proposera d'éliminer toutes les dettes personnelles (hypothèques, prêts, cartes de crédit, etc.) dont tout le financement sera fourni au Canada par le FMI dans le cadre de ce qui deviendra le **programme mondial de réinitialisation de la dette**.

En échange de l'acceptation de cette remise totale de la dette, l'individu perdrait à **jamais la propriété de tous les biens et actifs.**

L'individu devrait également **accepter de participer au calendrier de vaccination COVID-19 et COVID-21,** ce qui lui permettrait de voyager sans restriction et de vivre sans restriction, même sous un Confinement complet (grâce à l'utilisation d'une pièce d'identité avec photo appelée passe-santé du Canada).

Les membres du comité ont demandé qui deviendrait le propriétaire des biens et des actifs confisqués dans ce scénario et ce qui arriverait aux prêteurs ou aux institutions financières, on nous a simplement dit que "le programme de réinitialisation de la dette mondiale se chargera de tous les détails".

Plusieurs membres du comité se sont également demandé ce qui arriverait aux individus s'ils refusaient de participer au programme World Debt Reset [Réinitialisation de la Dette Mondiale], ou au HealthPass [Passeport Santé], ou au calendrier de vaccination, et la réponse que nous avons obtenue était très troublante. Essentiellement, on nous a dit qu'il était de notre devoir de nous assurer que nous élaborions un plan pour que cela ne se produise jamais. On nous a dit qu'il était dans l'intérêt des individus de participer.

Lorsque plusieurs membres du comité ont poussé sans relâche pour obtenir une réponse, on nous a dit que **ceux qui refusaient vivraient pour commencer indéfiniment sous les restrictions de Confinement.**

Et que sur une courte période de temps, alors que de plus en plus de Canadiens **passeraient au** programme d'annulation de la dette, **ceux qui refusaient de participer seraient considérés comme un risque pour la sécurité publique et seraient transférés dans des établissements d'isolement** [NdNM : des camps de concentration]. Une fois dans ces établissements, ils auraient deux options : soit ils participeraient au programme d'annulation de la dette et seraient libérés, ou soit ils resteraient indéfiniment dans l'établissement d'isolement sous la classification d'un risque grave pour la santé publique et auraient tous leurs biens saisis.

Donc, comme vous pouvez l'imaginer après avoir entendu tout cela, cela s'est transformé en une discussion passionnée et s'est intensifiée au-delà de tout ce que j'ai jamais vu auparavant.

En fin de compte, le PMO a laissé entendre que l'ensemble de l'ordre du jour ira de l'avant, peu importe qui est d'accord ou non.

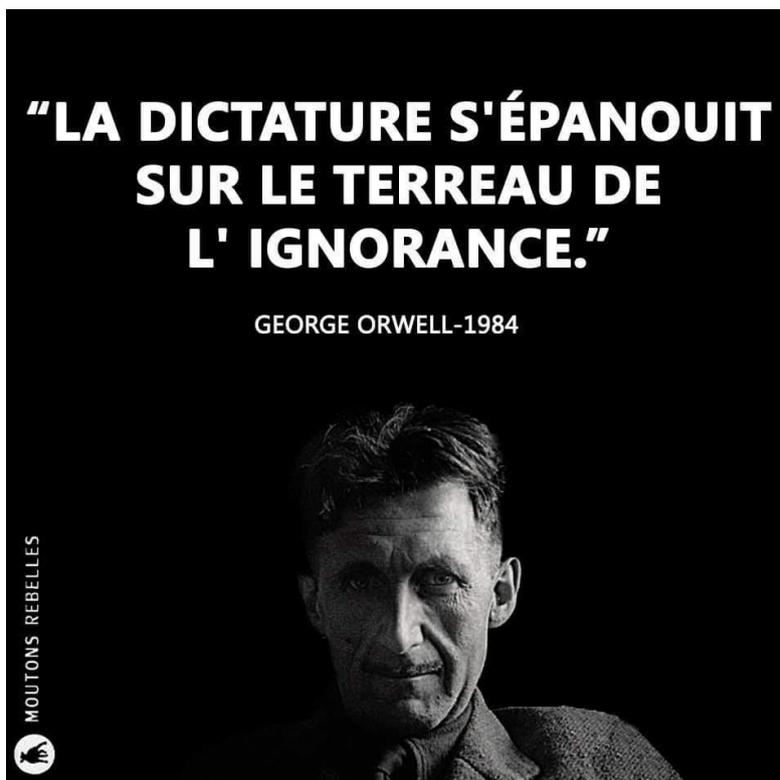
Que ce ne sera pas seulement le Canada, mais que toutes les nations auront en fait des feuilles de route et des programmes similaires. Que nous devons profiter des situations qui nous attendent pour promouvoir un changement à plus grande échelle pour le mieux-être de tous. Les membres qui s'y opposaient et ceux qui soulevaient des questions clés qui découleraient d'une telle chose ont été complètement ignorés. Nos opinions et préoccupations ont été ignorées. On nous a simplement dit de le faire.

Tout ce que je sais, c'est que je n'aime pas ça et je pense que ça va placer les Canadiens dans un avenir sombre. »

CAMPS D'INTERNEMENT ?

La communication par courriel que m'a adressée un député VÉRIFIÉ du Parlement canadien correspond tout à fait à quelque chose qui a été diffusé le 8 octobre dans le cadre de débats télévisés au Parlement. Ici, un député demande si la population de l'Ontario devrait se préparer aux camps d'internement ? On lui a dit «**oui**» mais de manière vague et ambiguë : En fait, le gouvernement canadien a lancé des demandes de soumissions à l'industrie, sur la construction de camps dans chaque province et territoire du pays! Voici l'appel d'offres officiel du gouvernement:

Remarque de Hal Turner : C'est une tyrannie pure et simple. Les Canadiens feraient bien de S'ARMER ET de se préparer à repousser tout tyran qui tente cela. Concentrez-vous d'abord sur les tyrans LOCAUX. Une fois que votre liberté est partie, elle est partie pour toujours.



Outre le plan d'une société de surveillance, un agenda de dépopulation de masse ?

Le vaccin de tous les dangers

13 juin 2020/Liliane Held-Khawam - source : <https://lilianeheldkhawam.com>

<https://reseauinternational.net/le-vaccin-de-tous-les-dangers/>

Un vaccin est depuis mars en cours de test sur les humains (phase 1). En mai, on annonçait des résultats qui semblaient positifs. Et voilà que nous venons d'apprendre que ledit vaccin entrera dans sa 3ème phase et qu'il sera testé sur 30 000 volontaires dès juillet.

<https://www.la Tribune.fr/entreprises-finance/industrie/chimie-pharmacie/moderna-annonce-que-son-projet-de-vaccin-semble-declencher-une-reponse-immunitaire-848086.html>

L'information relayée par la Tribune nous apprend que le vaccin expérimental contre le COVID-19 de la biotech américaine Moderna, cofinancé par le gouvernement américain, entrera dans la troisième et dernière phase des essais cliniques en juillet sur 30.000 volontaires, a annoncé la société jeudi. Cela signifie plusieurs choses :

Un temps de développement irréel et irréaliste

La molécule développée ne peut avoir été développée de manière fiable en un temps si court.

Selon les dires de Bill Gates lui-même, le développement d'un vaccin a besoin de 5 ans (dans les faits, les professionnels du milieu parlent de 10 ans). Le même Gates visait il y a peu les 18 mois. Alors comment peut-on tester un produit qui utilise une technologie disruptive (expérimentale dont l'efficacité n'est pas prouvée), dont on ne sait rien alors que le lancement de son processus de développement n'a démarré qu'il y a quelques semaines ?

<https://www.gatesnotes.com/Health/What-you-need-to-know-about-the-COVID-19-vaccine-2/13>

Un produit basé sur des composants génétiques

Contrairement aux démentis des fact-checkers, Moderna est engagée dans les médecines transformatrices basées sur l'acide ribonucléique messager (ARNm). Elle poursuit la science de l'ARNm. Or, l'ARNm « est une copie simple brin linéaire de l'ADN composée d'ARN, qui comprend la région codant une protéine, encadrée de régions non codantes. Il est synthétisé sous forme de précurseur dans le noyau de la cellule lors d'un processus appelé transcription. (Wikipédia) ». Vous lisez bien. Ce vaccin traite de séquences génétiques.

Quid du financement du développement de ce vaccin ?

La Tribune nous dit que ce vaccin a été développé dans le cadre de Moderna Therapeutics, par cofinancement entre l'Etat US, mais omet de nous dire qui sont les associés. Dans les faits, la Fondation des Gates est un financeur de poids de cette entité. L'entreprise Moderna Therapeutics Fondée en 2011, Wikipédia nous explique qu'en 2020, Moderna semble se montrer une des plus rapides dans la mise au point d'un vaccin contre le coronavirus. Dans les faits, Moderna est si rapide qu'en ces jours de juin, Moderna fait entrer son produit dans sa 3ème phase de test sur l'humain (!). Comment se fier à ces « études » avec la récente affaire du Lancet ? Voici un extrait de l'interview du Professeur Even

(ci-dessous) : « Aux États-Unis, le Département de la sante a ouvert une vingtaine de procédures pour ce motif à l'encontre de plusieurs firmes ces dernières années. Face aux tribunaux, ces dernières ont été contraintes de révéler la tranche de résultats de leurs études qu'elles gardent secrète. Celle contenant la vraie efficacité et les vrais effets secondaires des médicaments qu'elles vendent. Après comparaison avec les résultats qu'elles publiaient, il est apparu évident que l'efficacité avait été largement amplifiée et les effets secondaires gommés. Ces firmes ont toutes été condamnées à des amendes variant entre 1 et 25 milliards de dollars. » Les milliards ne comptent pas pour ces gens. Les groupes de la haute finance qui soutiennent ces «études» détiennent des banques qui créent la monnaie contre dettes. Celles-ci sont bien évidemment mises à la charge des Etats. Nous avons donc toutes les raisons du monde de nous inquiéter de ce qui est contenu dans les seringues !

Un vaccin à portée génétique produit en quelques semaines pour la phase test ! IMPOSSIBLE ! Revenons à la technologie utilisée pour développer simultanément 3 nouveautés à l'échelle mondiale, en quelques jours. Voici ce qui nous laisse perplexe face au timing de la mise en place de 7 milliards de doses.

Un vaccin qui contient un code génétique

Dès le 16 mars, nous apprenons qu'un « vaccin » aurait été testé sur des humains aux Etats-Unis. « Quatre patients ont reçu le vaccin au centre de recherche Kaiser Permanente à Seattle, Washington, rapporte l'agence de presse Associated Press. Le vaccin ne peut pas causer le Covid-19 mais contient un code génétique inoffensif copié sur le virus qui cause la maladie. » Primo, il y a bien un code génétique dans ce produit. Secundo, on nous dit que ce code génétique est inoffensif. Comment peut-on l'affirmer alors que l'article de la Tribune contient cette phrase incontournable : « La technologie de Moderna, fondée sur l'ARN messenger, n'a jamais prouvé son efficacité contre d'autres virus » ? « Et ce premier essai sur l'homme, financé par le National Institutes of Health, élude une vérification qui serait normalement effectuée – s'assurer que le vaccin peut déclencher une réponse immunitaire chez les animaux. Mais la société de biotechnologie à l'origine de ces travaux, Moderna Therapeutics, affirme que le vaccin a été fabriqué selon un procédé éprouvé. »

<https://www.bbc.com/afrique/monde-51959807>

L'affirmation que le procédé serait éprouvé contredit l'article de La Tribune. Or, des essais cliniques en juillet sur 30.000 volontaires devraient avoir lieu. Comment ceux qui ont classé l'hydroxychloroquine dans la catégorie vénéneuse autorisent-ils pareille précipitation ?

Difficile de faire croire à un esprit normalement sain qui connaîtrait un minimum de la vie d'une entreprise (et donc d'un laboratoire) qu'il serait envisageable d'étudier la faisabilité d'un produit nouveau, doté d'une 3/13 technologie disruptive non éprouvée, et de produire des prototypes non dangereux en quelques semaines, alors que pour un vaccin classique il est admis que si tout va bien il faudrait 5 à 10 ans ? Ceci relève d'une impossibilité opérationnelle, et ce malgré tout l'argent du monde !

Technologie nouvelle de production du contenant pré-remplie

La seringue relève aussi d'une technologie nouvelle où le produit doit être mis dans le contenant au moment de la fabrication des seringues. Reprenons. Même si nous supposons que l'on ait réussi à mettre au jour un prototype de vaccin fiable, etc. (ce qui est difficilement imaginable), comment produire 7 milliards de vaccins ? Sur quelles machines ? Le timing est lui aussi invraisemblable. Il faut savoir que vous ne pouvez commencer la fabrication des 7 milliards de seringues (contenant) avant la fin du test du vaccin (contenu) puisque contenant et contenu sont fabriqués simultanément. Ils doivent

donc attendre que la phase 3 du vaccin soit testé AVANT de fabriquer le produit fini en quantité astronomique !

Une seringue dotée d'une puce RFID

Là aussi nouvelle difficulté de logistique. Il faut fabriquer 7 milliards de puces en un temps record, mais aussi mettre en place la plateforme connectée à l'ensemble des vaccinoteurs de la planète, et qui peut recevoir les données relatives à 7 milliards d'individus. Titanesque. ☒ Injections prévues pour la fin de l'année pour les États-Unis La société en charge de la chose pour les cobayes américains s'appelle Apiject.

L'interview de la CEO ici : Fox news <https://video.foxbusiness.com/v/6156879589001/#sp=show-clips>

Je vous conseille de regarder aussi cette autre vidéo (sous-titrage disponible dans les différentes langues. rapid USA - short introduction V1 <https://youtu.be/Eqd0Joju1Cg>

Je vous recommande particulièrement le passage à 2 minutes qui vous indique l'insertion d'une puce RFID/NFC dans l'emballage qui permettra de savoir qui a reçu quelle injection. Pourquoi a-t-il été prévu que les seringues soient pré-chargées ? Pourquoi faut-il savoir qui a reçu quel contenu de seringue ? Qui pourra informer sur le contenu de ce liquide à l'heure où les accusations sont là quant à la présence dans les vaccins de nanoparticules dangereuses pour la santé ? En tout cas pas le Swiss Vaccine Research Institute à qui la Confédération suisse veut couper les fonds

<https://www.24heures.ch/lematindimanche/accueil/confederationveut-couper-fonds-recherche-vaccins/story/30539505>

Attention aux compteurs Linky (smart meters / compteurs intelligents) et à la 5G : si les compteurs réussissent à faire périr des arbres, comment agissent-ils sur la santé humaine ?

If 112 Smart Meters kill a tree, what happens to the residents on the other side of this wall?



1 March 19, 2011 - 112 Smart Meters installed on low income apartment complex in Berkeley.

2 May 18, 2011 – 2 months later the tree is dead.

3 June 2012 – Dead tree is removed and metal doors installed.

<http://stopocsmartmeters.com/is-microwave-radiation-harmful.html>

La 5G et les compteurs intelligents au service d'une 2^{ème} ou une 3^{ème} vague COVID engendrant cette fois une vraie hausse de la mortalité annuelle ?

<https://www.radiationresearch.org/articles/5g-risks-8-types-of-harm-martin-pall-2018/>

Le Professeur émérite en biochimie et sciences médicales à l'université d'Etat de Washington Martin

L. Pall a compilé les études montrant les dangers sur la santé de l'onde 5G des antennes et téléphones :

1. Attaque nos systèmes nerveux, y compris notre cerveau, entraînant des effets neurologiques / neuropsychiatriques généralisés et peut-être de nombreux autres effets. Cette attaque du système nerveux est très préoccupante.

2. Attaque nos systèmes endocriniens (c'est-à-dire hormonaux). Dans ce contexte, les principales choses qui nous différencient fonctionnellement des créatures unicellulaires sont notre système nerveux et nos systèmes endocriniens - même un simple ver planaire a besoin des deux. Ainsi, les conséquences de la perturbation de ces deux systèmes de régulation sont immenses, de sorte que c'est une parodie d'ignorer ces résultats.

3. Produit un stress oxydatif et des dommages causés par les radicaux libres, qui jouent un rôle central dans pratiquement toutes les maladies chroniques.

4. Attaque l'ADN de nos cellules, produisant des cassures simple brin et double brin dans l'ADN cellulaire et des bases oxydées dans notre ADN cellulaire. Ceux-ci à leur tour produisent des cancers et également des mutations dans les cellules germinales qui produisent des mutations dans les générations futures.

5. Produit des niveaux élevés d'apoptose (mort cellulaire programmée), événements particulièrement importants dans la cause à la fois de maladies neurodégénératives et d'infertilité.

6. Baisse de la fertilité masculine et féminine, baisse des hormones sexuelles, baisse de la libido et augmentation des niveaux d'avortement spontané et, comme déjà indiqué, attaque l'ADN des spermatozoïdes.

7. Produire une quantité excessive de calcium intracellulaire [Ca²⁺] i et une signalisation excessive de calcium.

8. Attaquez les cellules de notre corps pour provoquer le cancer. On pense que de telles attaques agissent via 15 mécanismes différents pendant la causalité du cancer.

Les symptômes d'une exposition à des micro-ondes type 5G et ceux rapportés sur le coronavirus sont similaires

Virus Corona et 5G - y a-t-il une connexion?

21 mars 2020. Plusieurs personnes m'ont posé la question qui circule parmi les experts EMF: «Y a-t-il un lien entre l'épidémie du Covid-19 et le déploiement des réseaux 5G dans le monde?»

J'ai suivi les conversations à ce sujet et mon opinion est la suivante:

1. Affaiblissement du système immunitaire

Les meilleures preuves scientifiques dont nous disposons sont que l'exposition à l'électrosmog (rayonnement non ionisant des fréquences de puissance aux micro-ondes) altère le système immunitaire. Ceci est bien documenté dans la littérature scientifique. Si votre système immunitaire est affaibli à cause de l'électrosmog ou à cause de certains médicaments que vous prenez ou parce que vous êtes âgé ou très jeune, vous risquez d'avoir une réponse plus sévère et / ou prolongée au Covid-19. Le Dr Joel Moskowitz a un blog sur son site Web, Recherche sur les effets de l'exposition aux radiations sans fil sur le système immunitaire, que je vous recommande de lire. Voici le résumé d'une publication du Dr Stanislaw Szmigielski.

Szmigielski S. 2013. Réaction du système immunitaire à de faibles expositions RF / MW. Science de l'environnement total. 454-455: 393-400.

Résumé

Les rayonnements radiofréquences (RF) et micro-ondes (MW) sont utilisés dans le monde moderne depuis de nombreuses années. L'utilisation rapide et croissante des téléphones cellulaires ces dernières années a suscité un intérêt accru en ce qui concerne les effets possibles sur la santé de l'exposition aux rayonnements RF / MW. En 2011, un groupe d'experts internationaux organisé par le CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer à Lyon) a conclu que les radiations RF / MW devraient être répertoriées comme cancérigène possible (groupe 2B) pour l'homme. La connaissance incomplète des risques de cancer liés aux RF / MW a lancé des recherches d'indicateurs biologiques suffisamment sensibles pour mesurer la «faible influence biologique» des RF / MW. L'un des principaux candidats est le système immunitaire, qui est capable de réagir de manière mesurable à des stimuli environnementaux discrets.

Dans cette revue, les impacts des faibles champs RF / MW, y compris le rayonnement des téléphones portables, sur diverses fonctions immunitaires, à la fois in vitro [études de culture cellulaire] et in vivo [études sur des animaux vivants], sont discutés. La plupart des preuves disponibles indiquent clairement que divers changements dans le nombre et / ou l'activité des cellules immunocompétentes [cellules qui peuvent développer une réponse immunitaire] sont possibles, mais les résultats sont incohérents. Par exemple, un certain nombre de fonctions lymphocytaires [petits globules blancs trouvés en particulier dans le système lymphatique] se sont révélées améliorées et affaiblies dans des expériences uniques basées sur l'exposition à des intensités similaires de rayonnement MW.

Certains prémisses existent qui indiquent qu'en général, une exposition de courte durée à un faible rayonnement MW peut temporairement stimuler certaines fonctions immunitaires humorales * ou cellulaires, tandis qu'une irradiation prolongée inhibe les mêmes fonctions.

Voici une excellente vidéo sur votre système immunitaire au microscope.

2. Variabilité de la fréquence cardiaque

Nous avons des preuves que certaines personnes ont une réponse du système nerveux autonome au rayonnement micro-ondes. Ils ont une fréquence cardiaque irrégulière ou une fréquence cardiaque

rapide lorsqu'ils sont exposés aux micro-ondes. Nous avons publié à ce sujet et fournissons également une vidéo youtube sur les recherches menées. Cela est connu depuis des décennies et il a été recommandé à ceux qui travaillent avec le rayonnement micro-ondes de faire tester leur cœur pour toute anomalie afin d'assurer leur sécurité. Si le cœur devient irrégulier, il a du mal à pomper suffisamment de sang vers toutes les parties du corps et comme le sang est ce qui apporte de l'oxygène aux cellules, cela pourrait entraîner une anoxie (oxygène insuffisant) et rendre la respiration plus difficile.

Havas M, Marrongelle J, Pollner B, Kelley E, Rees CRG et Tully L. 2010. L'étude de provocation utilisant la variabilité de la fréquence cardiaque montre que le rayonnement micro-onde d'un téléphone sans fil 2,4 GHz affecte le système nerveux autonome. Effets non thermiques et mécanismes d'interaction entre les champs électromagnétiques et la matière vivante *Mattioli* 1885, 2010: 273-300, ISBN 9788862611664

Résumé

Objectif: L'effet du rayonnement micro-ondes (MW) pulsé (100 Hz) sur la variabilité de la fréquence cardiaque (VRC) a été testé dans une étude en double aveugle. Matériel et méthodes: Vingt-cinq sujets du Colorado âgés de 37 à 79 ans ont rempli un questionnaire d'électrohypersensibilité (EHS). Après avoir enregistré leur VRC orthostatique, nous avons effectué une surveillance continue en temps réel de la VRC dans une étude de provocation, où des sujets en décubitus dorsal ont été exposés pendant 3 minutes à des radiations générées par un téléphone sans fil à 2,4 GHz ou à une exposition simulée. Résultats: Questionnaire: Sur la base des auto-évaluations, les participants se sont classés comme extrêmement sensibles électriquement (24%), modérément (16%), légèrement (16%), non sensibles (8%) ou sans opinion (36%) sur leur sensibilité. Les 10 principaux symptômes ressentis par ceux qui prétendent être sensibles comprennent les problèmes de mémoire, les difficultés de concentration, les problèmes oculaires, les troubles du sommeil, les malaises, les maux de tête, les étourdissements, les acouphènes, la fatigue chronique et les palpitations cardiaques.

3. Formation de caillots sanguins

Nous avons des preuves que certaines personnes développent un caillot de leurs globules rouges. En d'autres termes, leurs globules rouges au lieu de se repousser commencent à se coller, rendant le sang plus visqueux. Cela pourrait empêcher l'apport d'oxygène aux cellules, ce qui rend la respiration plus difficile. Nous avons également publié à ce sujet.

Voici une vidéo youtube «Dr. Magda Havas 'Live Blood & Electrosmog ».

Havas, M. 2013. Les rayonnements de la technologie sans fil affectent le sang, le cœur et le système nerveux autonome *Reviews on Environmental Health* 28 (2-3): 75-84.

Abstrait

Résumé L'exposition à l'électrosmog généré par la technologie électrique, électronique et sans fil s'accélère au point qu'une partie de la population subit des effets indésirables lorsqu'elle est exposée. Les symptômes de l'électrohypersensibilité (EHS), mieux décrits comme le syndrome de vieillissement rapide, ressentis par les adultes et les enfants ressemblent aux symptômes ressentis par les opérateurs radar dans les années 1940 aux années 1960 et sont bien décrits dans la littérature. Une réponse de plus en plus courante comprend l'agglutination (formation de caillots) des globules rouges, des palpitations cardiaques, des douleurs ou une pression dans la poitrine accompagnées d'anxiété et une régulation à la hausse du système nerveux sympathique coïncidant avec une régulation à la baisse du système nerveux parasympathique typique de la « combat ou fuite ». Les études de provocation présentées dans cet article démontrent que la réponse à l'électrosmog est physiologique et non psychosomatique. Ceux qui subissent une EHS prolongée et sévère peuvent développer des problèmes psychologiques en raison de leur incapacité à travailler, de leur capacité limitée à voyager dans notre environnement hautement technologique et de la stigmatisation sociale selon laquelle leurs symptômes sont imaginés plutôt que réels.

4. 60 GHz et hypothèse d'absorption d'oxygène.

Certains affirment que l'épidémie de CoVic-19 était plus grave dans les zones qui avaient déployé tôt des ondes millimétriques 5G et que d'une manière ou d'une autre, ce rayonnement rend le virus plus infectieux ou que les gens réagissent aux ondes millimétriques plutôt qu'au virus. C'est une possibilité, mais il n'y a actuellement aucune preuve pour étayer cette affirmation.

Nous avons la preuve que certains agents infectieux sont devenus plus virulents suite au déploiement d'autres parties du spectre électromagnétique et un excellent livre sur ce sujet est "The Invisible Rainbow" par Arthur Firstenberg. C'est l'un des meilleurs livres détaillant l'histoire et les effets biologiques de la pollution électromagnétique. Vous pouvez l'acheter chez Chelsea Green Publishing. L'une des affirmations est que les fréquences de 60 GHz sont utilisées dans la province de Wuhan et sur les Princess Cruise Lines et que les fréquences de 60 GHz sont absorbées par l'oxygène dans l'atmosphère. Si quelqu'un inhale de l'oxygène stimulé par cette fréquence, cela changera la qualité vibratoire des molécules d'oxygène et cela ne se liera pas aussi facilement à l'hémoglobine, entraînant un déficit en oxygène.

Nous avons la preuve que l'oxygène a un pic d'absorption à 60 GHz, mais les autres affirmations, à ma connaissance, ne sont pas étayées par des données scientifiques. De toute évidence, des recherches supplémentaires sont nécessaires.

La précipitation des autorités à vouloir installer la 5G et les compteurs intelligents à travers les pays malgré l'urgence sanitaire et les confinements est étonnante, d'autant qu'aucune étude sur la santé humaine n'a été menée au préalable par les administrations sanitaires de ces états.

J'AI COMPRIS

LEUR PLAN.

JE DIS NON !

**NON À LA PEUR - NON À LA
MANIPULATION - NON AU VACCIN - NON
À LA 5G - NON AU PLAN DE BILL GATES.
NON AU NOUVEL ORDRE MONDIAL.**

A. Strausson